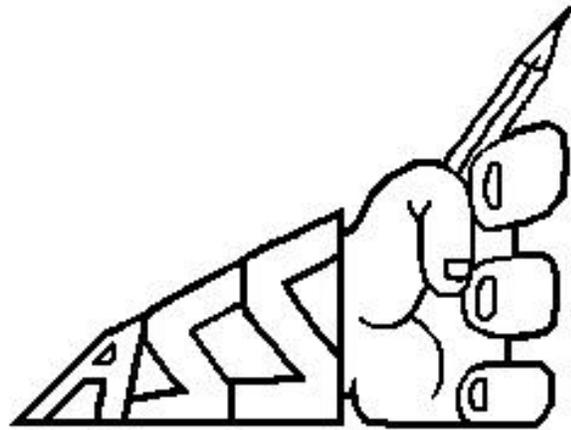


*Congrès Annuel*  
Association pour une  
Solidarité Syndicale  
Étudiante



3 et 4 mai 2003  
Cégep St-Laurent

# Table des matières

<b>Introduction au congrès annuel 2003</b>	<b>2</b>
<b>Ordre du jour</b>	<b>4</b>
<b>Bilans</b>	<b>5</b>
<i>Bilan d'un premier contrat</i> <i>par Valérie Soly, permanente de l'ASSÉ</i>	5
<i>Une organisation dynamique en quête de maturité politique</i> <i>par François Baillargeon, secrétaire aux affaires académiques universitaires</i>	10
<i>Uni-e-s pour lutter, organisé-e-s, pour vaincre ...</i> <i>par Héloïse Moysan-Lapointe, secrétaire à l'information</i>	15
<i>Bilan optimiste pour l'ASSÉ</i> <i>par Mathieu Corbeil-Bussières, secrétaire aux affaires externes</i>	18
<i>De la pensée en action</i> <i>par Renaud Phaneuf, secrétaire aux affaires internes</i>	20
<b>Rapport du Comité journal</b>	<b>25</b>
<b>L'ASSÉ et le féminisme</b>	<b>26</b>
<b>S'attaquer à l'évasion fiscale au Québec et au Canada</b> <b>une nécessité pour la survie des programmes sociaux</b>	<b>31</b>
<b>Réflexion sur les conseils régionaux de l'ASSÉ</b>	<b>53</b>
<b>S'organiser dans l'ASSÉ!</b>	<b>55</b>
<b>Propositions de l'exécutif de l'ASSÉ</b>	<b>61</b>
<b>Mises en candidature</b>	<b>62</b>
<b>Avis de motion</b>	<b>72</b>
<b>États financiers</b>	<b>76</b>
<b>Procès-verbaux</b>	<b>80</b>
<i>Congrès extraordinaire de l'ASSÉ 28 février 2003, Cégep de Ste-Foy</i>	80
<i>Congrès des 1er et 2 février 2003</i>	85
<b>Code des règles de procédure de l'ASSÉ</b>	<b>103</b>
<b>Calendrier</b>	<b>114</b>

Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

[www.asse-solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca) - [executif@asse-solidarite.qc.ca](mailto:executif@asse-solidarite.qc.ca)

1097 St-Alexandre, suite 405 Montréal, Québec H2Z 1P8

Téléphone (514) 390-0110 – Fax (514) 390-1845

# Introduction au congrès annuel 2003

Cette année a été pour l'ASSÉ une série de succès encourageants et d'échecs déplorables. Après tant d'évènements, il est important de faire le point, de réfléchir à la façon dont nous militons au jour le jour, à la façon dont nous prenons les décisions, et comment nous réussissons à les mettre en pratique. À l'exécutif, nous avons réfléchi sur différents sujets, et vous trouverez dans ce cahier les éléments qui sont ressortis de nos discussions collectives, mais aussi, dans les bilans des exécutants et des exécutantes, des avis personnels sur différents sujets. Cependant, il ne revient pas à l'exécutif de décider de ce que l'ASSÉ sera la session prochaine. Parmi les outils qui faciliteront notre réflexion, l'exécutif propose que se tienne une plénière large qui sera le moment d'exprimer et de confronter différentes visions de l'ASSÉ, différentes façons de s'organiser, etc. ... Pour en faire un débat dynamique, nous vous soumettons ici quelques pistes de réflexion.

La plénière Perspectives est un temps de réflexion et de mise au point sur la situation générale de l'ASSÉ. L'organisation gagne en force et en efficacité mais nous devons maintenant, après deux ans d'existence, redéfinir les objectifs à court, moyen et long terme ainsi que les moyens que nous voulons prendre pour y arriver. Cela concerne tant le niveau de l'organisation que de la stratégie politique.

Il s'agit donc d'un temps privilégié que nous nous donnons pour tenir un débat de fond sur notre vision globale de l'ASSE et sur notre façon d'envisager le futur. Afin de profiter au maximum de cette plénière, nous vous invitons à entamer la réflexion au sein de vos instances respectives.

Voici quelques questions qui pourront peut-être vous aider à amorcer vos discussions.

- ?? Quelle place accordons-nous aux questions globales par rapport aux questions d'éducation?
- ?? Devons-nous prendre un thème très large pour nos campagnes et y greffer une série de revendications connexes ou plutôt cibler quelques revendications plus précises et concrètes et ne pas en démordre tant que nos demandes ne sont satisfaites?
- ?? Est-il important de considérer la possibilité de gains concrets quand vient le temps de planifier un plan d'action?
- ?? Devons-nous planifier nos plans d'action sur une session, un an ou plus?
- ?? Quels sont les facteurs qui influencent le manque d'implication dans les instances de l'ASSÉ?
- ?? Quels moyens pouvons-nous prendre afin d'augmenter la visibilité de l'ASSÉ au sein de la population et dans les médias?

Vous trouverez, dans les bilans personnels de l'exécutif et de la permanente des pistes de réflexion qui sont issues de nos expériences et de nos discussions.

L'ASSÉ prend de l'importance, tant en nombre de membres que dans l'espace politique et social. Notre analyse critique et radicale fait de nous un joueur à part entière qui n'a pas encore acquis la place qui lui revient. Si nous faisons les bons choix aujourd'hui, imaginez ce que sera l'ASSE demain!!!

# Ordre du jour

0.0 Ouverture

5.1 Plénière

1.0 Procédures

5.2 Délibérante

*1.1 Élection d'un ou d'une secrétaire et d'un animateur ou d'une animatrice d'assemblée.*

6.0 Perspectives

7.0 Revendications

7.1 Plénière

*1.2 Adoption du procès-verbal du Congrès des 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2003*

7.2 Délibérante

*1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour*

8.0 Plan d'action

8.1 Plénière

8.2 Délibérante

2.0 Acceptation des nouveaux membres

9.0 Avis de motion

3.0 Bilans

9.1 Dépôt des avis de motion

4.0 Élections

9.2 Traitement des avis de motion

*4.1 Exécutif de l'ASSÉ*

10.0 Finances

*4.2 Comité journal*

11.0 Permanence

*4.3 Comité femmes*

12.0 Varia

*4.4 Comités de travail*

13.0 Levée

5.0 Femmes

# Bilans

---

## **Bilan d'un premier contrat**

par Valérie Soly, permanente de l'ASSÉ

---

Depuis l'automne dernier, je suis permanente à l'ASSÉ et j'y travaille à raison de 25 heures semaines, réparties sur 4 jours. Ce premier bilan cherche à vous faire-part des différentes réalisations que j'ai effectuées ainsi, vous permettre de vous familiariser avec mes différentes tâches et vous faire quelques suggestions de recommandations; Pour le mieux évidemment!

Enfin, je vous convie à me faire vos commentaires et vos suggestions sur mon travail; en fin de compte, ce sera vous qui en bénéficierez.

### Réalisations

#### Communications

Depuis l'automne dernier j'assume les contacts téléphoniques durant mes heures de permanence et ce, avec les membres, les non-membres ainsi qu'avec divers groupes et organisations de défense de droits sociaux, de logement, etc. Les contacts avec les membres (associations, comités, conseils régionaux) me permettent de prendre le pouls des associations sur leur travail : dossiers internes, AG, actions locales, régionales et nationales, activités et projets internes, etc. et de relayer l'information. J'effectue le même travail envers avec les associations non-membres ainsi que les groupes et organisations non-étudiants; ces contacts sont toutefois moins réguliers (variant d'une fois par semaine à une fois par mois).

Pour ce qui est des appels reçus, la nature de ceux-ci varient énormément : que ce soit pour obtenir des documents d'information, connaître le numéro de fax, poser des questions sur l'ASSÉ, ses revendications, ses plans d'actions, ses structures, etc. ou encore diffuser de l'information, des associations, des groupes, des individus et des journalistes contactent l'ASSÉ d'un peu partout au Québec. Par exemple, lors de la campagne contre la ZLÉA, j'ai reçu en moyenne de 50 à 100 appels par jour et ce, pendant trois semaines!

Enfin, la communication est aussi écrite; je m'occupe donc de plusieurs rédactions pour l'ASSÉ : convocations aux instances, procès-verbaux, cahiers des Congrès, aide à la rédaction des communiqués de presse, recherches, lettres diverses et sans nul doute, la correction! Outre la rédaction, ce travail implique aussi la diffusion, par fax ou par courriel, je m'assure que les documents sont envoyés aux membres et/ou aux destinataires et destinataires concernées dans les plus brefs délais. À ce sujet, la liste de

discussion et la liste support de l'ASSÉ sont des outils de travail intéressants, pour autant qu'on ne compte pas simplement sur eux!

J'accorde une très grande importance aux communications car celles-ci forgent les bases du travail organisationnel de l'ASSÉ, c'est pourquoi je vous contacte régulièrement et que je vous demande de le faire tout autant.

### Finances

Jusqu'à mon arrivée, il n'y a pas eu de secrétaire à la trésorerie, je m'occupe, en conséquence, de l'ensemble des finances de l'ASSÉ depuis septembre dernier. Je fais les remises gouvernementales ou déduction à la source (de l'employeur et de l'employée, à raison d'une fois par mois) ainsi que celles de la CSST (une à deux fois par année). Je fais également mes payes, les paiements des comptes courants (téléphone, local, journaux, communiqués de presse, traduction, etc.) ainsi que les remboursements (frais de tournée, frais d'instances, etc.)

Afin d'y voir clair à long terme, j'ai créé un système de tableaux comptables informatisés dans lesquels sont comptabilisés les revenus de l'ASSÉ (cotisations, frais d'instances, dons, etc.), les dépenses (matériels d'information, Ultimatum, instances, tournées et représentations, etc.), les heures que j'effectue et mes payes. À cela s'ajoute un système de classification d'archives papiers où les pièces justificatives et les chèques s'y rapportant sont classés selon les différents postes budgétaires de l'ASSÉ. Enfin, je me suis occupé, depuis l'automne, de la production des budgets et des états financiers.

Pour répondre aux exigences juridiques, j'ai trouvé, à l'automne dernier, une compagnie d'assurance qui assure, d'une part les biens matériels de l'ASSÉ et qui dégage l'exécutif national des responsabilités financières de l'ASSÉ en cas de litige.

Voilà donc pour le travail régulier! Après presque un an, l'ensemble de ce travail s'est avéré assez simple et très efficace. Évidemment, lorsqu'il y aura un ou une secrétaire à la trésorerie, ce sera cette personne qui devra assumer l'ensemble de ces tâches.

Avant de conclure ce point il est très important d'ajouter que jusqu'à présent, la saine gestion des fonds de l'ASSÉ ainsi que leur augmentation considérable a permis non seulement d'accroître la présence sur le terrain (tournée, diffusion plus rapide et plus large du matériel d'information) mais également la qualité et la quantité des différentes « productions » de l'ASSÉ (camps de formation, instances, matériels d'information). Il est donc important d'y garder un bon œil afin de prévenir l'imprévisible, l'instabilité, les erreurs, etc.

### Local

Avant mon entrée en poste, le siège social de l'ASSÉ était encore à ses premières heures. Ma présence régulière a permis d'y donner vie et d'y créer un espace de travail et de ressources appropriées. Après une première session, le manque d'espace s'est révéler

problématique. C'est pourquoi un changement positif a été apporté en ce sens. Le local de l'ASSÉ comporte maintenant deux postes de travail avec deux ordinateurs et un espace de réunion disponible, que ce soit pour des réunions du Conseil exécutif ou des Comités de l'ASSÉ.

J'ai également commencé à travailler sur un projet de centre de documentation comprenant divers documents : statistiques, lois et projets de loi, différents rapports et études sur l'éducation, ainsi que des documents produits par l'ASSÉ, les membres, les non-membres et les groupes et organismes non-étudiants. Son plein potentiel sera fin prêt dès cet automne et sera par la suite amélioré au fil du temps.

Vous trouverez aussi au bureau de l'ASSÉ divers documents contenus dans les archives qu'ils soient internes ou externes. C'est grâce à l'aide d'une bonne amie et future membre, Marjolaine Beauchamp, que ce travail a été effectué et que vous pouvez consulter facilement les différents tiroirs de papiers!

### Général

Comment décrire une de mes journées typiques? Évidemment, aucune ne se ressemble. Lors des débuts de session, lorsqu'on approche la tenue d'instances, des camps de formation ou d'actions, elles sont généralement très occupées. Les téléphones abondent, et je dois combiner à cela travail logistique, travail de rédaction, relais d'information, finances, etc. Cela n'est pas toujours évident, mais s'accomplit généralement très bien. Par exemple, lors de la rédaction de ce bilan, j'ai été interrompue plus d'une fois par des téléphones visant des questions ou des demandes nécessitant des réponses rapides, j'ai donc dû arrêter plusieurs fois. Le contexte de travail se retrouve à l'opposé en fin de session et l'été, c'est alors l'occasion de reprendre certains retards et de prendre de l'avance en vue de la session suivante.

Vous aurez constaté depuis l'automne dernier que je suis présente dans la majorité des instances et des camps de formation. J'y suis, la majorité du temps, à titre bénévole et, il s'agit là d'une décision personnelle qui vise à mieux connaître et mieux comprendre l'ASSÉ et ses différentes évolutions afin de mieux répondre aux demandes et au travail.

À titre personnel, je ne crois pas qu'il est nécessaire d'augmenter mes heures de permanence, les réponses à cela se retrouvent dans mes recommandations. Pour votre information, j'ai cumulé à ce jour 33 heures supplémentaires dont 8 heures ont été payées en temps supplémentaire et les autres cumulées dans une banque d'heure pouvant être utilisée pour des congés supplémentaires à ceux prévu par le contrat de travail.

## Recommandations

### Communications

Comme je l'ai dit plus haut, une excellente communication prévient les erreurs, les faux pas, la mauvaise compréhension, la manque d'information, etc. Le contraire permet donc d'assurer l'organisation de notre travail entre les instances.

Ici, je veux insister sur la réciprocité des communications. Aussi bien qu'il est de ma responsabilité, avec l'exécutif, de vous contacter régulièrement afin de vous communiquer des informations internes ou externes, que de faire le point, il est en retour impératif que vos communications soient plus régulières, avec l'exécutif et avec moi. Généralement, c'est à l'externe de l'association locale que la responsabilité revient. Pourtant, les autres membres de l'exécutif et du comité de mobilisation ont autant à apporter, non seulement en ce qui a trait à leurs tâches particulières, mais également sur le travail d'exécutif effectué. Plus l'information circule, plus on a de succès dans le travail effectué.

Cette recommandation, je vous la fais également en ce qui a trait à la communication entre vous; entre les membres. Il m'est arrivé de recevoir des appels de membres visant à avoir des informations sur d'autres membres, lorsque j'ai cette information, il me fait toujours plaisir d'y répondre. Par contre, je crois qu'en optimisant vos communications inter-membres vous aurez davantage de facilité à vous coordonner, tant régionalement qu'au niveau national.

### Finances

Lors de plusieurs instances de l'ASSÉ, vous aurez remarqué l'insistance avec laquelle je vous encourageais à participer activement aux finances de l'ASSÉ. Les raisons sont très simples ! Premièrement, l'ASSÉ vit financièrement parce que les membres y paient une cotisation, tel que prévu par les Statuts et règlements. Deuxièmement, vous êtes une partie de ces membres et il s'agit conséquemment d'une partie de votre argent. Finalement, l'ensemble de votre travail dans l'ASSÉ, que ce soit lors d'une instance par vos propositions ou par votre implication dans un Comité, apporte une facture qui doit être payée par l'ASSÉ. En ce sens, les décisions que vous prenez comportent des considérations financières importantes que seules une ou deux personnes ne peuvent prendre; Il en va du caractère démocratique de l'ASSÉ tout autant que de la protection sécuritaire de ses biens.

Afin de pallier l'imprévisible (désaffiliations, vol et/ou perte des biens de l'ASSÉ, etc.) il serait important de considérer la pertinence d'un « coussin de sécurité. Cela permettrait d'assurer un bon futur, même en cas de problèmes. Par futur, j'entends les ressources financières nécessaires pour la production du matériel d'information, pour pouvoir effectuer des tournées, des instances et des camps de formation à travers le Québec, pour subvenir aux besoins des comités, des conseils régionaux, de l'emploi d'une permanence, etc. bref notre travail engendre des coûts importants que nous devons

sans cesse considérer et il importerait donc, selon moi, de faire une évaluation combinant la nature et les montants alloués à ce possible « coussin ».

Plusieurs d'entre vous diront qu'ils ou elles n'y comprennent rien ou n'ont aucun intérêt envers la gestion financière, sachez pourtant que sans argent, l'ASSÉ ne pourrait fonctionner et que c'est par une gestion équilibrée que l'on s'assure d'un bon avenir. Je vous invite donc à consulter les documents financiers de l'ASSÉ et à poser les questions nécessaires devant vous aider à mieux comprendre.

### **Local**

Depuis le changement de local en janvier dernier plusieurs d'entre vous êtes venu-e-s au local de l'ASSÉ afin d'y travailler, d'y faire des recherches ou du matériel d'information, d'assister à une ou des réunions ou tout simplement pour venir chercher du matériel d'information. Le local est plus que jamais disponible et je vous convie à venir y utiliser ses ressources aussi souvent que vous en aurez besoin.

### **Général**

Pour ce Congrès comme pour le futur, il va sans nul doute qu'un Conseil exécutif ainsi que des Comités complets permettront de concentrer davantage mon travail sur sa prémisses : assister l'ASSÉ, ce que je traduirais par « être là au cas où »! En effet, il en reviendra toujours aux membres d'investir les structures de l'ASSÉ pour aller de l'avant, cela tout autant pour organiser les instances et les actions que pour faire les contacts téléphoniques et être présents et présentes au bureau de l'ASSÉ.

C'est, je crois, sur ce travail qu'il importe de se consacrer : encourager l'implication et assurer la relève. Si je peux vous y aider, je le ferai ! Inutile de vous rappeler que je suis employée, mais utile de vous rappeler la différence importante que cela implique dans l'ASSÉ, c'est-à-dire que l'ASSÉ c'est avant tout votre responsabilité, la mienne étant de vous assurer ma présence, mon soutien et mes connaissances.

---

# Une organisation dynamique en quête de maturité politique

par François Baillargeon, secrétaire aux affaires académiques universitaires

---

Je présente ici le bilan de mon mandat au Conseil exécutif de l'ASSÉ. Je commencerai par faire état de mes réalisations personnelles pour ensuite aborder quelques considérations plus générales. Bien qu'occupant une place stratégique dans ses structures, je n'ai pas eu une véritable vue d'ensemble des activités de l'ASSÉ, aussi mon bilan ne se veut pas un examen exhaustif de l'année qui se termine. Je tenais seulement à souligner certains éléments qui, de mon point de vue, m'ont apparu significatifs.

## Bilan d'un mandat personnel

En mai 2002, j'ai été élu au poste de secrétaire aux affaires académiques universitaires. Toutefois, ce titre résume assez mal le travail dont je me suis acquitté, à ceci de près que, étudiant à l'université, j'y ai été par la force des choses beaucoup plus présent, à l'UQAM d'abord, mais aussi à l'occasion à Concordia, à l'UdeM et à l'Université Laval. Y ayant en outre milité sur une base locale avant de joindre l'exécutif de l'ASSÉ, j'avais aussi déjà une certaine connaissance des dossiers universitaires. Au-delà de ces considérations, nous avons dès le début improvisé un partage des tâches plutôt basé sur les disponibilités de chacun et chacune, l'ordre de priorité du travail à accomplir, les affinités personnelles, etc.

Je peux aujourd'hui confirmer que, sur un plan personnel, le choix de me présenter en mai dernier était le bon. Comme je le pensais, j'y ai appris énormément. Il a aussi été très gratifiant de participer aux réalisations de l'ASSÉ et de côtoyer les gens qui, comme moi, s'y sont investis. Ceci étant dit, j'aurais aimé avoir plus de constance dans mon travail. En fait, mon mandat a été à l'image de l'année de l'ASSÉ. Je me suis fortement investi à l'automne durant la campagne contre la ZLÉA, mais j'ai été incapable de soutenir ce rythme tout au long de l'année. Je me suis progressivement effacé à mesure que la session d'hiver avançait. J'ai pris la mesure de la difficulté de concilier le travail, les études, la vie sociale avec le militantisme et, en fin de parcours, il m'a manqué l'énergie pour être à la hauteur de mes ambitions. J'en tire néanmoins la conclusion que, moyennant de nécessaires vacances, je reprendrais volontiers du service pour un second mandat.

J'ai poursuivi un travail de recherche sur différents enjeux tels que la Zones de Libre-Échange des Amériques, les contrats de performance, la mondialisation et la privatisation de l'éducation. Il en est sorti un texte de présentation générale sur le processus d'« assujettissement de l'éducation aux lois du marché » de même qu'un atelier pour le camp de formation d'hiver. Je crois que l'essentiel des fruits de ces recherches est encore à venir. Plusieurs projets de textes attendent d'être entrepris, dont je me proposais de faire profiter l'ASSÉ.

Dans un ordre d'idées semblable, je me suis plusieurs fois consacré à la rédaction de communiqués de presse et d'éditoriaux. Je me suis aussi initié, avec assez de succès je crois, au travail de représentation médiatique, spécialement durant la campagne « Bas les masques ! À bas la ZLEA.

Sur le terrain, auprès des membres, j'ai été généralement moins présent que mes camarades du Conseil exécutif. J'ai, il est vrai, apporté ma contribution à quelques occasions, lors de la mobilisation pour la manifestation du 31 octobre ou pendant une tournée dans la région de Québec par exemple. L'essentiel de mes réalisations à ce chapitre se situe cependant dans ma participation aux grèves des modules d'histoire et de sociologie de l'UQAM, mon milieu immédiat.

## L'ASSÉ en général

Se remémorer les débuts de notre mandat permet d'estimer à sa juste mesure tout le chemin parcouru depuis. La période estivale a été plutôt difficile, marquée par deux démissions, un siège social à meubler et organiser, les premiers balbutiements d'un travail d'équipe à construire, une absence totale de transition avec l'équipe précédente, etc. Au plan des réalisations, il faut noter que c'est à ce moment qu'a débuté la collaboration de notre équipe avec la FCEE-Q à l'occasion de l'organisation de la rencontre pan-canadienne pour contrer la ZLÉA. On peut dater la fin de cette phase avec l'embauche, au début de l'automne, de notre permanente, Valérie Soly. Celle-ci a apporté un soutien inestimable au travail de l'exécutif et aux activités de l'ASSÉ en général. Forts et fortes de ce soutien, nous avons pu démarrer à plein régime la campagne contre la ZLÉA.

Dans l'ensemble, l'année qui s'achève a été riche en expérience. Elle a vu à la fois des succès retentissants et des échecs cuisants. Somme toute, au terme de ces fluctuations, l'ASSÉ sort grandie et renforcée de sa deuxième année d'existence. J'esquisserai une rétrospective à travers différents les différents thèmes qui suivent.

## Les plans d'action

La campagne « Bas les masques ! À bas la ZLÉA » est sans aucun doute à ranger dans la catégorie des succès. D'une part, l'ASSÉ a fait l'indéniable démonstration qu'elle pouvait être le puissant levier de mobilisation et de conscientisation qu'elle prétend être. Non seulement des milliers de personnes sont-elles descendues dans la rue pour une des plus grandes manifestations d'un mouvement continental, mais en plus l'ont-elles faits sous un mot d'ordre clair que des forces opportunistes n'ont pas réussi à diluer ou à corrompre de leur esprit corporatiste. Plutôt que d'exiger l'« exclusion de l'éducation de la ZLÉA », les contestataires du 31 octobre ont fermement rejeté le principe même de l'accord néolibéral. Je crois qu'il faut y voir un signe de l'importance politique croissante de l'ASSÉ au sein du mouvement étudiant québécois.

D'autre part, cette campagne confirme l'importance pour l'ASSÉ de se projeter dans les luttes de ce qu'il a été convenu d'appeler le mouvement anti-mondialisation (ou,

pour ceux et celles qui y tiendrait vraiment, le mouvement alter-mondialisation). C'est dans ces luttes qui attaquent la construction du nouvel ordre mondial capitaliste qu'on atteint véritablement la racine des problèmes sociaux, aussi bien en éducation qu'ailleurs. On arrive aussi facilement, par l'intermédiaire de la critique d'accords comme la ZLÉA et l'AGCS ou des politiques d'institutions internationales comme le FMI ou la Banque Mondiale, à mettre en lumière les liens entre les différents problèmes sociaux et politiques et entre les problèmes des différentes sociétés, autrement dit à alimenter une conscientisation globale, systémique.

Le plan d'action de l'hiver a été beaucoup moins heureux. En fait, il a essentiellement été abandonné. Nous savons le rôle que la guerre impérialiste en Irak est venue jouer en détournant beaucoup d'énergie militante, avec raison d'après moi. Cependant, l'explication ne tient pas qu'à cela. Sans entrer ici dans les détails, je renvoie plutôt aux observations de la section suivante quant aux difficultés d'élaboration des plans d'action.

## Discours et idéologie

À ce chapitre, une des forces de l'ASSÉ se consolide. Notre organisation s'affirme comme un pôle de développement et de diffusion d'une analyse critique et globale des enjeux en éducation. Cette analyse se précise aussi de plus en plus. Nous savons de mieux en mieux dépasser une lecture superficielle de la réalité pour identifier les tendances lourdes (la privatisation, tellement grossière et néanmoins sous-estimée par beaucoup), les décortiquer, isoler les éléments structurants (le financement conditionnel par exemple), faire les liens avec le contexte plus large des politiques néolibérales et de la mondialisation capitaliste, anticiper les conséquences des réformes en cours (la libéralisation du marché de l'éducation), etc. Ainsi, je crois que l'ASSÉ peut compter sur de solides assises au plan de l'analyse socio-économique, ce qui lui permet d'assumer une part importante de ses fonctions de formation et de conscientisation. En ce qui concerne l'analyse des rapports entre les sexes et le féminisme, il faut aussi souligner l'effort de quelques personnes, surtout des femmes, pour en faire un élément à part entière et à l'avant scène du discours de l'ASSÉ, mais il est évident qu'énormément reste à faire. Il faut dire que nous partons probablement d'encore plus loin en ce domaine. C'est justement une raison pour laquelle il est important pour l'ASSÉ d'en faire un caractère distinctif de son discours.

En revanche, j'identifierais les lacunes les plus importantes de nos réflexions au niveau de l'élaboration de nos stratégies et pratiques politiques. Nous manquons ici de maturité politique. Je n'ai pas de solutions évidentes à avancer, mais ce sera déjà quelque chose d'identifier nos faiblesses. De plus, le comité exécutif s'est déjà heurté à cet écueil dans ses propres réflexions sur la suite des choses et il a dégagé certaines pistes dont je m'inspirerai. Je résumerai le problème tel que je le perçois par le caractère trop artificiel de nos plans d'action. Il manque à la base de leur élaboration « une analyse concrète d'une situation concrète », si on me permet l'expression. Ce que j'entends par-là, c'est que nous avons de la difficulté à identifier des enjeux prioritaires où l'on devrait ouvrir des fronts de lutte, des objectifs précis à atteindre et sur lesquels il faudrait concentrer

notre énergie jusqu'à obtenir satisfaction ; Nous avons de la difficulté à lire l'actualité, la conjoncture et à y distinguer les possibilités particulières qu'offrent le climat politique, les rapports de force en présence ou encore à voir les nécessités qu'ils imposent.

Il semble trop souvent que nous faisons les choses à l'envers, que nous prenions comme point de départ des thèmes larges pour ensuite y adjoindre une liste de revendications de détails ; Il semble aussi y avoir beaucoup d'arbitraire dans ces choix. Les cadres de nos plans d'action sont également arbitraires, autrement dit sans rapport réel avec les objectifs à atteindre. Nous structurons nos plans d'action en fonction des calendriers scolaires et nous oublions d'évaluer si, au terme d'une session, nous avons réellement ou non fait des progrès concrets et s'il est justifié de mettre fin à une campagne ou s'il ne serait pas plutôt opportun de la relancer. D'autre part, il faudrait tâcher de moins charger notre calendrier militant dans la perspective de se laisser une plus grande marge de manœuvre face à des enjeux d'actualité imprévus. La guerre en Irak en est un exemple ; une éventuelle annonce de hausse des frais de scolarité en serait une autre. Enfin, il y a un criant besoin de collectiviser les réflexions menant à l'élaboration des plans d'action. Cela rendrait les délibérations en congrès moins ardues et faciliterait probablement aussi l'appropriation du plan d'action par tout le monde au niveau local. Cette collectivisation peut se faire dans plusieurs instances, les conseils régionaux et le conseil interrégional par exemple, comme s'effectuer dans des cadres moins formels, autour d'une bière ou d'un café entre militants et militantes de divers horizons. Pour porter ses fruits, elle doit également s'étaler sur une certaine période précédant les congrès.

## Les liens avec les mouvements sociaux

L'ASSÉ se revendique d'une « perspective sociétale globale » (voir les statuts et règlements). En simple, ce jargon sociologique signifie que nous envisageons le système d'éducation dans le contexte de la société dont il est issu, avec ses classes sociales, ses rapports de forces, les différentes réponses apportées à différents besoins et ainsi de suite. Cela implique aussi que nous menions des luttes dont les enjeux dépassent largement le cadre restreint du système d'éducation et donc que les problèmes en éducation ne soient pas considérés isolément ; leur analyse doit s'inscrire dans la promotion d'un projet de société plus général où le droit à l'éducation trouve sa place au sein d'un ensemble de droits sociaux touchant le travail, la santé, la sécurité sociale, etc. Sans être très détaillé, ce projet de société se définit minimalement par les principes de justice sociale et de démocratie (qui sont indissociables).

Cette orientation est assez bien intégrée au niveau du discours de l'ASSÉ. Elle se reflète notamment dans la façon dont a été abordée la lutte contre la ZLÉA, et à bien des égards dans le matériel d'information produit. Toutefois, il faudra éventuellement donner une forme plus concrète à cette solidarité de principe. En plus de refuser que le corporatisme ne contamine nos luttes, il est impératif de se lier de plus en plus près à d'autres mouvements sociaux : syndicats de professeur-e-s, de travailleurs et de travailleuses, associations de défense de droits, associations de locataires, etc., la liste peut être longue. Par solidarité, bien entendu, mais pas seulement par altruisme. Ce genre

d'alliance est aussi directement dans notre intérêt. Dans nos luttes particulières, nous nous heurtons souvent à des contraintes qui ne sont pas du ressort du ministère de l'Éducation, mais qui tiennent plutôt des grandes orientations de l'État sur lesquelles nous avons moins de portée (plus souvent qu'autrement en fait). Nous avons donc tout avantage à nous allier aux autres groupes qui ont le même intérêt que nous à infléchir les grandes lignes des politiques gouvernementales, et ce afin de mener des luttes qui dépassent nos champs d'intervention respectifs.

La lutte contre la ZLÉA, qui s'est soldée par une manifestation massive essentiellement étudiante, a mis en lumière les difficultés de dépasser le discours pour rejoindre effectivement les autres mouvements sociaux. Les premiers pas faits dans la direction d'une lutte pour un revenu minimum garanti et d'une collaboration à une « conférence des droits sociaux », en mai prochain, sont au contraire des signes encourageants qu'il faut pousser plus avant.

En conclusion, je soulignerai deux éléments qui m'amènent à dire que, malgré les hauts et les bas de cette année de lutte, le bilan de l'ASSÉ est largement positif. D'une part, la visibilité médiatique de l'ASSÉ a pris du mieux, à la fois dans les médias étudiants et dans les médias de masse. Nous y avons mis les moyens financiers, bien sûr, mais nous nous sommes aussi et surtout affirmé-e-s comme force politique et mobilisatrice; impossible à passer sous silence. Ce n'est pas en soi un fait d'une si grande importance, mais je crois qu'il illustre significativement un important travail sous-jacent. D'autre part, l'ASSÉ a connu dans les derniers mois une forte croissance au niveau du membership, aussi bien au niveau collégial qu'universitaire. Cela prouve que beaucoup de gens sont prêts à s'engager sur la base progressiste du syndicalisme de combat et qu'ils et elles reconnaissent dans l'ASSÉ l'opportunité de le faire. Ce me semble être un signe éloquent de la portée de notre effort collectif et un encouragement à redoubler d'ardeur.

---

## Uni-e-s pour lutter, organisé-e-s, pour vaincre ...

par Héloïse Moysan-Lapointe, secrétaire à l'information

---

Lorsque je me suis présentée à l'exécutif de l'ASSÉ (au poste de secrétaire à l'information), je désirais participer à la croissance de l'ASSÉ, tant grâce à mes diverses expériences que par le temps que je pouvais me permettre de consacrer à la cause étudiante. De façon générale, je suis satisfaite de moi-même et des gens avec qui j'ai été appelée à travailler, mais je crois qu'il est important de profiter du Congrès annuel pour faire le point sur l'année passée.

### La tâche de secrétaire à l'information

La tâche de secrétaire à l'information comprend, en peu de mots, la production et la distribution du matériel d'information. Ma première priorité, cette année, a été de produire du matériel de base, c'est-à-dire des dépliants, tracts, affiches et livrets présentant ce qu'est l'ASSÉ, ce qu'est le syndicalisme de lutte etc. ... Cette tâche est bien entamée, et, bien qu'il reste encore quelques documents à produire, on peut dire que l'essentiel est maintenant réalisé. Ceci permettra au prochain exécutif de se consacrer à la production de matériel plus particulier à chaque campagne. J'ai aussi été appelée à produire du matériel d'information relatif aux différentes campagnes. À l'automne, des difficultés avec l'imprimeur en plus d'un léger retard dans les échéances ont fait que la série *Bas les masques – À bas la ZLÉA* n'a pas été aussi utile qu'elle aurait pu l'être. Je crois qu'une meilleure organisation aurait pu, en partie, éviter le problème des délais, et aurait permis de laisser plus de temps pour la distribution du matériel. À l'hiver, l'absence de campagne soutenue a fait qu'aucun matériel n'a été produit en grande quantité. Cependant, quelques tracts ( guerre, projet contact, endettement étudiant ) sont disponibles sur le site Internet et pourront peut-être être réutilisés dans d'autres contextes.

Je tiens à souligner l'excellent travail du comité journal, qui s'est acquitté de ses tâches de façon autonome, dynamique et organisée, tant au niveau de la production que de la distribution. On a pu voir un comité prendre toute la place qui lui est réservée dans les statuts et règlements de l'ASSÉ, déchargeant ainsi l'exécutif d'une lourde responsabilité.

Évidemment, ce n'est pas tout de produire du matériel, encore faut-il qu'il parvienne aux mains du commun des membres. En ce sens, je crois qu'entre la session d'automne et la session d'hiver, on a pu remarquer une nette amélioration. Un meilleur respect des échéances dans la production, une meilleure coordination avec les tournées internes et externes, et plus de gens pour faire les tournées a permis de s'assurer de la distribution main à main de documents d'information (principalement explication de ce qu'est l'ASSÉ, journal et information sur les campagnes) chez tous les membres et chez quelques non-membres.

Il est important de souligner la part de travail accomplie par la permanente. Elle a en effet été appelée, vu sa présence régulière au bureau, à prendre en charge les contacts

avec l'imprimeur et les contacts avec les membres préalables aux envois de matériel. Je crois que la présence de la permanence a grandement participé à la distribution efficace et rapide du matériel.

## Tâches générales d'exécutif

Lors de mon mandat, je me suis acquittée de diverses tâches. Ces tâches incluaient de la recherche (mondialisation, privatisation de l'éducation, endettement étudiant ...) afin de produire du matériel d'information approprié et d'avoir toutes les cartes en main pour pouvoir réagir à l'actualité. J'ai beaucoup apprécié ces tâches, mais je crois qu'une communication plus serrée avec les membres aurait pu optimiser le travail, renforçant les constats généraux d'exemples particuliers, plus concrets et plus intéressants.

J'ai aussi été appelée à faire une part du travail relatif aux médias, que ce soit en rédigeant des communiqués, en agissant à titre de porte-parole ou en effectuant des tournées téléphoniques pour les inciter à consulter nos communiqués et assister à nos conférences de presse. À ce sujet, il faut constater que l'utilisation du fil de presse payant CNW-telbec fait son effet. La couverture médiatique obtenue sur la grève contre la ZLÉA, sur la question du projet contact et sur la guerre en Irak est indéniablement meilleure que l'année passée. D'un autre côté, il ne faut pas négliger les coûts importants de l'utilisation de ce service lors des budgets.

J'ai de plus participé à la perpétuelle tâche mobilisation active, lors de tournées chez les membres. J'ai été heureuse de faire ce travail essentiel, mais j'ai été déçue de constater que peu de gens extérieurs à l'exécutif se sont portés volontaires pour les tournées. Il serait pourtant pertinent que les militants et les militantes de l'ASSÉ participent à ces événements. En plus d'aider les associations étudiantes locales à exécuter un travail plus que nécessaire de mobilisation sur le terrain, les tournées sont une occasion de prendre le pouls des associations. La communication entre les associations ne devrait pas se résumer aux interventions formulées lors des instances. En ce sens, je crois que les tournées sont une occasion de se familiariser avec les réalités particulières des différents membres.

## Retour sur les campagnes de l'ASSÉ

Je suis entrée en poste alors que se préparait un projet extrêmement stimulant : celui de grève générale continentale contre la ZLÉA. Un des éléments qui m'a beaucoup inspiré de cette campagne était le fait qu'elle ne s'organisait pas, à l'origine, en réaction à un sommet quelconque, mais se réappropriait le calendrier des manifestations, plutôt que de simplement attendre d'avoir un sommet contre lequel s'en prendre. L'intérêt de cette approche était qu'elle nécessitait une mobilisation de fond, qui ne reposait sur aucun artifice. Cependant, les circonstances internationales ont fait que le calendrier s'est adapté à des rencontres internationales. Heureusement, l'esprit de la campagne a été conservé. Un bilan plus détaillé de cette campagne a été déposé au conseil Interrégional, inutile

donc de répéter mot pour mot, pour peu que ce bilan ne repose pas dans le fond des classeurs jamais ouverts.

La campagne de la session d'hiver a été difficile à élaborer en Congrès. Un manque de préparation ainsi qu'une certaine confusion quant aux priorités à avoir sont peut-être à l'origine de cette difficulté. J'ai pu constater les effets de ce manque de préparation pendant le Congrès, mais surtout après. En effet, il a semblé que les associations membres ne se sont pas appropriées le plan d'action et ne l'ont donc pas mis en pratique localement. Sans cela, les actions nationales sont impossibles à réaliser, et surtout, n'ont aucun sens. La guerre en Irak a donné le coup de grâce à une campagne déjà mal amorcée, puisque l'organisation de mobilisations et d'actions à la dernière minute requiert beaucoup d'énergie aux exécutifs locaux, énergie qui ne pouvait être alors mise sur la campagne *Pour une réelle accessibilité aux études*. Dans ces circonstances, il est évident que les décisions qui ont été prises au Congrès extraordinaire sur le plan d'action (pour y intégrer des précisions sur les actions contre la guerre) n'ont pas tenu compte des ressources disponibles et des possibles conflits dans les délais. Malgré tout, la mobilisation sur la guerre a été un moment fort de la session, et espérons que le travail contre l'impérialisme se poursuivra en parallèle des campagnes de l'ASSÉ.

## Réflexion sur les instances de l'ASSÉ

De façon générale, je crois que l'ASSÉ a encore beaucoup de chemin à faire pour être à la hauteur de ses plus hautes ambitions. Je crois qu'une meilleure communication, plus de préparation avant la prise de décision et plus de réalisme dans les tâches que l'on se donne collectivement vont aider à résoudre plusieurs problèmes. En ce sens, l'exécutif a déposé quelques textes proposant des pistes de solutions aux problèmes de cet ordre. Si ce paragraphe n'est pas plus détaillé, c'est surtout parce que vous retrouverez l'essentiel de mon propos dans les textes du cahier.

En conclusion, je crois qu'il faut se féliciter du travail accompli. L'ASSÉ est un projet solide en train de se concrétiser de plus en plus efficacement. Il est essentiel de continuer sur cette lancée positive, où rien n'est acquis et tout est encore à faire. Je crois sincèrement qu'une des forces de l'ASSÉ est, malgré des apparences de grosse machine lourde, son dynamisme. Nous avons réussi, en deux ans, à rassembler plus de 50 000 membres (huit associations étudiantes collégiales et 6 associations étudiantes universitaires), à mener une campagne de sensibilisation contre l'assujettissement de l'éducation aux lois du marché, à faire descendre des milliers de personnes dans la rue contre la ZLÉA sans sommet pour justifier les actions, bref, nous avons su faire preuve d'initiative et d'audace. Pour des gains réels dans le système d'éducation et pour une société plus démocratique, pour un rapport de force permanent avec l'état et l'entreprise, desquels toute la population, étudiante ou non, profitera, je crois qu'il est important de continuer le travail quotidien de recherche, d'information, de sensibilisation, de mobilisation et d'action.

***Oui au militantisme étudiant ! Oui au syndicalisme de lutte ! Oui à un système d'éducation public, laïc, gratuit, accessible à tous et à toutes !***

---

# Bilan optimiste pour l'ASSÉ

par Mathieu Corbeil-Bussières, secrétaire aux affaires externes

---

## Ma tâche à l'externe

Pendant la durée de mon mandat, c'est-à-dire cet hiver, il y a eu trois campagnes d'affiliation : le module de Sociologie à l'Université de Montréal, le module de Science Politique de l'UQAM et le CÉGEP de Matane. Dans les trois cas, c'est une réussite! Soulignons ici que l'ASSÉ a fait son entrée à l'Université de Montréal (ce qui n'est pas rien!), que nous avons maintenant un membre d'une autre faculté que les Sciences Humaines de l'UQAM et que Lapocatière n'est maintenant plus tout seul dans sa région. Félicitations et bienvenue à nos nouveaux membres!!!

Cet hiver, j'ai eu la chance de parcourir quelques beaux coins de notre merveilleuse province. Je me suis donc rendu, en compagnie de Renaud, secrétaire aux affaires internes, dans la région du Saguenay, plus précisément à Alma. Nous avons participé à une de leurs assemblées générales, où la FECQ était également présente. J'ai été agréablement surpris de voir la population étudiante ainsi le conseil exécutif très favorables à l'ASSÉ. Si nous y mettons l'effort, il est fort possible qu'il y ait une campagne d'affiliation à l'automne!

Nous avons aussi fait une tournée d'une semaine dans la capitale nationale à laquelle tous les exécutants et toutes les exécutantes ont pris part. Nous avons donc pu constater que la contestation de l'association unitaire de l'Université Laval, la CADEUL ainsi que de la FEUQ, s'organise et prend de la vigueur. Une table de concertation des associations modulaires et facultaires dissidentes a été mise sur pied pendant la session et des campagnes de désaffiliation de ces deux fédérations corporatistes à l'automne prochain. Il serait important de suivre et de supporter, au besoin, ce mouvement de contestation.

## Mon expérience à l'ASSÉ

Ce que j'ai remarqué, depuis que je m'implique dans le mouvement étudiant, c'est que la session d'automne est généralement plus prolifique que la session d'hiver. Dès que ce constat est fait, il faut s'ajuster. Comment faire pour que la session d'hiver ne tombe pas à l'eau et que nous puissions mener nos campagnes à terme? Que devons-nous favoriser comme sujet ou thème de campagne? Selon moi, nous avons quelques pistes de solutions.

Tout d'abord, je crois qu'il faudrait planifier nos plans d'action à plus long terme. Depuis les débuts de l'ASSÉ, les campagnes semblent planifiées pour une session. La session dernière, nous avons eu une campagne contre la ZLÉA en automne et en hiver, on tourne la page et on saute à pieds joints dans une nouvelle campagne. Ceci accentue la cassure entre les deux sessions qui existe déjà et fait en sorte que le redémarrage est long et difficile. Il serait déjà plus facile de se servir d'un momentum obtenu en fin de session

d'automne pour relancer la même campagne en hiver. La population étudiante serait déjà sensibilisée aux revendications et aux problématiques soulevées ce qui aiderait la mobilisation, plus difficile, en hiver.

Ensuite, pour ce qui est du choix des thèmes de campagne, je crois que nous devons également revoir notre façon de les choisir. Nous avons souvent pris des généralités, voir des principes comme titre et nous y ajoutions une liste de revendications. Il faudrait selon moi faire le contraire. Il est temps que l'ASSÉ commence à faire des gains concrets et ça veut dire que nous prenions des revendications plus précises et concrètes et que nous ne les lâchions pas avant d'avoir eu satisfaction. Il faut que nous passions du spécifique au général, et non l'inverse. Il serait plus facile de commencer à instaurer un réel rapport de force de cette façon puisqu'il est plus facile de mobiliser des gens sur des sujets bien précis plutôt que sur des grands principes.

Une autre chose sur laquelle il faudrait se pencher, c'est le niveau d'implication dans nos instances. Dans nos structures, il y a une cinquantaine de postes, soit sur des Comités ou des Conseils régionaux. Malheureusement, nous sommes loin d'avoir comblé l'ensemble de ces postes. Je ne m'éterniserai pas là dessus puisqu'un texte a été rédigé exclusivement sur ce sujet, mais je crois que c'est une problématique qui mérite d'être soulevée.

En terminant, je pense que l'ASSÉ peut, à court terme, faire des avancées importantes. Dans le contexte où nous avons un nouveau gouvernement libéral, il faut s'attendre à avoir des surprises. C'est, rappelons-le, le dernier parti à avoir osé dégeler les frais de scolarités, c'était d'ailleurs une augmentation plus que substantielle. Ça ne veut pas dire qu'ils et qu'elles vont assurément nous refaire le même coup mais Charest a découvert un déficit de deux milliards, qu'il devra bien récupérer quelque part. Même si les frais n'augmentent pas, il y a quand même des revendications que nous pouvons porter et que nous avons de bonnes chances de gagner. Il suffit de bien les cerner et de bien monter un plan stratégique pour y arriver.

Mon passage au Conseil exécutif me fut des plus enrichissants et m'a permis de mieux saisir le fonctionnement d'un syndicat de lutte national. Je finirai donc mon bilan en vous communiquant mon optimisme pour la suite. La situation de l'ASSÉ est plus que positive; il ne tient qu'à nous de faire en sorte que l'organisation gagne en force et en maturité dans les prochaines années. Retroussons nos manches et travaillons d'arrache-pied et les résultats viendront! UNISSONS NOS FORCES, LE COMBAT CONTINU, ET NOUS VAINCRONS!!!

---

## De la pensée en action

par Renaud Phaneuf, secrétaire aux affaires internes

---

Après avoir milité un peu plus d'un an et demi à travers les structures de l'ASSÉ, j'ai décidé en février de me présenter sur le conseil exécutif. Mon choix fut motivé par mon profond désir de changer radicalement mon paysage quotidien, de perturber l'État actuel des choses, déplorable. Mais pourquoi alors choisir de m'impliquer corps et âme dans l'ASSÉ plutôt que dans diverses autres organisations de quartier, qui semblent souvent avoir un impact plus direct sur des gens en extrême nécessité, que sur les étudiants et les étudiantes ??

### Pourquoi l'ASSÉ ?

Ce qui m'a d'abord frappé dans l'ASSÉ, c'est l'ouverture d'esprit que l'on s'efforce de garder sur le monde. Le fait qu'elle considère les étudiantes et les étudiants comme étant de jeunes travailleuses et travailleurs intellectuel-le-s permet de mettre en perspective des analyses plus globales que si l'on désirerait seulement leur dénicher un emploi assuré une fois diplômées... Le projet social de l'ASSÉ (éduquer des citoyens et citoyennes) est radical de par sa définition, car il cherche à regrouper les outils nécessaires afin de s'attaquer à la racine du malaise social, pour enfin prévenir plutôt que de guérir... Repenser, reconstruire.

En promouvant ainsi l'intérêt politique et l'implication sociale (la culture d'assemblée Générale), l'ASSÉ tente de regrouper des individus autour d'intérêts communs, afin de mieux les défendre individuellement et collectivement. Par l'éducation, l'information, la conscientisation, l'ASSÉ vise à rendre leur dignité aux gens en les responsabilisant, en leur donnant le pouvoir (par la démocratie directe). Autonomie! Émancipation! C'est ainsi que nous comptons construire un mouvement contestataire de l'ordre établi : localement, régionalement, nationalement, internationalement!

À travers nos revendications, nous reconnaissons un antagonisme irréductible entre les intérêts collectifs des étudiants et étudiantes et les intérêts privés visant le profit. Nous refusons une logique marchande en éducation ainsi que ses influences sous-jacentes, qu'elles soient d'ordre matériel, académique, culturel,... Nous sommes pour la gratuité scolaire, pour l'abolition de la cote R et du principe de contingentement, pour la reconstitution des Conseils d'Administration sous forme autogestionnaire, etc. C'est pour la même raison qu'aucun des postes dans nos instances n'est rémunéré, hormis la permanence.

Avec des positions sur le logement, pour un revenu minimum garanti, etc., l'ASSÉ reconnaît en quelque sorte le « droit de vivre » à tous et à toutes, sans discrimination. Dans cette suite d'idées, avec une opposition ferme au projet de Zone de Libre-Échange des Amériques (ou le processus de la globalisation), l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante vise à établir une réelle solidarité syndicale avec les

différents milieux de la société civile afin de maintenir un rapport de force permanent face à l'État, en route vers l'École gratuite, celle de la vie.

## De la pensée en action

Si j'ai ainsi décrit une vision bien personnelle de l'ASSÉ, c'est pour vous montrer comment je crois aux structures, aux statuts et règlements, aux buts et principes, aux revendications dont l'ASSÉ s'est jusqu'à présent dotée. D'autant plus qu'après deux années d'existence, nous comptons maintenant plus de 50 000 membres au Québec, réparti-e-s sur les réseaux collégial et universitaire. L'ASSÉ a donc plus que jamais un potentiel de frappe assez fort pour espérer mener à bien ses campagnes avec des gains concrets et s'imposer au Québec comme syndicat de lutte incontournable...

Cependant, comme l'indique mon sous-titre, ces gains ne viendront pas sans effort considérable de mobilisation et sans des plans d'action organisés de manière stratégique. Il nous faut pour cela établir une communication quotidienne entre nous pour mieux nous organiser localement, régionalement et nationalement. C'est ici que les délégué-e-s des associations locales viennent faire toute la différence.

Souvent, les délégué-e-s n'arrivent pas à rapporter adéquatement l'information des instances de l'ASSÉ vers le local (ou vice-versa). Cela est entre autre explicable par les délégations d'une seule personne qui ont alors beaucoup d'informations à rapporter et qui ne se sent pas nécessairement capable d'exprimer l'essence de revendications, même s'il ou elle est en accord avec. Il est beaucoup plus facile de communiquer face à face que par fax, téléphone ou Internet interposé. On a tous et toutes besoin de support pour nous conseiller, nous renseigner ou simplement pour nous aider à mobiliser au niveau local. Pour être actif et actives au quotidien, il faut être à l'aise au niveau local.

Il serait souhaitable aussi que les comités de mobilisation (ou autre) soient davantage conviés aux instances afin qu'ils aient leur mot à dire. Entre eux, ces comités de différents cégeps et universités pourraient également plus se rencontrer et partager d'informations. On m'a entre autre communiqué le désir de partager des textes d'analyse globale entre comités de mobilisation locaux.

Finalement, s'il est certain qu'avec une meilleure communication, on évite de laisser aux oubliettes de belles idées, il faut se rappeler que la peur de faire une erreur ou de dire une 'connerie' durant une instance n'est rien à côté du travail perdu par manque de communication, cause d'orgueil !

## Bilan personnel

J'ai décidé en février de me présenter comme secrétaire aux affaires internes sur l'exécutif. Ce qui m'a d'abord intéressé de ce poste était simplement d'avoir à faire le lien entre les cégeps et les universités membres de l'ASSÉ. Pour ce faire, il m'a paru primordial de découvrir les diverses dynamiques locales en m'y rendant sur place afin de

constater de mes propres yeux les particularités que renferme chaque région, chaque institution.

Ainsi, plusieurs facteurs caractérisent les différentes institutions : le nombre d'étudiantes et étudiants, la proportion qu'a le secteur technique par rapport au pré-universitaire, la stabilité de l'association étudiante par le passé, la richesse de la région, la proximité d'autres institutions, etc. Malgré tout cela, tout n'est pas coulé dans le béton, et peu importe quel genre de bassin de population vient y étudier, il ne manquera pas de luttes locales et de campagnes nationales à mener avant longtemps ...

Les luttes les plus répandues au niveau local : les contrats d'exclusivité (Zoom Media, cafétérias, coopsco à certains endroits,...), les hausses des frais afférents(ex : 50\$ en 3 ans à Ste-Foy...), les Fondations et les partenariats privé-public,...

Ce qui m'a frappé en faisant tant de petits séjours, c'est la diversité des moyens utilisés pour faire de la mobilisation et de l'information. Chaque association aurait avantage à mieux communiquer avec les autres pour s'échanger leurs bonnes idées et leurs initiatives.

En tant qu'interne, je me suis chargé de rappeler aux membres qu'une deuxième liste de diffusion existait, pour supporter plus spécifiquement les associations. J'en suis désormais le modérateur (s'il y a des nouveaux ou nouvelles qui désirent s'inscrire...). Petit commentaire sur Internet : cela nous donne une bonne opportunité pour s'écrire librement dans le temps, que ce soit le jour ou la nuit, on finit par se rejoindre ! ...MAIS mais mais, on a tendance à oublier les bons vieux moyens : face à face (une bière ou un café comme prétexte), le téléphone ou encore le FAX...

Dernier conseil en tant qu'interne, N'EN PRENEZ PAS TROP SUR LES BRAS, AU RISQUE DE NE PAS LE FAIRE, OU ALORS AVERTISSEZ IMMÉDIATEMENT SI VOUS PENSEZ NE PAS POUVOIR Y ARRIVER !!! C'est pas grave... et n'hésitez surtout pas à me contacter pour quoi que ce soit.

« L'engagement individuel, avec une visée collective. »

## Critiques et Suggestions

### Critique

On se fait dire souvent par des membres (ou non-membres) que notre matériel d'information est de la propagande subjective, qu'elle ne laisse pas place à la diversité et la liberté d'expression. Je pense qu'il est vrai d'affirmer que l'on est subjectif. On assume et on diffuse nos opinions, nos revendications votées en instances, le fruit de la démocratie...

Pour ce qui est de notre oppression sur les diverses autres opinions politiques, je crois que ces commentaires dévoilent un flagrant symptôme du manque de culture d'assemblée Générale. Il ne faut pas se le cacher, la démocratie directe fait fuir beaucoup

de gens et d'opinions divergentes. Aussi, je pense que l'ASSÉ a davantage à accepter la critique et à confronter les discours qui nous condamnent. C'est ainsi que nous pourrions construire un réel engagement politique de la population étudiante, basé sur des individus autonomes et subjectifs qui n'ont pas peur de la confrontation des idées.

Cela démontre seulement d'après moi que nous ne faisons pas assez de mobilisation directe, de discussions face à face où l'on confronte des idéologies opposées. Il faut tenter de se rapprocher le plus possible de l'impossible. Il faut viser prendre le temps de converser directement avec chacun et chacune des étudiantes et étudiants membres !!!

### Suggestion

*Au quotidien, faire la promotion de l'engagement politique individuel, de participation aux assemblées générales, de la démocratie directe, de la mobilisation directe et du syndicalisme de lutte.*

*Tâcher de rapporter le mieux possible les critiques que l'on nous adresse, dans le but de les analyser et de mieux faire passer notre message. (en sachant très bien que nous aurons toujours nos détracteurs et détractrices)*

### Critique

Les structures de l'ASSÉ (les statuts et règlements) sont un mal nécessaire pour un syndicat national étudiant. Comme pour les procédures utilisées dans les instances, ces cadres et règlements servent à assurer une stabilité dans le travail et le respect des droits élémentaires des individus (ex. droit de parole, comité femme,...). Elles permettent entre autres par les différents postes officiels (exécutif, comités, Conseils Régionaux, délégué-e-s,...) de s'assurer de l'accomplissement de certaines tâches nécessaires à l'avancement de l'ASSÉ dans ses campagnes et dans les luttes locales des associations étudiantes.

Cependant, ces cadres peuvent intimider par leurs obligations conséquentes (remplir les mandats rattachés) et par la peur des gens devant l'inconnu (incertitudes devant les implications de se présenter à un poste précis). Le danger avec des structures est de centraliser l'information et la réflexion, une tendance inévitable et présente à l'ASSÉ. Il faut donc, après en avoir pris conscience, tenter le plus possible d'éviter cette centralisation en encourageant des individus à venir participer aux instances sans nécessairement être élu-e à un poste ou venir aux instances avec des mandats et buts précis, autres que l'observation. La centralisation du pouvoir (parce que l'information et la réflexion sont à la base du pouvoir faire de l'ASSÉ...) mène inévitablement à des manques de communication. Il faut se rappeler ce que disent les vieux sages: « Diviser pour mieux régner. »

## Suggestions

*Favoriser plus encore la participation d'une vaste diversité d'individus non-élu-es.  
(Comités de mob. et autres, non-membres, simples individus, milieux extérieurs au  
monde étudiant,...)*

*Ne pas avoir peur de communiquer entre nous, au quotidien, chaque jour...*

## Hommages à l'ASSÉ

Assez vanté les structures et le travail fait sur papiers...

Je voudrais dire un merci spécial à tout le monde, individuellement et collectivement, qui s'est investi dans le travail de mobilisation directe et qui s'impliquera dans le futur pour l'avancement d'un mouvement radical de contestation sociale, au Québec comme par le monde.

Merci

*Nous sommes le pouvoir,*

*Et il ne nous reste qu'à nous activer !!!*

*Prendre la parole, en criant s'il le faut, ...il le faut.*

*Plus fort que le tumulte de la pluie orageuse qui pleure au dehors.*

*Ici, dès maintenant, sans arrêt...*

# Rapport du Comité journal

Il ne fait aucun doute que la dernière année fut globalement positive pour le comité journal de l'ASSÉ. Si notre mémoire est bonne, le comité a sorti un *Ultimatum* de douze pages pour la rentrée, deux de huit pages et un dernier de 4 pages marquant la fin de l'année scolaire. De plus, trois de ces derniers furent traduits en anglais. Le comité produisit aussi 3 *Ultimatum Express*, qui eux, ne furent malheureusement pas traduits.

Le comité a commencé l'année avec 5 membres pour terminer avec 3 membres masculins. La distribution s'est faite relativement bien toute l'année. Cependant, il apparaît certain que le comité ne peut s'en charger seul et qu'une plus grande participation des membres de l'ASSÉ et de toute personne intéressée serait grandement souhaitable, notamment en ce qui a trait aux cégeps et universités non-membres, où il ne suffit pas de laisser les journaux à l'asso, mais de les remettre de main à main. Le comité se chargera d'annoncer la sortie d'un journal, sur la liste de discussion par exemple, et attendra avec impatience les dizaines (!) de volontaires.

La liste de discussion pourra aussi être utilisée afin de faire participer plus de membres à la rédaction du journal. Cette année, certains numéros, normaux ou express, furent particulièrement montréalais et souvent uqamiens. Il est important que l'*Ultimatum* représente l'ensemble des membres de l'ASSÉ et que ses pages soient ouvertes à toutes et tous. En outre, il serait primordial de faire participer plus de femmes à la rédaction et de ne pas limiter leurs articles au féminisme, ce qui a malheureusement été parfois le cas. On s'en doute, rien n'était volontaire, mais cela doit être amélioré l'an prochain.

Pour ce qui est de la mise en page, vous avez sans doute remarqué de légers changements. Nous avons pris la décision de recommencer à mettre du texte sur la page couverture et de faire des dessins l'exception à la règle. Il pourrait être intéressant aussi de trouver d'autres images ou dessins pour l'intérieur afin de se sortir du carcan dans lequel l'*Ultimatum* est enfermé. Toute suggestion sera évidemment considérée.

Le comité espère que vous avez apprécié ce que vous avez lu cette année. N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez participer à la rédaction ou à la distribution, si vous avez des questions, des critiques, des idées...

Le comité journal

# L'ASSÉ et le féminisme

À l'ASSÉ, la perspective féministe est bien présente dans les mandats et les positions. Un comité femmes qui détient plusieurs pouvoirs et une grande part de responsabilités, des positions dénonçant le patriarcat et ses implications (tant dans la société en général qu'à l'intérieur même du mouvement étudiant), des pratiques de féminisation, des caucus non mixtes, sont des outils que l'ASSÉ s'est donnée pour faire avancer la cause des femmes et des étudiantes afin d'atteindre une égalité réelle entre les sexes ... Ces éléments sont parfois incompris et font peur à plusieurs. Nous tenterons ici de démystifier quelques-uns de ces éléments. Évidemment, pour bien comprendre les enjeux du féminisme et sa place dans le mouvement étudiant, un seul texte ne suffit pas, mais nous espérons que ce texte vous incitera à vous renseigner davantage.

Tout commence par quelques constats : comment se fait-il que, pour à peu près autant d'étudiantes que d'étudiants membres des associations, il y ait une si faible représentation des femmes sur les instances? Comment se fait-il que les tâches de porte-parole, d'orateur ou d'oratrices invité-e-s, de représentant ou de représentante auprès des médias, bref, les tâches visibles soient plus souvent prises en charge par des hommes tandis que les tâches de logistique, d'organisation et de travail d'arrière scène soient plus souvent pris en charge par des femmes? (Ceci n'est pas une règle, c'est plutôt une tendance générale qu'on ne peut nier malgré des exceptions.) Pourquoi les hommes prennent-ils, toute proportion gardée, plus souvent la parole que les femmes et parlent plus longtemps? Mais surtout, comment pouvons nous agir pour renverser la vapeur, pour que les femmes prennent leur place dans l'ASSÉ et dans la société en général?

C'est sur ces questions que les féministes et pro-féministes de l'ASSÉ travaillent. Ce travail de réflexion, de sensibilisation, de mobilisation et d'action se fait principalement dans le cadre du comité femmes, mais doit aussi se faire partout dans l'ASSÉ et localement, dans les associations étudiantes. La lutte des femmes de l'ASSÉ s'oriente autour de deux grands axes

## **L'oppression des femmes dans la société, rôle du système d'éducation**

Que ce soit l'absence d'équité salariale, l'insuffisance des prêts et bourses pour les familles monoparentales, plus souvent qu'autrement dirigées par des femmes qui doivent renoncer à l'éducation par manque de moyens; Que ce soit aussi des modèles sociaux qui incitent les femmes à opter pour certains métiers et les hommes pour certains autres. Que ce soit la présence de publicité sexiste dans les écoles, jusque dans les cabinets de toilette, qui propose un modèle féminin réduit à l'état d'objet sexuel, le patriarcat, c'est-à-dire un système familial et social fondé sur le pouvoir exclusif des hommes, se concrétise partout autour de nous. Le patriarcat se manifeste aussi plus subtilement dans les textes des livres de classe. Les mises en situation utilisées dans les cahiers d'exercices sont souvent le reflet d'un monde stéréotypé sur la base du sexe, les enseignants et les enseignantes adaptent souvent leurs attentes selon le sexe de chaque élève, présumant que les filles sont « naturellement » plus minutieuses et appliquées, les

livres d'histoire font abstraction de l'histoire des femmes ... plus on creuse et plus on s'interroge, plus on trouve des manifestations de l'oppression subtile qu'est le patriarcat.

## L'oppression des femmes dans le mouvement étudiant

Le patriarcat, ce n'est pas que les autres, c'est nous aussi. C'est aussi toute une série d'habitudes et de façons de faire que nous avons, hommes et femmes, intégrés et que nous reproduisons. Pour briser une oppression sociale, nous devons, entre autre, briser les comportements que nous reproduisons sur une base quotidienne. Ces comportements sont particulièrement présents sur le plan du langage. Voici quelques attitudes qui reviennent souvent et quelques pistes de solutions

- ?? Jouer au « solutionneur » de problèmes : être toujours celui qui donne la réponse (ou la solution), avant que les autres aient eu quelque opportunité de contribuer à l'échange.
- ?? Monopoliser le crachoir : parler trop souvent, trop longtemps et trop fort.
- ?? Parler en « majuscule » : présenter ses opinions et ses solutions comme point final sur tout sujet, attitude renforcée par le ton de la voix et l'attitude physique.
- ?? Adopter une attitude défensive : répondre à toute opinion contraire à la sienne comme s'il s'agissait d'une attaque personnelle.
- ?? Couper les cheveux en quatre : soulever chaque imperfection des interventions des autres et une exception à chaque généralité énoncée.
- ?? Diriger la scène : prendre continuellement la responsabilité des tâches clés avant que les autres n'aient la chance de se porter volontaires.
- ?? Reformuler : reprendre en ses propres mots ce qu'une personne (le plus souvent une femme) vient de dire de façon parfaitement claire. Embarquer sur la conclusion d'une intervention pour la récupérer à ses propres fins (phénomène du « recouvrement »).
- ?? Chercher les feux de la rampe : se servir de toutes sortes de stratagèmes, de mises en scène, pour attirer un maximum d'attention sur soi, ses idées.
- ?? Rabaisser : commencer ses phrases avec des tournures telles: « Auparavant je croyais cela, mais maintenant... » ou « Comment peux-tu arriver à dire que... ».
- ?? Parler pour les autres : faire de ses opinions la voix d'une collectivité pour leur donner du poids : « Beaucoup d'entre nous pensons que... ». Interpréter à ses fins ce que disent les autres: « Ce qu'elle veut dire, en fait, c'est que... ».

- ?? Faire du « forcing » : imposer comme seuls valables la tâche et le contenu, en éloignant le groupe de l'éducation de chacune, ainsi d'une attention au processus de travail collectif et à la forme des productions.
- ?? Déplacer la question : ramener le sujet de la discussion à quelques thèmes que l'on maîtrise, de façon à briller en donnant libre cours à ses dadas.
- ?? Faire preuve de négativisme: trouver quelque chose d'incorrect ou de problématique à tout sujet ou projet abordé.
- ?? N'écouter que soi : formuler mentalement une réponse dès les premières phrases de la personne qui parle, ne plus écouter à partir de ce moment et prendre la parole à la première occasion.
- ?? Être intransigeant et dogmatique : affirmer une position finale et indiscutable, même à propos de sujets mineurs.
- ?? Jouer à la hiérarchie : s'accrocher à des positions de pouvoir formelles et leur donner plus d'importance qu'il ne le faut.
- ?? Être condescendant et paternaliste : infantiliser les femmes et les nouveaux arrivants.
- ?? Draguer : traiter les femmes avec séduction, se servir de la sexualité pour les manipuler, en utilisant « l'humour ambigu », le pro-féminisme de façade.
- ?? Jouer au coq : aller chercher l'attention et le soutien des femmes en faisant preuve de compétition entre hommes face à elles.
- ?? Souffrir d'estudiantite aiguë : concentrer jalousement les informations clés du groupe entre ses mains pour son propre usage et profit.

*Extrait du texte La langue macho, RÉFÉRENCE Overcoming male Oppression, juin 14189 NYC). GUIDE DE DÉSOBÉISSANCE CIVILE*

Ces comportements minent insidieusement la force du groupe. Les femmes et les hommes qui ont moins d'assurance que les autres, surtout face à un climat de compétition, se voient en effet, exclu-e-s de l'échange d'expériences et d'idées.

Si l'on ne met pas fin au sexisme à l'intérieur même des groupes qui visent un changement social, il ne pourra y avoir de mouvement pour un véritable changement. Non seulement le mouvement s'enlisera-t-il dans des divisions, mais on n'arrivera même pas à envisager clairement une libération des rapports d'oppression imposés aux femmes. Tout changement de société demeure incomplet s'il n'inclut pas une émancipation face aux structures qui reproduisent ces rapports d'oppression.

Voici quelques façons concrètes de prendre enfin nos responsabilités pour sortir de la « langue macho ».

- ?? N'interrompre personne : on a remarqué que dans un groupe mixte, presque toutes les interruptions étaient faites par des gars. Un bon exercice à tenter est de se donner une pause de quelques secondes entre chaque intervention.
- ?? Offrir une bonne écoute : il est aussi important de bien écouter que de bien parler. Autrement, autant parler tout seul chez soi... Bien écouter ne signifie pas qu'il faille se retirer lorsqu'on ne parle pas. Au contraire, écouter attentivement est aussi une forme de participation.
- ?? Recevoir et donner du soutien : L'entraide est essentielle dans un groupe où certaines personnes cherchent à reconnaître et à mettre fin à leurs « patterns de contrôle des autres ». Chacun des membres du groupe doit prendre ses responsabilités en ce sens afin d'éviter que ce ne soit toujours le rôle des femmes. Cette prise en charge permettra aussi aux femmes de sortir de leur rôle traditionnel qui les forces généralement à prendre soins des besoins des hommes en ignorant les leurs.
- ?? Cesser de parler en réponses/solutions : on peut communiquer ses opinions et ses idées de façon convaincue mais non-compétitive face à celles des autres. On n'est pas obligé de parler de tous les sujets, ni d'exprimer chacune des idées qui nous viennent, surtout en grand groupe.

*Extrait du texte La langue macho, RÉFÉRENCE Overcoming male Oppression, juin 14189 NYC). GUIDE DE DÉSOBÉISSANCE CIVILE*

Il existe évidemment bien d'autres exemples d'habitudes de langage qui reproduisent le patriarcat dans nos relations quotidiennes, et c'est le rôle de chacun et chacune de s'interroger afin d'améliorer notre comportement pour le mieux-être de tous et toutes.

## Quelques pistes de solutions

### La féminisation

Un des gains des féministes des dernières années est la généralisation de la pratique de la féminisation. La féminisation, c'est l'adaptation du langage verbal et écrit à la réalité féminine. L'une des principales différences entre la langue traditionnelle et la langue française féminisée, c'est l'abolition de la règle qui dicte que le masculin l'emporte sur le féminin. Par exemple, on ne dira pas : « Les étudiants de ce collège se sont prononcés en faveur du plan d'action. », Mais bien : « Les étudiantes et les étudiants de ce collège se sont prononcé-e-s en faveur du plan d'action. », ou encore « la population étudiante de ce collège s'est prononcée en faveur du plan d'action. » On reproche souvent à la féminisation d'alourdir le langage et d'allonger les conversations.

Pourtant, cette supposée lourdeur relève plus du manque d'habitude que du souci réel d'esthétisme. Rien ne vaut la pratique pour prendre l'habitude!

### *Les caucus non mixtes*

On constate souvent que les discussions sur les thèmes féministes sont bâclées ou négligées. Il est possible que ce soit dû au manque de représentation des femmes sur les instances, ou encore parce que plusieurs hommes ne se sentent pas concernés par ces discussions. Une solution est de se rassembler en groupes de travail non-mixte. Ceci permet aux femmes de se rassembler pour réfléchir à leur condition de femme sans, pour la durée du caucus, avoir en même temps à composer avec des attitudes opprimantes de la part de leurs camarades masculins. De plus, les caucus non-mixtes s'avèrent parfois essentiels pour faire place à des discussions difficiles sur des cas vécus, comme les cas d'agressions verbales ou physiques à caractère sexuel, qui, malheureusement peuvent arriver, dans le mouvement comme ailleurs. Évidemment, les discussions sont ramenées dans les réunions mixtes, afin de collectiviser les réflexions. Il n'est donc pas ici question de se rassembler pour comploter, mais bien de mettre en place les conditions qui permettent la réflexion et l'action.

En conclusion, rappelons que la lutte des femmes est d'une importance capitale pour le mouvement étudiant comme pour le reste de la société, sans quoi les mouvements sociaux risquent de se faire seulement au masculin. C'est pour cela qu'il est important de se renseigner sur les luttes passées et présentes. Les idées que nous mettons de l'avant sont le fruit de plusieurs années de réflexions, riches des succès et des échecs de plusieurs groupes et courants. Bref, un texte de quelques pages est loin d'être suffisant pour en livrer l'essence. Le but de ce texte est d'amorcer la réflexion, et d'inciter la curiosité sur ce sujet. Pour plus d'information, plusieurs ressources existent, dont le comité femmes de l'ASSÉ, évidemment. Pour un mouvement meilleur, il est essentiel de confronter les idées, de discuter, de poser des questions. Pour que le mouvement rejoigne l'ensemble de la population, il est essentiel que ces débats traitent entre autre de la question femmes !

# S'attaquer à l'évasion fiscale au Québec et au Canada : une nécessité pour la survie des programmes sociaux

Document de réflexion soumis au Congrès de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante par le Comité de recherche et de réflexion

par Jean-Luc Ratel

## Présentation

Lors du Congrès qui s'est déroulé du 31 janvier au 2 février 2003 à l'UQAM, le Comité de recherche et de réflexion a déposé un document sur l'accessibilité aux études post-secondaires intitulé *Des mesures urgentes à prendre pour une vision solidaire de l'éducation et des services sociaux* (Lacoursière, Martineau, Ratel, 2003). On y retrouvait une série de recommandations portant sur la gratuité totale et universelle des services sociaux et publics et sur le revenu minimum garanti pour toute personne résidant au Québec, lesquelles mesures ont par ailleurs été adoptées lors de ce congrès.

Étant donné que nous vivons dans un régime capitaliste, il va de soi que les recommandations précédentes ne s'obtiendront pas en criant « lapin », ni encore moins « ciseau ». C'est pour cette raison que les auteur-e-s avaient cru bon suggérer « Que l'ASSÉ se positionne en faveur d'une augmentation significative de l'impôt des entreprises et des personnes à revenus élevés afin de financer les deux mesures précédentes », ce qui fut également fait lors du Congrès.

Le présent document fait donc suite aux positions adoptées relatives à l'augmentation des impôts des entreprises et à l'évasion fiscale et se veut une étude critique du détournement des fonds publics opéré par les grandes entreprises au Québec et au Canada. Compte tenu des contraintes (manques d'effectifs et de temps) auquel a dû faire face le comité – qui ne se résume pour l'instant qu'à l'auteur de ces lignes –, l'information ici présentée est davantage de nature factuelle, mais avec tout de même une bonne dose d'analyse, que le soussigné aurait cependant aimer approfondir davantage. Veuillez cependant prendre note que les opinions émises dans ce document n'engagent que son auteur.

En espérant que les membres sauront y trouver matière à réflexion.

Pour le Comité de recherche et de réflexion,

Jean-Luc Ratel

## 1. Évasion *fisquoi*?

On entend souvent parler d'évasion fiscale à tort et à travers, mais encore faudrait-il savoir de quoi il s'agit. On pourrait la définir comme toute possibilité légale qu'a une entreprise de ne pas payer pleinement les impôts qu'elle est normalement tenue de payer. Elle prend la forme de reports d'impôt et d'évitements d'impôts des entreprises, de subventions gouvernementales, de réductions d'impôts, d'abris fiscaux et de certains paradis fiscaux. Si l'on se fie au Petit Robert, l'évasion fiscale se définit comme le « fait de soustraire au fisc des revenus imposables sans transgresser la lettre de la loi » (p. 946), ce qui ne devrait pas pour autant nous faire oublier qu'il existe une forme illégale d'évasion fiscale, essentiellement caractérisée par le blanchiment d'argent, la corruption et certains paradis fiscaux.

Car ce qui horripile est le fait que les différentes formes d'évitement des impôts se font sous l'œil bienveillant du législateur ou de la législatrice qui fournissent aux compagnies plusieurs moyens de payer moins d'impôts que ce qui est prévu. Car ce sont des lois, des règlements et des décrets qui permettent aux entreprises privées de payer moins d'impôts que ce qu'elles sont tenues de payer. On ne peut donc lutter contre l'évasion fiscale que sur le terrain politique, puisque ce sont les gouvernements qui la rendent possible.

## 2. Évolution des impôts payés par les entreprises et par les citoyens et citoyennes

Depuis les années 1950, la part que paient les compagnies privées et celle que paient les individus ont nettement évolué, pour ne pas dire « dévolué », en ce sens où le fameux « fardeau fiscal » (comme s'il s'agissait d'un fardeau que de contribuer aux dépenses collectives...) s'est clairement déplacé vers les individus, au grand profit des entreprises. Ainsi, le tableau suivant illustre ce glissement (pour les impôts fédéraux) qui n'est pas sans conséquence.

**Impôt sur le revenu fédéral pour les particuliers et les corporations**

**Années 1950 à 1993, en millions de dollars non-indexés<sup>1</sup>**

Année	Particuliers (en millions)	Corporations (en millions)	Total (en millions)	Particuliers (en %)	Corporations (en %)
<b>1950</b>	<b>3 273,7</b>	<b>3 174,7</b>	<b>6 448,4</b>	50,8	49,2
<b>1960</b>	<b>6 610,1</b>	<b>4 882,4</b>	<b>11 432,5</b>	57,8	42,2
<b>1970</b>	<b>14 729,1</b>	<b>8 434,0</b>	<b>23 163,1</b>	63,6	36,4
<b>1980</b>	<b>25 762,6</b>	<b>11 340,6</b>	<b>37 103,2</b>	69,4	30,6
<b>1990</b>	<b>43 426,4</b>	<b>10 896,6</b>	<b>54 323,0</b>	79,9	20,1
<b>1993</b>	<b>44 764,3</b>	<b>5 748,3</b>	<b>50 512,6</b>	88,6	11,4

Nous sommes donc en mesure de constater qu'en 1950, la part des individus et celle des entreprises étaient presque identiques, ce qui donnait une répartition assez juste. Par contre, quatre décennies plus tard, soit en 1993, les entreprises ne payaient plus que 11,4 % de la part totale des impôts et les individus en payaient 88,6 %! Mais que s'est-il donc passé pour qu'il en soit ainsi? Et bien, ce sont tout simplement les politiques fiscales qui ont déplacé la charge du côté des individus, sous l'emprise de la philosophie néolibérale aliénante, selon laquelle taxer les entreprises équivaut à ralentir l'économie, puisqu'elles sont moins enclines à s'installer au pays et que, par conséquent, elles créent moins d'emplois, donc encore moins de revenus fiscaux.

Mais pourtant, moult corporations reçoivent des déductions fiscales lorsqu'elles s'installent au pays (et surtout au Québec) qui épongent une bonne partie des coûts de production, ce qui non seulement prive l'État de revenus appréciables en impôts, mais le place dans une position intenable où il se trouve à payer les dépenses courantes (ou une bonne partie) d'entreprises à but plus que lucratif, sans pour autant exercer quelque contrôle que ce soit sur les moyens de production. Et après, on vient nous louer les privatisations d'entreprises publiques au nom de l'efficacité, alors que c'est le public qui fait vivre bon nombre d'entreprises privées.

---

<sup>1</sup> BERNARD, Michel, LAUZON, Léo-Paul, *Finances publiques, profits privés*, Éditions du Renouveau Québécois – Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, 1996, p. 47 (de 142).

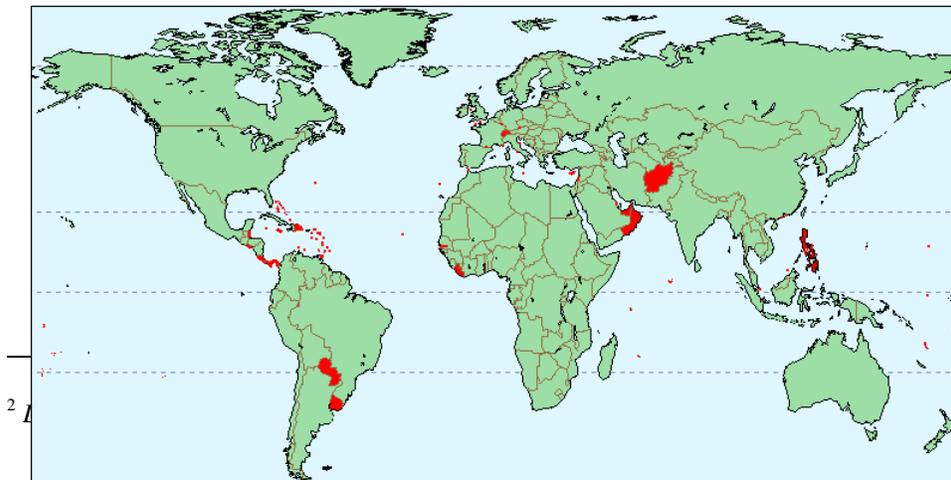
Dans le cas du Québec, bien que nous n'ayons pas en mains les chiffres retraçant l'évolution depuis 1950, nous savons à tout le moins que pour l'année 1996-1997, les individus ont versé 13,3 milliards \$ en impôts et 7,3 milliards \$ en TVQ, soit 66,6% des revenus autonomes du gouvernement. Quant à elles, les entreprises n'ont versé que 20,3% des revenus autonomes, soit 1 milliard en impôt sur le revenu, 1,7 milliard en taxe sur le capital et 3,7 milliards au fonds sur les services de santé. Fait à noter, le Parti libéral a promis, durant la campagne électorale, d'abolir la taxe sur le capital pour les petites et moyennes entreprises (PME) et de la réduire considérablement pour les plus grandes entreprises, ce qui n'a rien pour améliorer la situation, d'autant plus que le Parti québécois l'avait déjà baissée de près de 50%, comme se vantait récemment Pauline Marois<sup>2</sup>.

En somme, à l'heure actuelle, si l'on se fie aux données les plus récentes disponibles, soit celles de 1993 au fédéral et de 1996 au provincial, on constate que les citoyennes et citoyens assument 88,6% du « fardeau fiscal » fédéral et 66,6% de celui du Québec. Inversement, les corporations privées n'assument (rendu là, on peut facilement dire qu'elles ne sont pas capables de « s'assumer »!, blague à part...) que 11,4% de la charge fiscale fédérale et 20,3% de celle du Québec.

### 3. Les paradis fiscaux

S'éloignant du ciel idyllique décrit dans les récits bibliques, les paradis fiscaux constituent plutôt un véritable enfer pour les finances publiques, compte tenu de leur trop grande permissivité à l'égard des investisseurs. Le Petit Robert définit le paradis fiscal comme un « pays où la réglementation monétaire, la fiscalité plus souple, plus favorable que dans le reste du monde attire les capitaux étrangers » (p. 1775-1776). La carte ci-dessous indique les pays reconnus comme des paradis fiscaux à l'échelle mondiale (ceux d'une couleur plus foncée). Notons qu'ils sont presque tous situés dans des pays sous-développés, sauf quelques-uns en Europe.

#### Les paradis fiscaux à l'échelle mondiale



(Source : [http://www.transnationale.org/carte/mappemonde\\_pfb.htm](http://www.transnationale.org/carte/mappemonde_pfb.htm))

Comme le fait remarquer Thierry Afschrift<sup>3</sup>, professeur à l'Université libre de Bruxelles, il est plutôt difficile de donner une définition générale d'un paradis fiscal en se basant sur les données empiriques, puisqu'on y retrouve autant des États souverains, des territoires bénéficiant d'un statut d'autonomie particulier, de simples collectivités territoriales ou encore des colonies. On ne peut donc pas se baser sur le critère administratif ou politique pour bien saisir les paradis fiscaux.

Ainsi, il faudra se contenter de regarder les politiques fiscales extrêmement avantageuses pour les entreprises privées et quelques faits plus terre-à-terre, comme le rapport population vs entreprises. Par exemple, il est plutôt incongru qu'un pays comme les Bermudes, dans la mer des Caraïbes, compte 9 500 compagnies dont 1 300 compagnies d'assurances, alors qu'on n'y retrouve que 60 000 citoyens et citoyennes... Quand on fait le décompte, on en arrive à une compagnie pour 6,32 personnes et aussi à une compagnie d'assurances pour 46 personnes! Aussi bien dire que les citoyens et citoyennes des Bermudes sont le peuple le plus entreprenant de la terre et le mieux assuré! Pas tout à fait, car ils et elles sont facilement dépassé-e-s par leurs voisins et voisines des Îles Caïman, qui comptent 20 000 compagnies pour 30 000 citoyens et citoyennes : ce qui fait une compagnie pour 1,5 personne... Mais il est bon de savoir qu'en Barbade, par exemple, le taux d'imposition des compagnies internationales est de 2%, ce qui explique plus sérieusement comment il se fait qu'on y retrouve tant d'entreprises privées.

En somme, bien qu'il n'existe pas de législation qui définisse les paradis fiscaux, il faut tenir compte du faible taux d'imposition et de la confidentialité des transactions effectuées. Le premier critère peut sembler simple, mais en réalité, il faut savoir qu'il existe des paradis fiscaux pour les individus seulement (comme Monaco) et d'autres pour les entreprises seulement (comme Gibraltar). Mais dans notre contexte, il est plus pertinent de se pencher sur les paradis fiscaux pour entreprises, car des sommes considérables sont détournées du Canada vers ces pays. Il existe bien sûr des individus qui déclarent leurs revenus personnels dans un paradis fiscal, mais l'essentiel du détournement de fonds s'opère par le biais des entreprises. Quant à la confidentialité, elle varie selon les pays, mais, règle générale, les investisseurs qui transigent déclarent leurs activités dans un paradis fiscal sont assurés d'une certaine confidentialité de leurs transactions, qu'elle soit inscrite dans la loi (comme en Suisse et dans une moindre

---

<sup>3</sup> AFSCHRIFT, Thierry, *Peut-on définir les paradis fiscaux?*, janvier 2000. (disponible sur Internet : <http://www.idefisc.cx/themes/evasion.html>)

mesure en Belgique) ou qu'elle soit plutôt une pratique administrative (comme presque partout ailleurs).

Fait à noter, il existe même des pays qui offrent un « menu à la carte » en matière de paradis fiscal, comme l'explique Thierry Afschrift :

« Certains paradis fiscaux offrent même à des sociétés domiciliées chez eux le choix entre une taxation à zéro pour-cent, une taxation à un pourcentage très faible (par exemple 1 %) ou une taxation à un taux modéré (15 %) : ce système (connu à Gibraltar par exemple) permet aux sociétés de choisir leur taux d'imposition en fonction des conséquences qui en résulteront dans le pays d'origine de leur société mère, de leur bénéficiaire personne physique, ou d'autres bénéficiaires des revenus qu'elle distribue, avec la conséquence paradoxale qu'un taux de 15 % peut s'avérer globalement plus favorable qu'une absence d'imposition... »<sup>4</sup>

Enfin, pour les morde-e-s de définitions, voici celle que donne le US State Department des paradis fiscaux :

« Les paradis bancaires et fiscaux se caractérisent par:

- la non-pénalisation du blanchiment d'argent.
- l'absence d'impôt sur le bénéfice ou le revenu.
- l'absence de taxe sur les donations et les successions.
- le secret bancaire, l'existence de comptes anonymes et numérotés, la non-obligation pour le banquier de connaître le client.
- l'interdiction pour le banquier de dévoiler aux autorités judiciaires ou fiscales le bénéficiaire d'une transaction ou le titulaire d'un compte.

??absence de contrôle des transactions financières.

??l'absence d'obligation pour le banquier de tenir un livre financier.

??l'existence d'instruments monétaires "au porteur".

??l'absence ou la faiblesse d'organismes de contrôle bancaire.

??la présence de zones franches.

?? l'existence de comptes bancaires en dollars.

??l'absence d'obligation pour le banquier d'informer les autorités sur des transactions douteuses.

??la dissimulation d'information et de statistiques par les institutions financières nationales.

??l'absence ou la faiblesse de moyens d'investigation sur les activités criminelles ou corruption généralisée.

---

<sup>4</sup> AFSCHRIFT, Thierry, op. cit.

??la présence intensive d'opérations financières étrangères.

??l'absence de loi sur la saisie d'actifs.

??l'absence de contrôle de filiales de groupes multinationaux. »

Le groupe ATTAC-Québec nous fait prendre conscience de l'étendue de l'évasion fiscale canadienne qui se fait par le biais des paradis fiscaux. En effet, si l'on se fie au rapport du Vérificateur général du Canada de 1999, on retrouvait 257 milliards \$ placés directement par des Canadiens et Canadiennes à l'étranger, dont un peu plus de 10% (28 milliards \$) ont été investis dans les trois mêmes paradis fiscaux et particulièrement en Barbade (avec 17 milliards \$). Notons que ce pays a signé avec le Canada une convention fiscale qui rend la tâche plus facile aux citoyennes et citoyens d'ici qui refusent de contribuer aux dépenses collectives<sup>5</sup>.

Enfin, pour les militantes et militants avides de connaissances, voici une liste supposée exhaustive de tous les paradis fiscaux :

- ?? Antilles : Bermudes, Bahamas, Turks & Caicos, Rép. Dominicaine, Iles Vierges britanniques, Iles Vierges américaines, St Kitts & Nevis, Anguilla, Antigua & Barbuda, Montserrat, Barbade, St-Vincent & Grenadine, Caïman, Jamaïque, Aruba, Antilles néerlandaises, Grenade.
- ?? Amérique Centrale : Belize, El Salvador, Costa-Rica, Panama.
- ?? Amérique du Sud : Uruguay, Paraguay.
- ?? Afrique: Gambie, Libéria.
- ?? Atlantique: Cap-vert, Ste-Hélène, Madère.
- ?? Pacifique: Polynésie française, Iles Pitcairn, Iles Cook, Archipel Tonga, Fidji, Vanuatu, Samoa Occidentales, Nauru, Iles Marshall.
- ?? Asie: Labuan, Philippines, Hainan, Hong-Kong, Singapour, Afghanistan, Émirats Arabes Unis, Bahrein, Oman, Liban
- ?? Océan Indien: Maldives, Seychelles, Maurice.
- ?? Europe: Dublin, Jersey, Guernesey, Alderney, Sark, Andorre, Gibraltar, Ceuta, Iles de Man, Luxembourg, Suisse, Liechtenstein, Monaco, Vatican, Malte, Chypre.

(Source : [http://www.transnationale.org/sources/finance/paradis\\_liste\\_pays.html](http://www.transnationale.org/sources/finance/paradis_liste_pays.html))

---

<sup>5</sup> ATTAC-Québec : (<http://attac.org/quebec/synthese.htm>)

## 4. Les abris fiscaux

Après avoir parlé de paradis fiscaux, il importe de bien définir ce que sont les abris fiscaux, afin d'éviter toute forme de confusion possible. Il s'agit essentiellement de moyens mis en place par les gouvernements (donc légaux) qui permettent aux entreprises et aux individus d'éviter de payer tous les impôts et taxes qu'ils et elles devraient normalement payer. La différence, par rapport aux paradis fiscaux, est le fait que tout se passe au niveau national pour les abris fiscaux, tandis que l'argent sort à l'étranger pour les paradis fiscaux. Il peut s'agir de déductions fiscales pour un placement en fiducie, pour l'achat de certains types d'entreprises (au nom de la promotion des investissements privés...), par exemple, mais il peut aussi s'agir d'abris plus courants comme les RÉER (régime enregistré d'épargne-retraite), les RÉEE (régime enregistré d'épargne-études), etc.

Un bon exemple d'abri fiscal est relaté dans *Finances publiques, profits privés* :

« En 1993, la société en commandite, Les Placements égyptiens Montebello Pur-San, promettait une épargne fiscale de 7 358 \$ pour chaque tranche d'investissement de 5 000 \$ dans l'achat de chevaux. Ces exemptions s'ajoutaient au profit résultant de la vente des chevaux. Les déductions fiscales provenaient de pertes agricoles fiscalement déductibles et de la possibilité de transférer les actions à l'abri de l'impôt dans un RÉER autogéré. Pourtant un Québécois sur quatre seulement cotisait à un RÉER en 1993 pour une somme moyenne de 2 000 \$! Qui profite du maximum de 16 500 \$? ».<sup>6</sup>

On fait même de la publicité pour vendre des abris fiscaux non utilisés! :

« Une annonce passée dans un grand quotidien par un comptable agréé "peddler" d'abris fiscaux disait : "Pertes fiscales à offrir. Notre client, distributeur de cosmétiques ayant d'importantes pertes fiscales et des biens sous-évalués, cherche un acheteur en mesure d'utiliser ces déductions fiscales. Discretion assurée. Veuillez communiquer avec : Farber, Krolik & Sherer, Moti Sherer, comptables agréés. »<sup>7</sup>

Il est difficile de chiffrer combien d'argent les différents paliers de gouvernement perdent en revenus d'impôts à cause des différents abris fiscaux. Une chose est sûre, cependant, c'est qu'il faut compter le tout en milliards \$. Par contre, en jetant un petit coup d'œil à un des abris fiscaux les plus connus, soit les RÉER, il est intéressant de constater à quel point l'engouement autour d'eux n'est qu'une belle illusion collective. Avez-vous déjà vu ces macarons portés par les employé-e-s des caisses populaires, durant le temps des cotisations aux RÉER, sur lesquels il était inscrit « Demandez-moi 1\$ si je ne vous ai pas parlé de RÉER? » ou encore des publicités vides de sens qui laissent croire que tout le monde en profite et que c'est cool, les RÉER? En fait, cet abri fiscal ne profite essentiellement qu'aux riches et est une bonne façon de contourner les services publics de retraite (comme la Régie des rentes, au Québec) qui devraient normalement servir à tout

---

<sup>6</sup> BERNARD, Michel, LAUZON, Léo-Paul, op. cit., p. 59-60.

<sup>7</sup> BERNARD, Michel, LAUZON, Léo-Paul, op. cit., p. 61.

le monde. Une étude<sup>8</sup> menée par Martin Poirier, chercheur à la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, démontre de plus que le gouvernement fédéral a perdu, pour l'année 1992, 13,6 milliards \$ en revenus fiscaux à cause des RÉER et des RPA (Régimes de pension agréés). Fait à noter, 20% des contribuables ont profité de 80% de ces milliards payés en moins, et ce ne sont pas les plus pauvres...

Le tableau suivant illustre d'ailleurs combien les contribuables cotisaient à un RÉER, en 1993, selon leurs revenus :

**Pourcentage du montant disponible ayant cotisé (RÉER)**

Tranche de revenu	% cotisé
<i>Moins de 10 000 \$</i>	2,0 %
<i>10 000 à 30 000 \$</i>	8,5 %
<i>30 000 à 60 000 \$</i>	19,0 %
<i>60 000 à 100 000 \$</i>	41,8 %
<i>100 000 \$ et plus</i>	79,1 %

(Source : *Finances publiques, profits privés*, p. 64)

Nous sommes donc à même de constater que ce n'est qu'à partir de 60 000 \$ et plus de revenus annuels que les individus cotisent de façon significative à un RÉER. Les pauvres et la classe moyenne (en termes de revenus) ne peuvent y cotiser que des miettes. Il serait donc socialement plus profitable de diminuer largement le plafond de cotisation à un RÉER, qui est actuellement à 13 500 \$. Pourtant, le gouvernement fédéral a annoncé une augmentation progressive de ces plafonds jusqu'à 15 500\$ en 2005.<sup>9</sup> Évidemment, les gens qui gagnent 10 000 \$ par année ont toutes les possibilités de placer 13 500 \$ par année dans un régime privé de retraite... Mais de toute façon, il ne faut pas perdre de vue qu'on ne peut cotiser plus de 18 % de son revenu à un RÉER, ce qui fait que pour pouvoir placer 13 500 \$, il faut gagner 75 000 \$ par année ou plus...

Le tableau suivant illustre l'évolution du plafond depuis 1991 et jusqu'en 2005.

**Plafonds de contributions à un RÉER**

1991 : <b>11 500 \$</b>	1992 : <b>12 500 \$</b>	1993 : <b>12 500 \$</b>	1994 : <b>13 500 \$</b>
1995 : <b>14 500 \$</b>	1996 à 2003 : <b>13 500 \$</b>	2004 : <b>14 500 \$</b>	2005 : <b>15 500 \$</b>

(source : <http://www.cqff.com/Tableau%20-%20Plafond%20REER.htm>)

<sup>8</sup> BERNARD, Michel, LAUZON, Léo-Paul, op. cit., p. 62.

<sup>9</sup> *La Presse*, lundi 24 février 2003, p. D10.

Notons en terminant que les 20 % d'individus aux revenus les plus élevés ont placé un montant 115 fois plus élevé pour leur retraite que les 20 % les plus pauvres... En moyenne, ceux et celles ayant récolté moins de 10 000 \$ par année (pour 1993) n'ont cotisé que 60 \$ (!!), tandis que celles et ceux gagnant plus de 100 000 \$ par année ont en moyenne placé 10 900 \$! Autrement dit, une fois à la retraite, celui ou celle qui aura placé 60 \$ par année dans un RÉER, pendant 40 ans et à un taux d'intérêt de 8 %, n'aura accumulé que 16 209,04 \$. Par contre, celui ou celle qui aura cotisé 10 900 \$ par année, pendant 40 ans et à un taux d'intérêt de 8 %, recevra à la retraite la rondelette somme de 2 944 631,10 \$, soit 182 fois plus que dans le premier cas!<sup>10</sup> Comme quoi les RÉER reproduisent les inégalités économiques, après tout.

## 5. Les reports d'impôts et les évitements d'impôts des entreprises : une forme perverse de subventions gouvernementales <sup>11</sup>

### 5.1. Les reports d'impôt

Le report d'impôt est une pratique courante dans le milieu des affaires et permet aux entreprises d'éviter de payer des impôts pour l'année courante, en les reportant encore, encore et encore. Si bien qu'au bout du compte, l'État se retrouve durant des années à ne rien recevoir et que, dans bien des cas, aucun impôt n'est payé en bout de ligne. Comment cela se peut-il? Reportons-nous à Léo-Paul Lauzon pour bien saisir la question :

*« Pour comprendre le phénomène du report d'impôts, il faut d'abord considérer que les dépenses sont les causes mises en branle pour obtenir des effets appelés "revenus". Donc si le fisc impose le revenu (l'effet), il doit permettre de réduire la dépense (la cause) nécessaire à la réalisation du revenu. Or, le fisc permet aux entreprises de déduire les dépenses (la cause) alors que les revenus, les effets imposables, ne se sont pas encore manifestés. Par exemple, si une entreprise pétrolière dépense 10 millions\$ pour forer un puits duquel on extraira du pétrole pendant dix ans, légitimement les frais de forage devraient déduire les revenus sur dix ans à mesure que les causes produisent des effets imposables. Mais le fisc permet aux compagnies de déduire ces frais pendant l'année courante avant que le revenu à imposer ne se soit manifesté. Les dépenses passent dans le rapport d'impôts avant les revenus. On comprend que l'entreprise paiera peu d'impôts l'année où elle a fait ce forage car des*

---

<sup>10</sup> Les résultats ont été obtenus au moyen d'un simulateur de planification financière disponible sur le site de Desjardins : <http://www.desjardins.com/fr/particuliers/retraite/>

<sup>11</sup> Toutes les données et citations proviennent de : LAUZON, Léo-Paul, *Impôts payés et impôts reportés par les compagnies canadiennes en 1999 : de la prétention à la réalité – Plaidoyer pour un impôt minimum*, novembre 2000. (disponible sur Internet : <http://www.desequilibrefiscal.gouv.qc.ca/fr/memoire/pdf/m22.htm>)

*dépenses utiles aux revenus futurs déduiront les revenus de l'année courante. Ce jeu est très répandu avec l'amortissement fiscal accéléré des immobilisations qui rapportent des revenus sur de longues périodes. Les entreprises bénéficient donc d'un «encouragement fiscal», car verser 1\$ d'impôt dans trente ans équivaut à verser 1 cent aujourd'hui en tenant compte d'un taux d'intérêt de 8%. De plus, comme les entreprises réinvestissent leur profit en immobilisations rapidement amortissables au point de vue fiscal, le jeu du report se perpétue.*

*Lorsqu'une entreprise peut déduire davantage de dépenses fiscales qu'elle a réalisé de revenus, elle subit une perte fiscale. Ces pertes sont souvent dues qu'à des règles fiscales fort généreuses, car dans les faits de nombreuses compagnies réalisent à la fois des profits comptables et des pertes fiscales. Le cas des nombreuses compagnies qui ont obtenu un remboursement du fisc malgré des bénéfices comptables en est un exemple frappant. Comme les pertes fiscales peuvent être utilisées sur les bénéfices réalisés trois ans auparavant, et sur ceux à réaliser au cours des sept années suivantes, les entreprises s'assurent qu'elles ne perdront aucun des avantages fiscaux qui leurs ont été attribués.*

*Comme les pertes fiscales peuvent être reportées trois ans en arrière ou sept ans en avant, transférées d'une filiale à l'autre au sein d'une même entreprise, ou même vendues à une autre compagnie, ces pertes finissent toujours par être utilisées. Certaines compagnies, particulièrement celles qui oeuvrent dans la haute technologie, font des pertes fiscales à répétition grâce à de généreuses déductions, mais restent toujours en affaires, ce qui montre bien qu'en réalité ces entreprises sont profitables, et que leurs pertes apparentes sont dues à des déluges de déductions fiscales pour la recherche et développement, l'investissement, la formation, l'informatisation, etc. »*

Mais pourquoi s'offusquer contre les reports d'impôt si, de toutes façons, les entreprises finissent par payer les impôts au bout du compte? Et bien, justement, elles ne le font pas toutes et, qui plus est, même en le faisant, elles paieraient moins que ce qu'elles doivent payer dans les faits. En effet, si l'on se base sur un taux d'intérêt de 8%, une compagnie qui paie 1\$ d'impôts dans 10 ans ne paiera en réalité que l'équivalent de 46 ¢ en dollars actuels, ce qui, au bout du compte, peut faire économiser de coquettes sommes : si une entreprise reporte 20 millions \$ d'impôts qu'elle devait payer pour l'année 2002 et ne les paie qu'en 2012, elle fait perdre 9,2 millions \$ à l'État, au grand détriment des citoyens et des citoyennes, bien évidemment.

Et l'enjeu est de taille! Au Canada, les 20 plus importants reports d'impôts totalisaient 21,1 milliards \$ en 1999 et, pour le Québec, les 20 plus importants reports d'impôts totalisaient 11,3 milliards \$. Au bout du compte, en se basant sur l'étude de 767 entreprises canadiennes, on constate que les impôts reportés nets étaient de 29,9 milliards \$ pour l'année 1999! Imaginez ce que l'on pourrait faire avec tout cet argent...

Les milliards que l'on a coupé dans les services sociaux au Québec et au Canada ces dernières années, notamment en santé et en éducation, pourraient facilement être compensés si l'on stoppait les reports d'impôt.

Enfin, histoire de mettre quelques noms aux reports d'impôts, voici deux petits tableaux sur les plus grands reports d'impôts au provincial et au fédéral :

**Les vingt plus grands reports d'impôts au Canada (en millions de dollars)**

**- fin de l'année financière 1999 -**

Nom de la compagnie	Impôts reportés au bilan
<b>1- Canadien National</b>	<b>2 829.0</b>
<b>2- Seagram</b>	<b>2 698.0</b>
<b>3- Canadien Pacifique</b>	<b>2 599.5</b>
<b>4- Pan Canadian Petroleum</b>	<b>1 339.0</b>
<b>5- Alcan</b>	<b>1 160.0</b>
<b>6- Petro-Canada</b>	<b>1 133.0</b>
<b>7- Imperial Oil</b>	<b>877.0</b>
<b>8- Suncor</b>	<b>839.0</b>
<b>9- Shell Canada</b>	<b>786.0</b>
<b>10-BCE</b>	<b>783.0</b>
<b>11-Alberta Energy</b>	<b>774.3</b>
<b>12-Thomson</b>	<b>723.2</b>
<b>13-Noranda</b>	<b>635.0</b>
<b>14-Anderson Exploration</b>	<b>622.0</b>
<b>15-Bombardier</b>	<b>583.3</b>
<b>16-GM Acceptance Canada</b>	<b>577.6</b>
<b>17-Talisman Energy</b>	<b>563.9</b>
<b>18-Québecor</b>	<b>545.7</b>
<b>19-Canadian Natural Ressources</b>	<b>504.5</b>
<b>20-Renaissance Energy</b>	<b>496.2</b>
<b>TOTAL DES 20 COMPAGNIES</b>	<b>21 069.2</b>

**Les vingt plus grands reports d'impôts au Québec**

(en millions de dollars)

- fin de l'année financière 1999 –

<b>Nom de la compagnie</b>	<b>Impôts reportés au bilan</b>
1- Canadien National	2 829.0
2- Seagram	2 698.0
3- Alcan	1 160.0
4- BCE	783.0
5- Bombardier	583.3
6- Québecor	545.7
7- Power Corporation	441.0
8- Onex	411.0
9- Domtar	376.0
10-Groupe Vidéotron	289.3
11-La Cie de Téléph. Anglo-Canad.	225.4
12-Tembec	176.1
13-Air Canada	176.0
14-Molson	120.0
15-Cascades	89.0
16-Ciment St-Laurent	85.7
17-Lafarge Canada	80.1
18-Cogeco	78.8
19-Groupe Transcontin. G.T.C.	61.7
20-Ivaco	54.5
<b>TOTAL DES 20 COMPAGNIES</b>	<b>11 263.6</b>

## 5.2. Les évitements d'impôt

En plus des reports d'impôt, les évitements d'impôt sont encore plus dramatiques pour les finances publiques, puisque les milliards ainsi évités ne seront jamais payés au gouvernement! Et l'enjeu est aussi de taille : en 1999, 40,5 % des entreprises payaient moins de 20% d'impôts, alors qu'elles devraient normalement en payer 46,6 % (fédéral et provincial mis ensemble)! D'ailleurs, depuis 1988, les gouvernements ne publient plus les données sur les compagnies rentables qui ne paient pas d'impôts, ce qui n'est pas un hasard...

Mais qu'à cela ne tienne, la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM nous apprend que, sur un échantillon de 390 compagnies étudiées, 158 d'entre elles ont encaissé 26 milliards \$ de profit, mais n'ont payé que 2,6 milliards \$ en impôts. Autrement dit, toutes ces 158 entreprises n'ont payé en moyenne que 10 % d'impôt! Pis encore, 26 % des compagnies analysées ont payé en moyenne 3,5 % d'impôts en 1999, après avoir encaissé 11,3 milliards \$ en profits...

Comme si ce n'était pas assez, il y a même des entreprises qui ont reçu des remboursements de la part du gouvernement! En effet, 13 entreprises canadiennes ont ainsi reçu 78 millions \$, après avoir déclaré des profits de 812 millions! De plus, 20 entreprises n'ont pas payé un sou d'impôt, après avoir déclaré des profits de 970 millions \$.

À partir de cet échantillon, on constate donc que 3,3 % ont reçu un remboursement d'impôts, que 5,1 % n'ont rien payé, que 18,0 % ont payé entre 1 et 10 % et que 14,1 % ont payé entre 11 et 20 % d'impôt. Le tout donne un taux d'imposition moyen de 10,2 % pour 40,5 % des entreprises!

En fin de compte, s'il existait au Canada un impôt minimum, c'est-à-dire un taux d'imposition qui ne peut être abaissé sous aucun prétexte, malgré toutes les formes d'évasion fiscale existantes, les différents paliers de gouvernement pourraient facilement récolter des milliards \$. En fait, pour un impôt minimum aussi peu élevé que 20 % (10 % au fédéral et 10 % au provincial), appliqué à l'ensemble des compagnies canadiennes, on obtiendrait au bas mot 5 milliards \$ de plus. Et que dire s'il était haussé à 46,6%, comme cela est normalement supposé être le cas? Encore une fois, imaginons tout ce que l'on pourrait faire avec 5 milliards \$ de plus...

Voici un tableau indiquant la différence entre les taux d'impôt prétendus (que les compagnies déclarent) et les taux d'impôt réels payés par quelques compagnies :

### Taux d'impôts sur le revenu – année 1999

	<u>Prétendu</u>	<u>Réel</u>
1- Alberta Energy	44%	9%
2- Crestar Energy	53%	1%
3- Téléglobe	36%	26%
4- Canadien National	38%	4%
5- Air Canada	48%	4%
6- Molson	56%	2%
7- Domtar	41%	4%

Au bout de la ligne, il est outrageant d'entendre les dirigeants et dirigeantes de grandes entreprises railler les assisté-e-s sociaux et sociales en prétextant qu'ils et elles se font vivre par l'État, quand on sait que leurs entreprises profitent de toutes les infrastructures défrayées par les gouvernements sans même payer leur juste part d'impôts.

## 6. Le manque de progressivité de l'imposition des citoyens et citoyennes

S'il est vrai que les entreprises privées ne paient pas leur juste part pour la société, il en va de même pour les individus à revenu élevé. C'est bien connu : les pauvres ne paient presque pas d'impôt car ils et elles n'en ont tout simplement pas les moyens, les riches n'en paient presque pas, car ils et elles ont droit à une panoplie de mesures d'évasion fiscale et, enfin, ce sont essentiellement les gens gagnant des revenus dans la moyenne qui paient la note. Selon l'avis de l'auteur de ce document, il ne faudrait évidemment pas remettre en question le fait que les gens moins fortunés ne paient presque pas d'impôts, étant donné que ce qui nous reste encore de redistribution des richesses leur est tout destiné. Et ce n'est pas non plus dans la poche des contribuables dits et dites de la « classe moyenne »<sup>12</sup> qu'il faut davantage taxer, puisqu'il est vrai que

---

<sup>12</sup> L'utilisation du terme « classe moyenne » est sociologiquement acceptable, dans la mesure où il se réfère à une catégorie de revenus qui, dans l'ensemble de tous les revenus obtenus par les individus, se situe au milieu de la distribution. Nous pouvons donc isoler trois catégories, soit « classe pauvre », « classe moyenne » et « classe riche ». Cependant, il s'agit essentiellement de catégories économiques que l'on découpe de façon relativement arbitraire. Il ne faut en aucun cas confondre cette catégorie économique avec la notion de « classe sociale », utilisée dans les approches du conflit social, telle la théorie marxiste ou bourdieusienne. En effet, le revenu n'est qu'un indicateur de position sociale d'un individu dans le champ économique, pour utiliser l'approche bourdieusienne. Une classe sociale se définit donc par le capital

leur charge est démesurée par rapport à celle des riches. De plus, on pourrait même envisager une baisse d'impôts pour la « classe moyenne », SI ET SEULEMENT SI l'État récoltait davantage d'impôts chez les riches, qui pourraient énormément contribuer aux dépenses collectives, en tous les cas, plus que ce qu'ils et elles ne font actuellement.

Ainsi donc, si l'on se fie aux données les plus récentes, comme nous l'avons vu plus haut, les individus paient 88,6% de tous les impôts fédéraux et 66,6% de tous les impôts provinciaux. Quant aux compagnies, elles en paient 11,4 % au fédéral et 20,3 % au provincial. Il est probable que les 13,1 % restant au provincial proviennent des paiements de transfert du fédéral, mais il a été impossible, compte tenu des circonstances, de vérifier cette hypothèse. Ce sont donc majoritairement les citoyennes et citoyens qui contribuent au coût des dépenses publiques.

Là où le bât blesse, c'est en premier lieu le manque criant de progressivité de la table d'imposition au Québec. En effet, il n'existe actuellement que quatre paliers d'imposition au fédéral et que trois au provincial, comme ceux et celles qui ont eu la chance de remplir leur déclaration de revenus ont pu le constater.

**Dans le cas du fédéral, la table d'imposition s'établit comme suit :**

Table d'imposition des revenus des individus – fédéral (2002)<sup>13</sup>

0 \$ à 31 676\$	31 677\$ à 63 353\$	63 354\$ à 102 999\$	103 000\$ et plus
<b>16 %</b>	<b>22 %</b>	<b>26 %</b>	<b>29 %</b>

**Dans le cas du provincial, la table d'imposition s'établit comme suit :**

Table d'imposition des revenus des individus – provincial (2002)<sup>14</sup>

0 \$ à 26 699\$	26 700 \$ à 53 404 \$	53 405 \$ et plus
<b>16 %</b>	<b>20 %</b>	<b>24 %</b>

---

économique, le capital culturel et le capital social d'un individu. Ce qui signifie qu'une personne gagnant 20 000 \$ par année mais ayant complété une maîtrise peut facilement avoir un meilleur statut social qu'une autre gagnant 30 000 \$ mais n'ayant qu'une formation secondaire, puisque la première personne aura plus facilement accès à la culture légitime, donc pourra plus facilement se « promener » dans les différents champs sociaux et améliorer sa situation. Voir à ce sujet *La distinction* (Bourdieu, 1979).

<sup>13</sup> AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA, *Trousse* (disponible sur Internet : <http://www.ccra-adrc.gc.ca/tax/individuals/t1general/2002/quebec-f.html>)

<sup>14</sup> MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC, *Déclaration de revenus 2002 – Grilles de calcul*. (disponible sur Internet : <http://www.revenu.gouv.qc.ca/fr/formulaires/tp/tp-1.asp>)

Évidemment, pour ce qui est de la première catégorie, ce ne sont pas toutes les gens qui paient de l'impôt, puisqu'il existe plusieurs déductions qui font en sorte que, généralement, lorsque les revenus sont inférieurs à 9 000\$, on ne paie pas un sou d'impôt. Et tout dépend de l'occupation de la personne : par exemple, un étudiant ou une étudiante se voit créditer ses frais de scolarité, mais il s'agit de crédits d'impôt non remboursables. Fait à noter, il existe deux formes de crédits d'impôt : remboursables et non remboursables. Les crédits non remboursables ne peuvent qu'être déduits de la somme d'impôt à payer; alors que ceux qui sont remboursables sont payés peu importe si l'on paie ou non des impôts. Grosso modo, les crédits d'impôt pour les dépenses individuelles ne sont pas remboursables et ceux pour les dépenses d'affaires le sont (on se demande pourquoi...). En fait, la plupart des crédits auquel tout le monde a droit sont non remboursables.

À la lecture de ces chiffres, il apparaît évident que les riches ne paient pas assez d'impôt, et même de façon officielle (sans compter tous les abris fiscaux mentionnés précédemment). En effet, si l'on se fie à la grille de calcul du provincial, de loin la pire, un revenu de 53 405 \$ est autant imposé qu'un revenu de 500 000 \$, en termes de pourcentage. Évidemment, tout cela fait l'affaire des riches, car celui ou celle qui gagne 53 405 \$ (ce qui n'est pas la fin du monde comme revenu, après tout...) paiera 12 817,20 \$ en impôt (sans compter les crédits d'impôt et les abris fiscaux); tandis que celui ou celle qui gagne 500 000 \$ paiera 120 000 \$ en impôt. En conservant les mêmes deux cas pour l'impôt fédéral, on constate que la première personne paiera 22 % en impôt (soit 11 749,10 \$) et la seconde en paiera 29 % (soit 145 000 \$). En fin de compte, la première personne aura un revenu net de 28 838,70 \$ et la seconde aura un revenu net de 235 000 \$... si elle ne profite pas de l'évasion fiscale, ce qui serait assez étonnant par ailleurs.

**Le tableau suivant synthétise le tout :**

	Individu A	Individu B
Revenu avant impôts	53 405,00 \$	500 000,00 \$
<b>Impôt payé au provincial</b>	<b>(24 %)</b> <b>12 817,20 \$</b>	<b>(24 %)</b> <b>120 000,00 \$</b>
<b>Impôt payé au fédéral</b>	<b>(22 %)</b> <b>11 749,10 \$</b>	<b>(29 %)</b> <b>145 000,00 \$</b>
<b>Impôt total payé</b>	<b>(46 %)</b> <b>24 566,30 \$</b>	<b>(53 %)</b> <b>265 000,00 \$</b>
Revenu après impôts	28 838,70 \$	235 000,00 \$

Dans le premier cas, le revenu après impôt est quand même suffisant pour vivre, pour une personne seule par exemple, mais la situation diffère lorsqu'il y a des enfants, des personnes à charge, etc. Et, dans le cas de la seconde personne, le revenu est

évidemment plus que suffisant pour vivre. Le fait est que la personne qui gagne 500 000 \$ ne paiera que 7 % de plus d'impôts que la première personne, en termes de pourcentage de revenus. Pourtant, elle gagne 9,4 fois plus que l'autre personne. Où est la justice dans tout cela? Il va de soi qu'une table d'imposition à plusieurs paliers serait extrêmement bénéfique pour les finances publiques et beaucoup plus juste socialement. C'est d'ailleurs ce qui se faisait auparavant, car à l'heure actuelle, le taux d'imposition marginal maximum sur les revenus les plus élevés (c'est-à-dire le maximum d'impôts qu'une personne peut payer) est de 52,9 % au Québec (en incluant les impôts fédéral et provincial), comme illustré plus haut dans le cas de l'individu B. Or, ce taux a baissé de 16 % depuis 1978, alors qu'il se situait à 68,9 %<sup>15</sup>.

**Voyons un peu l'évolution de ce taux au Québec et ailleurs :**

<b>Taux d'imposition marginaux maximums sur les revenus les plus élevés (en pourcentage)</b>					
	<b><u>1978</u></b>	<b><u>1982</u></b>	<b><u>1992</u></b>	<b><u>1995</u></b>	<b><u>1996</u></b>
<b>Québec</b>	<b>68.9</b>	<b>60.4</b>	<b>51.0</b>	<b>52.9</b>	<b>52.9</b>
Ontario	61.9	50.3	49.8	53.2	52.9
New York	74.5	57.0	36.2	44.1	43.8
Maine	73.0	55.0	37.8	44.7	44.7

(tiré de : *La fiscalité dans le contexte du virage à droite*)

Ainsi, il est donc urgent d'établir une fiscalité réellement progressive, c'est-à-dire évoluant selon le revenu. À la limite, on pourrait même établir une formule mathématique qui définirait le taux d'imposition selon chaque dollar gagné (malheureusement, les notions mathématiques de l'auteur sont quelque peu défailtantes à ce chapitre...).

**Voici à quoi pourrait ressembler une grille progressive :**

*Exemple fictif de grille progressive (autant pour le provincial que pour le fédéral)*

	0 à 15 999 \$	16 000 à 23 999 \$	24 000 à 39 999 \$	40 000 à 69 999 \$	70 000 à 99 999 \$	100 000 à 199 999 \$	200 000 à 499 999 \$	500 000 \$ et plus
Provincial	<b>0 %</b>	<b>10 %</b>	<b>15 %</b>	<b>20 %</b>	<b>25 %</b>	<b>30 %</b>	<b>35 %</b>	<b>40 %</b>
Fédéral	<b>0 %</b>	<b>10 %</b>	<b>15 %</b>	<b>20 %</b>	<b>25 %</b>	<b>30 %</b>	<b>35 %</b>	<b>40 %</b>
Total	0 %	20 %	30 %	40 %	50 %	60 %	70 %	80 %

<sup>15</sup> LAUZON, Léo-Paul, BERNARD, Michel, et al., *La fiscalité dans le contexte du virage à droite*, Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, août 1996.  
(disponible sur Internet : [http://www.unites.uqam.ca/cese/etudes/etudes\\_partagees/etude6.html](http://www.unites.uqam.ca/cese/etudes/etudes_partagees/etude6.html))

Ainsi, dans cet exemple fictif de grille progressive (imaginée par l'auteur), l'individu A (revenu de 53 405 \$) et l'individu B (revenu de 500 000 \$) auraient des taux d'imposition beaucoup plus représentatifs de leur écart de revenus : l'individu A paierait 40 % d'impôt et l'individu B en paierait 80 %. En fin de compte, l'individu A aurait un revenu net de 32 043 \$ et l'individu B de 100 000 \$. Ce n'est évidemment qu'un exemple fictif et il est évident qu'une table aussi progressive serait difficile à faire passer, surtout avec les lobbys patronaux et les menaces futiles d'émigration des riches.

Finalement, la véritable fiscalité payée par les riches au Québec diffère totalement des tables d'imposition illustrées plus haut. En fait, si l'on se fie à une étude menée par Michel Bernard et Léo-Paul Lauzon<sup>16</sup>, on constate que les contribuables gagnant de 60 000 \$ à 99 999 \$ ne paient en moyenne que 14,6 % d'impôts, que ceux et celles gagnant de 100 000 \$ à 199 999 \$ ne paient que 15 % d'impôts, tout comme ceux et celles gagnant 200 000 \$ et plus.

#### Comparaison entre les taux officiels d'imposition et les taux réels

	60 000 – 99 999 \$	100 000 – 199 999 \$	200 000 \$ et plus
<b>Taux officiel (provincial)</b>	<b>24 %</b>	<b>24 %</b>	<b>24 %</b>
<b>Taux officiel (fédéral)</b>	<b>22 % ou 26 %</b>	<b>26 % ou 29 %</b>	<b>29 %</b>
Taux officiel <sup>17</sup> (total)	46 % ou 50 %	50 % ou 53 %	53 %
Taux réel	14,6 %	15 %	15 %
<b>Écart entre le taux officiel et le taux réel</b>	<b>31,4 ou 35,4</b>	<b>35 ou 38</b>	<b>38</b>

Il est donc sidérant d'apprendre qu'il y a un écart variant entre 31,4 et 38 points entre les taux d'imposition réels et officiels. Ce qui signifie que les riches paient entre 14,6 % et 15 % d'impôts, plutôt que d'en payer entre 46 % et 53 %, comme ce qui est normalement prévu.

<sup>16</sup> BERNARD, Michel, LAUZON, Léo-Paul, *Finances publiques, profits privés*, Éditions du Renouveau Québécois – Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, 1996, p. 74 (de 142).

<sup>17</sup> Il y a deux taux possibles pour les deux premières catégories, car elles touchent chacune à deux paliers d'imposition au fédéral.

Si l'on se base sur les données du ministère des Finances de 1996, on peut calculer approximativement le manque à gagner.

<b>Nombre de contribuables et de familles selon la tranche de revenu total.</b>						
Tranche de revenu total	Particuliers		Familles		Revenu moyen	
	Nombre	%	Nombre	%	Particuliers	Familles
100 000\$ et plus	54 004	1.2%	109 506	3.2%	176 633 \$	157 250 \$
50 000 à 100 000 \$	383 829	8.2%	594 349	17.2%	63 116 \$	67 314 \$
20 000 à 50 000 \$	1 709 612	36.4%	1 188 890	34.5%	31 881 \$	33 146 \$
Moins de 20 000 \$	2 541 072	54.2%	1 554 985	45.1%	8 667 \$	8 437 \$
<b>TOTAL</b>	<b>4 688 517</b>	<b>100%</b>	<b>3 447 729</b>	<b>100%</b>	<b>23 529 \$</b>	<b>31 834 \$</b>

(source : ministère des Finances du Québec, 1996)

En effet, si l'on considère que les 54 004 Québécois et Québécoises les plus riches ont un revenu moyen de 176 633 \$, la différence entre ce qu'ils devraient payer et ce qu'ils paient réellement en impôts est considérable : 3,4 milliards \$! Cette situation s'explique évidemment par l'évasion fiscale qui leur est accordée.

#### **Différence entre ce que les riches dans la catégorie de revenu de 100 000 \$ et plus devraient payer et ce qu'ils et elles paient réellement<sup>18</sup>**

	Taux d'imposition	Impôts à payer par personne (moyenne)	Impôts à payer pour la catégorie
<b>Taux officiel (provincial)</b>	<b>24 %</b>	<b>42 391,92 \$</b>	<b>2 289 333 248 \$</b>
<b>Taux officiel (fédéral)</b>	<b>26 %</b>	<b>45 924,58 \$</b>	<b>2 480 111 018 \$</b>
Taux officiel (total)	50 %	88 316,50 \$	4 769 444 266 \$
Taux réel	14,6 %	25 788,42 \$	1 392 677 834 \$
Écart entre le taux officiel et le taux réel	35,4 points	62 528,08 \$	3 376 766 432 \$

En somme, dans l'état actuel des taux d'imposition des individus, les 54 004 Québécois et Québécoises les plus riches nous font perdre annuellement 3,4 milliards \$ en évasion fiscale, en se basant sur les données de 1996. Or, sans même révolutionner complètement la fiscalité en établissant une table d'imposition progressive, on pourrait récolter cette somme en abolissant les déductions fiscales pour les riches (au revenu annuel de 100 000 \$ et plus). Mieux encore, en établissant une table d'imposition progressive, nous pourrions ramasser encore plus dans les poches des riches pour en

<sup>18</sup> Pour les besoins de la cause, nous considérerons le palier d'imposition fédéral pour les revenus de 103 000\$ et plus, afin de faciliter le calcul.

redonner au reste de la société par le biais des programmes sociaux. Comme quoi Robin des Bois n'est pas encore mort...

## 7. Quelques suggestions

En fin de compte, dans le contexte des revendications de l'ASSÉ portant sur le financement public (gratuité complète et universelle de l'éducation et de l'ensemble des services sociaux et publics, revenu minimum garanti, réinvestissement massif dans le système d'éducation et dans l'ensemble des programmes sociaux), il est important de poursuivre la revendication adoptée lors du congrès de janvier, à savoir que « *L'ASSÉ se positionne en faveur d'une augmentation significative de l'impôt des entreprises et des personnes à revenus élevés et pour que les gouvernements prennent toutes les mesures nécessaires pour en finir avec l'évasion fiscale afin de financer les deux mesures précédentes.* »<sup>19</sup>.

Aussi, l'unique membre du Comité de recherche et réflexion recommandait-il au Congrès d'adopter les positions suivantes :

- ?? Que les gouvernements provincial et fédéral cessent d'accorder des reports d'impôt aux entreprises privées et que, par le fait même, celles-ci soient tenues par la loi de payer durant l'année fiscale l'argent qu'elles doivent à l'État.
- ?? Que les gouvernements provincial et fédéral s'assurent que les revenus de taxes et impôts proviennent également des individus et des entreprises (50 % pour chaque catégorie).
- ?? Que les gouvernements provincial et fédéral s'attaquent aux compagnies et aux individus canadiens et canadiennes qui déclarent une partie ou la totalité de leurs revenus dans des paradis fiscaux reconnus. Et qu'ils travaillent de concert avec la communauté internationale pour enrayer ce phénomène.
- ?? Que les gouvernements provincial et fédéral abolissent toutes les différentes formes d'abris fiscaux pour les entreprises privées.
- ?? Que les gouvernements provincial et fédéral révisent les différentes formes d'abris fiscaux pour les individus, afin de s'assurer que ceux et celles ayant un revenu de 100 000 \$ et plus n'y aient pas droit.
- ?? Que le gouvernement fédéral diminue les plafonds des RÉER et des RPA à 5 000 \$ (actuellement à 13 500 \$), ce qui permettra de récupérer des milliards de la poche des individus les plus fortuné-e-s.

---

<sup>19</sup> Site de l'ASSÉ : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/>

- ?? Que les gouvernements provincial et fédéral instaurent une taxe sur les sorties de capitaux<sup>20</sup> d'environ 20 % à toutes les entreprises installées en tout ou en partie au pays.
- ?? Que les gouvernements provincial et fédéral cessent toute forme de subventions directes à des entreprises privées, considérant qu'elles profitent déjà amplement des services et des infrastructures publics.
- ?? Que les gouvernements provincial et fédéral établissent une grille d'imposition réellement progressive et que, par le fait même, ils augmentent les taux d'imposition des gens à revenus élevés.
- ?? Que les individus et les familles vivant sous le seuil de pauvreté (tel que défini par Statistique Canada) soient exempté-e-s de toutes formes de taxes et d'impôts, tant au provincial qu'au fédéral.
- ?? Que les taxes directes à la consommation (fédérales, provinciales et municipales) ne s'appliquent pas aux produits et services définis comme essentiels (électricité, téléphone, vêtements, etc.).

---

<sup>20</sup> Il s'agit d'une taxe prélevée sur les capitaux (machinerie, devises) qui sortent du pays qui vise à contrer le recours aux paradis fiscaux. Chaque fois qu'une compagnie déplace ses profits réalisés ici vers une filiale à l'étranger, on perçoit une taxe d'environ 20 %, ce qui incite la compagnie à déclarer cet argent ici. Il en va de même pour le déplacement de production (dans des pays qui ne respectent pas les normes environnementales ou des droits de la personne, par exemple). Une telle mesure existe déjà au Brésil.

# Réflexion sur les conseils régionaux de l'ASSÉ

par Héloïse Moysan-Lapointe

Cette session, l'exécutif a reçu aussi peu que pas de factures des Conseils Régionaux. Quelques rencontres ont été faites, plusieurs belles décisions de prises, mais que s'est-il passé dans les faits? Quelles actions ont été organisées? Y-a-t-il eu de la mobilisation, de l'information? La réponse en est une que nous faisons souvent: certainement pas autant qu'il aurait fallu! Facile à dire, moins facile à corriger, mais certainement pas impossible! Il ne faut pas croire que cette situation est permanente et surtout, il ne faut pas conclure qu'elle est irrémédiable. Tenons en compte que l'ASSÉ est une jeune organisation encore en pleine croissance, qui évolue tant à l'externe avec de nouvelles affiliations, qu'à l'interne en développant de meilleures méthodes de fonctionnement.

Selon nous, les Conseils Régionaux ont leur place dans l'ASSÉ. En fait, c'est bien plus que « leur place » qu'il faut leur accorder. Les Conseils Régionaux sont essentiels au projet qu'est l'ASSÉ, car c'est ce qui nous permet d'éviter de centraliser ressources et énergies autour d'un plan d'action trop limitatif.

*Le Conseil Régional sert à coordonner et développer le syndicalisme étudiant au niveau de sa propre région et à faire le lien entre les différentes luttes étudiantes à caractère régional. Pour se faire, il doit être un lieu d'échanges et de discussion entre les différentes associations locales afin de défendre leurs intérêts*

Statuts et règlements de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante, article 17

En d'autres mots, les Conseils Régionaux doivent assumer un rôle actif dans le milieu étudiant. Ils doivent solidifier les bases de l'ASSÉ en mettant en pratique les décisions prises lors des Congrès, mais doivent aussi compléter le plan d'action en y ajoutant des éléments propres à chaque région. Il va de soi qu'un plan d'action où ne figure aucune action locale est carencé. De même, nous croyons que l'action régionale est nécessaire au développement d'un syndicalisme étudiant fort. Il n'est pas réaliste de penser que nous pouvons nous promener aux quatre coins du Québec à toutes les semaines, pourtant, les actions locales ne suffiront probablement pas à imposer un rapport de force envers l'État. L'action régionale est un moyen de se rassembler rapidement et facilement. Il est plus facile de se réunir sur une base régionale que nationale (tant pour les réunions que pour les actions) et cette souplesse est un atout à utiliser.

Cette souplesse, c'est la possibilité de perdre moins de temps en organisation logistique. C'est aussi la possibilité de se positionner rapidement sur divers enjeux, souplesse que l'exécutif (niveau national) n'a pas toujours. Les Conseils Régionaux peuvent prendre en charge des luttes d'actualité que les Congrès n'ont pu prévoir. Par exemple, les manifestations contre la guerre auraient facilement pu être prises en charge par les Conseils Régionaux. En effet, les actions et les mobilisations ne se sont pas déroulées sur le plan national, et ne nécessitaient pas une solide coordination entre les différentes régions. Était-il alors nécessaire de prendre un mandat dans une instance interrégionale ? N'aurait-il pas été suffisant d'échanger les informations, sans autre formalité ?

Éventuellement, nous croyons que l'action régionale pourrait être l'élément principal des plans d'actions de l'ASSÉ. En effet, on a souvent bien de la difficulté, après une action nationale, à assurer la continuité d'un plan d'action. L'image qui reste, après une manifestation de masse réussie, c'est qu'une campagne donnée est terminée. Avec des plans d'actions plus centrés sur des actions régionales, il serait plus facile de maintenir un rythme soutenu d'actions, qui s'échelonnent sur une période plus longue qu'une session. Évidemment, avant de penser à de tels plans d'action, il faudra s'assurer que les Conseils Régionaux soient capables d'assumer ce rôle. Si tel n'est pas encore le cas, il reste primordial de s'organiser dès maintenant autour de campagnes et d'actions dans une perspective plus large que d'être une structure de support. Les Conseils Régionaux sont un lieu d'organisation à part entière.

Chaque Conseil Régional est aussi une organisation qui permet de mener des luttes propres à sa région. C'est donc un lieu qui peut rassembler plusieurs groupes autour d'une cause commune et amener des améliorations concrètes pour la région. Des actions régionales en cascade sur divers sujets auraient sûrement pour effet de stimuler les actions militantes de toute sorte et ajouteraient au dynamisme général des mouvements progressistes au Québec, mais surtout, contribueraient à la création du fameux rapport de force permanent avec l'état que nous tentons d'établir. Il n'est pas complètement idéaliste de penser qu'une telle cascade d'action est possible. En fait, il faut simplement un peu d'organisation et beaucoup de mobilisation. Après tout, l'énergie que l'on met dans la mobilisation sur une action régionale n'est pas perdue après. En effet, une mobilisation en prépare souvent une autre, et, avec un calendrier bien réfléchi, on peut établir un plan d'action bien rempli, mais tout de même réaliste. En ce sens, les luttes régionales doivent prendre une place importante dans l'ASSÉ, et pas seulement sur papier!

En conclusion, il ne faut pas voir les Conseils Régionaux comme des sous comités de l'ASSÉ. Les Conseils Régionaux sont des lieux idéaux pour à la fois décentraliser et collectiviser la réflexion, que ce soit sur les plans d'actions ou les plate-formes de revendications. De façon générale, un dynamisme au sein des Conseils Régionaux se répercutera à tous les niveaux dans l'ASSÉ. Les Conseils Régionaux sont des organisations à part entière, qui se doivent d'avoir de l'initiative, et d'agir sur une base quotidienne pour un système d'éducation public, gratuit et de qualité.

# S'organiser dans l'ASSÉ!

Par Valérie Soly, permanente de l'ASSÉ

L'ASSÉ : une association à faire grandir!

S'organiser dans l'ASSÉ, c'est prendre les moyens nécessaires pour défendre notre droit à une éducation gratuite, accessible, publique et de qualité. S'organiser dans l'ASSÉ c'est penser, apprendre, informer, sensibiliser, mobiliser et agir. S'organiser dans l'ASSÉ, c'est construire un pôle de luttes, mettre de l'avant nos idées, notre vision du monde et son analyse puis agir. Nous nous devons donc aujourd'hui de continuer dans cette voix et, conséquemment, de prendre un peu de temps pour analyser notre milieu et y apporter les améliorations nécessaires pour les bienfaits des luttes actuelles et à venir.

Les militants et les militantes d'aujourd'hui sont confronté-e-s à des réalités sociales exigeantes. Militer et étudier; militer, étudier et travailler; militer, étudier, travailler et être parents; voilà les réalités des militantes et militants auxquelles on peut ajouter la précarité, d'emploi et de salaire, les difficultés d'apprentissage, l'endettement étudiant, etc. À cela, il faut ajouter la vie personnelle; la vie quotidienne et, sans nul doute la liste est pour plusieurs plus longue et plus contraignante. Il est évident que notre implication s'en trouve affectée car, tout autant humaines que matérielles, le manque de ressources nous prive de liberté individuelle et collective. Dans l'optique d'assurer le futur et la continuité du mouvement étudiant progressiste, nous devons combattre ce manque avec toute l'attention et les moyens qui existent, ainsi que ceux qu'on peut créer pour s'assurer que les luttes que nous menons portent le succès et les gains souhaités.

Les moyens : prendre le taureau par les cornes!

Le travail d'équipe est certes le premier des moyens à prendre pour s'organiser, dans l'ASSÉ comme ailleurs! Le travail collectif, tout comme la mobilisation, représentent des défis de taille; il n'est en effet pas toujours évident de travailler avec les différences des autres. Qu'à cela ne tienne, les bons vieux débats chauds et houleux nous permettent généralement d'y voir plus clair sur les points litigieux ou nous aident simplement à remonter nos manches, à continuer ou à recommencer. Pour s'assurer que le travail d'équipe sera efficace, plusieurs éléments doivent être considérés : Quelles sont les façons de travailler, quels en sont les résultats, qui travaille sur quoi? , Est-ce que les tâches sont attribuées de façon aléatoire ou sont-elles établies selon les habiletés et les talents des gens ?

Voilà donc plusieurs questions qui méritent notre attention et qui nous permettront d'ajuster le tir en conséquence!

### Les réunions

Nous avons tous et toutes des idées maîtresses qui nous permettent de prendre position et d'effectuer notre travail, tout autant localement, régionalement qu'au niveau national. Pour ce faire, les réunions nous permettent de nous rassembler pour faire des réflexions, prendre des décisions, se donner des tâches, etc. Afin de rendre celles-ci intéressantes et productives, il faut s'y préparer!

La majorité des réunions, que ce soit une réunion d'exécutif, d'un comité ou d'un Congrès, devrait être « pensée » avant d'être faite. C'est-à-dire qu'une réflexion préliminaire devrait être entreprise en ce qui concerne les « gros » points à l'ordre du jour; pour ce qui est des « petits », une préparation minimale est un gage de sûreté et vous fera gagner du temps. Lorsqu'on établit un ordre du jour, l'ordre dans lesquels les points sont disposés aura nécessairement un impact; lors d'une grosse réunion par exemple, il est utile de mettre des « petits » points entre les « gros » pour donner le temps à toutes et tous de souffler un peu, s'assurer que les discussions du point 4 ne soient pas primordiales au traitement du point 3, etc. Quand on ne sait pas par où commencer pour s'y préparer, les meilleures solutions demeurent la recherche et les discussions. Il est aujourd'hui très facile de faire des recherches et d'obtenir des renseignements, aussi divers soient-ils : lire les journaux, écouter les nouvelles, quelques clics de souris sur Internet, les bibliothèques, les archives de votre association, celles de l'ASSÉ et des autres membres, etc. Le téléphone quant lui, demeure un outil de travail facile et rapide : pour vos recherches, pour poser des questions, faire circuler des informations, etc.

Lors de la tenue de réunions, il est important que celles-ci soient encadrées par un code procédures et/ou un « code » de fonctionnement. Généralement, chaque association, comité de mobilisation, comité femmes, etc. a son propre code de procédures et ses propres politiques de fonctionnement. Pourquoi est-ce important? Pour favoriser un équilibre entre les interventions (hommes/femmes, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ième</sup> tour de parole) et assurer le respect de chacune des interventions. Plus que jamais et dans toutes les occasions possibles, lorsque vous ne comprenez pas, n'êtes pas sûr-e, doutez, etc., posez des questions, aussi souvent que nécessaire. Sachez qu'aucune d'entre elles n'est inutile, encore moins niaiseuse.

### La mobilisation

Ces différents moyens et façons de faire peuvent s'appliquer parfaitement à d'autres situations où le travail d'équipe et l'organisation sont nécessaires. La

mobilisation par exemple, que ce soit pour une AG, pour une action ou encore dans le cadre d'une campagne d'information, il est plus efficace de bien se préparer. Les éléments devant vous aider à préparer ce travail sont les mêmes que ceux pour la préparation d'une réunion. D'ailleurs, l'organisation d'un travail de mobilisation devrait se faire en réunion ou sous la forme d'un caucus des gens qui vont faire ce travail.

Il y a plusieurs façons de faire de la mobilisation et chacun et chacune a ses trucs et ses mots qui « pognent ». Plus vous accordez d'importance à l'organisation de ce travail, meilleurs sont les résultats. Par organisation on entend : cibler les meilleurs moments pour faire de la distribution main à main, pour tenir des tables d'information, pour faire des ateliers ou des débats-discussions, déterminer les meilleurs endroits pour faire ce travail et former des groupes en conséquence. La distribution et la diffusion, quant à elles, doivent être soutenues par une bonne communication : introduisez-vous, parlez du matériel en question, suscitez les questions chez les destinataires, faites le lien entre le matériel et l'association, invitez-les à venir à l'association pour comprendre ce que c'est, ce qu'ils et elles peuvent y faire à titre de membres, etc. Ce travail primordial implique toujours un « déploiement » de gens. Il est beaucoup plus agréable de le faire en groupe et permet une diffusion large et simultanée.

Tout travail de mobilisation implique évidemment la disponibilité des gens : vos ressources humaines ! La formation d'un comité de mobilisation dans chaque association étudiante permet sans nul doute de maximiser le travail de mobilisation et, conséquemment, de sensibilisation, d'information et de formation. Si la formation d'un tel comité n'était pas possible pour un certain temps, par manque de militantes et militants, de formation, de connaissances ou autres, allez chercher de l'aide ailleurs. C'est ce qu'on appelle le travail externe. Contactez l'exécutif de l'ASSÉ, les comités et les autres membres de l'ASSÉ, les autres associations étudiantes, les groupes et organisations non-étudiantes de votre environnement qui peuvent vous soutenir ou vous aider par divers moyens. Voilà plusieurs solutions qui méritent d'être utilisées. Selon vos besoins, vous pourrez déterminer en conséquence quelles sont les meilleures solutions adaptées à votre travail, votre association, votre comité ou autre.

## Le matériel d'information

Combien recevez-vous, en moyenne, de tracts, dépliants, journaux, petits papiers par semaine? Des dizaines et des dizaines? Très certainement. Généralement, l'intérêt envers le contenu est l'un des éléments qui est priorisé lorsqu'on reçoit de l'information; l'esthétisme ne doit pas faire exception. En effet, un matériel coloré, bien présenté et original aura régulièrement plus d'effet! Est-ce dire pour autant que le contenu doit prendre moins de notre attention? Pas du tout. Le contenant (par exemple, le tract) comme le contenu (par exemple, un argumentaire en faveur de la gratuité scolaire) doit prendre toute notre attention et faire l'objet d'une préparation minutieuse. Il faut alors mettre à profit toutes les ressources accessibles et pertinentes.

Les journaux et les publications en série (avec un sujet commun ou ayant pour objectif la diffusion d'une thématique et/ou de revendications) sont généralement appréciés et populaires. L'effet de continuité en « accroche » certainement plus d'un et plus d'une. La principale difficulté se retrouve dans l'originalité; on finit par s'habituer à un certain modèle au détriment de le renouveler, de l'améliorer, d'y ajouter un « punch ». Quelques trucs : les publications en série sont intéressantes dans la mesure où il y a un esprit de suite dans les sujets traités; même logique pour l'aspect visuel, ce qui ne vous limite en rien sur l'amélioration et l'apport de nouvelles idées. Pour les publications « uniques » (tract pour une action, une AG) c'est un défi supplémentaire. Vous devrez toujours considérer que vous n'êtes pas seul-e-s dans le mouvement étudiant, et plus largement, dans l'ensemble du milieu militant à produire du matériel. Vous démarquez est un gain en soi. Pourquoi ne pas chercher à recueillir le matériel d'information de diverses associations étudiantes et groupes et organisations non-étudiantes afin de voir ce qui se fait sur le terrain et ainsi ajouter à vos ressources des éléments de recherche et de connaissance. La recherche d'images et d'illustrations est également très importante. Parfois, sur-utilisées, les images et les illustrations perdent leur charme et leur originalité, ce qui diminue considérablement une partie de l'impact de votre matériel.

Finalement, il est utile de préciser que pour produire ce matériel, il faut connaître les différents programmes informatiques appropriés. Si vous n'avez jamais touché à un tel programme, sachez que ce n'est pas si compliqué que ça. Encore là, cherchez à trouver les ressources pouvant vous former ou vous donner plus d'information pour vous aider.

Voir plus loin que le bout de son nez et...

Organisation, organisation, organisation! C'est l'essence de notre pouvoir et la prémisse de l'efficacité. Les différents moyens ci-haut vous auront sûrement

donné une nouvelle vue sur les possibilités de combiner travail collectif, politique et efficacité. Maintenant il importe de mettre le tout en application. Vous aurez en effet l'occasion de digérer l'ensemble de ce texte et d'y ajouter vos conclusions. Pour certains et certaines, il s'agira d'ajustement, pour d'autres, de nouveaux apprentissages ou encore une formation supplémentaire. Mais pourquoi donc regrouper et organiser, ensemble, les moyens que nous utilisons pour travailler dans l'ASSÉ? Parce qu'une meilleure harmonie de ces méthodes nous fera avancer, évoluer et certes, changer le monde. Cette conclusion vous semble simpliste? Mais qui a dit qu'elle devait être complexe!?

Les questions au menu du jour : que voulez-vous faire? Qu'est-ce qui vous incite à vous impliquer et à revendiquer? Quelles sont vos convictions? Vos leitmotivs à poursuivre votre implication, jour après jour, année après année? Si ces questions sont primordiales, les réponses, elles, le sont d'autant plus. Ces dernières vous permettent de tracer votre portrait et celui de vos intérêts. C'est un peu comme une remise en question, non pas pour examiner votre vertu, mais plutôt pour adapter à votre réalité personnelle-socio-économico-militante, celle de la collectivité; à l'ASSÉ comme dans la société. Tout travail collectif demande aussi sa part de remise en question, il importe donc de faire celle-ci individuelle en premier lieu, puis collectivement et cela, que ce soit dans un Congrès ou autour d'une bière ou d'un café! L'on peut alors se poser les mêmes questions et ce n'est pas tellement dans la façon de formuler ces questions que notre attention doit se poser, mais plutôt sur les éléments qui ont créé ce questionnement. C'est non seulement important, mais primordial car cela nous permettra de nous prononcer sur les réponses et notre compréhension en prenant des décisions d'actions.

### ...Communiquer!

Qu'est-ce qui différencie donc la prise de parole individuelle de la prise de parole collective? À coup sûr, la première concerne une seule personne et la deuxième comprend l'union de plusieurs personnes. Vous direz que cela ne fait aucun doute; effectivement. Encore une fois, tout est dans l'organisation et l'application de cette prise de parole. Par exemple, lors d'un débat ou d'une discussion, vous émettez une idée X. Lors d'instances ou de réunions conviviales, il se produit généralement 2 situations distinctes et complémentaires à la fois. La première est que les interventions suivantes n'ont aucun lien avec l'idée X; ce qu'on appelle « parler pour soi-même ». La deuxième cherche à ajouter une précision, une modification, une différence à l'idée X, mais de façon fermée. C'est-à-dire que l'intervenant ou l'intervenante reprend la première idée en se l'appropriant et ne considère plus celle-ci comme faisant partie d'une discussion, d'un débat collectif. À la poubelle les interventions qui ne suivent pas le cours des débats, qui ne visent qu'à dire « moi je pense que » sans faire progresser les discussions, les prises de bec personnelles, les paroles inaccessibles, mal vulgarisées, ces belles paroles qu'on est seul-e à comprendre, les interventions qui ne visent qu'à répéter ce que les personnes

précédentes ont déjà dit, mais en d'autres mots, etc. Si ces situations existent, c'est que plusieurs voient dans les débats l'endroit idéal pour s'affirmer, ce qui est en soi une excellente chose. Pourtant, s'affirmer pour soi ou s'affirmer pour prendre plus de place que la personne à gauche ou à droite ne nous apporte rien; généralement d'ailleurs cela provoque l'isolement chez certaines personnes, pour d'autres c'est l'écœurement, la perte de motivation, la perte d'écoute, etc. Il faut donc re-centrer notre concentration et la façon dont nous participons (écoutons, donc) ceux et celles qui prennent part aux discussions. Pour ce faire, il faut cesser de voir notre participation comme «à part» des autres; celle-ci doit faire partie intégrante de la prise de parole. Un bon débat est un débat où les interventions qui se suivent permettent aux sujets sur la table d'évoluer et nous permettre de prendre des décisions.

Avec le fonctionnement précis que nous utilisons dans les instances (code de procédures, tour de parole femmes/hommes, 1<sup>er</sup> et 2<sup>ième</sup> tour de parole, etc.) il peut sembler parfois ou même souvent que les débats de groupe perdent leur fougue, voire leur intérêt, et nous empêche d'interagir! Ce mode de fonctionnement est là pour encadrer notre façon de discuter, mais il est vrai qu'il ne correspond pas tout à fait à la manière dont nous avons appris à discuter et à débattre. Débattre, c'est faire avancer les idées, les multiplier, les créer et les recréer. C'est aussi la confrontation, l'accord et le désaccord, l'ardeur et la tension : sans oublier les actrices et acteurs! Comment, donc, organiser et tenir un débat? Comment faire pour que celui-ci soit riche en réflexions, en idées et en actions? Comment s'exprimer tout en permettant aux autres de s'y impliquer? Comment vulgariser nos interventions pour les rendre accessibles à toutes et tous? Certaines réponses se trouvent dans cette réflexion, cependant il ne fait pas de doute qu'elles ne sont pas les seules!

## Enfin...

Vous jugerez vous-même de la pertinence de cette réflexion, sa portée, son implication dans l'ASSÉ, pour vous, en tant que membre, également en tant qu'individu. L'été s'annonce à point pour apprivoiser, essayer et re-essayer de nouvelles choses afin de donner à l'automne les couleurs de nos drapeaux et de nos pancartes, de nos voix et de nos cris, de nos idées : oser lutter, oser vaincre! Si travailler est synonyme de souffrance, torture et tourments... militer ne devrait pas emprunter ce genre de mots et devrait trouver à l'opposé les synonymes qui traduiraient le mieux les désirs communs que nous avons de libertés.

# Propositions de l'exécutif de l'ASSÉ

## Avis de motion

?? L'exécutif de l'ASSÉ propose le traitement de l'avis de motion *Politique de subventions*.

## Finances

?? L'exécutif de l'ASSÉ propose que, dans la perspective de respecter les définitions attribuées aux Conseils régionaux dans les Statuts et règlements de l'ASSÉ, l'exécutif de l'ASSÉ propose au Congrès annuel d'exiger des Conseils régionaux la production et l'application d'une charte et d'un budget avant le Congrès des Budgets, à l'automne 2003. Dans le cas contraire, les budgets alloués aux Conseils régionaux seront suspendus jusqu'à la production et l'application de ces derniers.

## Procédures

L'exécutif dépose le code de procédure inclus dans le cahier de congrès et propose de l'utiliser de façon temporaire jusqu'au prochain congrès.

Un avis de motion sera alors formulé, en tenant compte de possibles modifications.

## Revendications26

?? L'exécutif de l'ASSÉ propose que, dans le cadre d'un revenu minimum garanti, l'ASSÉ se positionne en faveur d'un barème plancher minimal de 1000\$ par mois et pour la gratuité de plusieurs services publics.

?? L'exécutif de l'ASSÉ propose que l'ASSÉ travaille avec d'autres groupes communautaires, entre autre l'ADDS-MM à préciser cette position dans la perspective d'une lutte commune.

## Mises en candidature

Blandine Juchs, Comité femmes

[juchs.blandine@courrier.uqam.ca](mailto:juchs.blandine@courrier.uqam.ca)

Montréal, le 15 avril 2003

Je souhaite poser ma candidature au Comité femmes de l'ASSÉ. Je suis actuellement externe de l'Association Facultaire Étudiante de Sciences Humaines de l'UQAM et membre de l'association de sociologie, qui elle est membre de l'ASSÉ, ainsi que déléguée au conseil régional SÉRUM où nous essayons d'ailleurs de partir un comité femmes régional.

Pourquoi le comité femmes ? Pour promouvoir la lutte des femmes en éducation comme ailleurs et tenter d'apporter l'analyse féministe qui manque trop souvent dans nos luttes.

Concrètement je serais intéressée à aider et soutenir les initiatives des femmes voulant dans leur association créer des comités femmes, promouvoir la constitution de comités régionaux et créer ainsi un réel réseau entre les différents comités femmes. Aider et encourager les actions femmes et pro-féministes qui sont toujours les premières à être sacrifiées pour cause d'emploi du temps ou de plan d'action trop chargé (la session dernière en est la preuve !)

Et pour cela élaborer conjointement, je l'espère, avec les différents comités de travail, du matériel d'information et des documents de travail relatifs au féminisme et aux luttes des femmes en générale ; matériels trop souvent manquant pour appuyer nos différentes actions.

C'est dans ces différents champs d'actions que je compte m'impliquer l'année prochaine voila donc pourquoi je pose ma candidature au Comité femmes de l'ASSÉ, en espérant que nous serons nombreuses à le faire ou du moins à souhaiter nous y impliquer.

***Candidature appuyée par le conseil exécutif de sociologie AESPC-UQAM.***

## Mathieu Corbeil Bussières, Comité formation

Sherbrooke, 18 avril 2003

Bonjour camarades,

Je pose ma candidature à un des postes du Comité formation. Je crois que ce Comité a sa raison d'être et que mon implication dans celui-ci sera bénéfique.

Comme j'ai pu moi-même le constater lors de mon implication à l'AÉCS, les débuts de sessions sont souvent difficiles mais néanmoins cruciaux. C'est en début de sessions que les gens ont le plus de temps pour s'impliquer, mais c'est aussi là où les exécutifs et autres instances se mettent en branle. Dans tout ce méli-mélo, les militantes et les militants qui ont de l'expérience n'ont pas toujours le temps de donner la formation adéquate aux nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes. À tout cela s'ajoute bien entendu le roulement des gens qui s'impliquent dans les instances, dont nous connaissons tous et toutes les inconvénients. Ce flot quasi continu de nouvelles joueuses et de nouveaux joueurs fait que nous devons, d'année en année, refaire les formations de bases nécessaires aux personnes qui désirent militer dans nos instances.

*Tel que défini dans nos Statuts et Règlements, le Comité formation : « est responsable d'assurer la formation des militantes et des militants, notamment par le biais des camps de formations, d'ateliers et de guides ou documents de formations. »*

Un de mes objectifs est de monter quelques ateliers pendant l'été pour que ceux-ci soient prêts dès la rentrée d'automne. Ces ateliers porteraient sur les structures et les principes de bases de l'ASSÉ ainsi que sur les thématiques précises qui auront été identifiées comme prioritaires par le Congrès. Ainsi, nous pourrions former, et ce dès la rentrée, les militantes et les militants des associations locales et enlever ce poids aux exécutifs locaux. L'autre objectif que je me fixe est d'augmenter la cohésion entre les différents comités. Il m'apparaît essentiel, vu le niveau d'implication dans nos instances, que les gens dans les comités se parlent et s'entraident. Par exemple, quand vient le temps de distribuer l'Ultimatum, l'appel pourrait être lancé à tous et à toutes pour que le journal soit distribué aux étudiantes et étudiants plus rapidement. Il est clair qu'une meilleure coordination entre les membres des comités diminuerait la tâche de chacune et chacun et augmenterait la quantité de travail accompli.

En terminant, puisque l'action de l'ASSÉ repose sur l'information, la sensibilisation et la conscientisation de ses membres, je crois qu'il est nécessaire que nous nous donnions les outils dont nous avons besoin pour atteindre ces objectifs. Pour moi, ça passe par la formation la plus complète possible de nos militantes et de nos militants.

Continuons le combat, uni-e-s nous vaincrons, Mathieu Corbeil-Bussières

## Antoine Casgrain , Comité formation

*Aux membres de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)*

Bonjour,

Je vous signale mon désir de participer à la construction de l'ASSÉ et de la solidarité étudiante au Québec. Je vous soumetts mon nom pour participer aux travaux du Comité formation de l'ASSÉ. Si le Congrès l'accepte, je serais même prêt à être nommé responsable de ce comité. Voici les expériences militantes qui motivent mon intérêt :

- ?? 1998-2000 : Étudiant au Cégep de Ste-Foy. J'ai participé au comité de mobilisation de l'Association étudiante, et donc à plusieurs mobilisations étudiantes et autres (SQJ, MDE, manif contre l'OMC, campagne interne pour le recyclage, conférences, et tout ce que le militantisme étudiant implique)
- ?? 2000-2001 : Mobilisation contre le Sommet des Amériques. J'ai participé à tout ce qui bougeait dans la ville de Québec avant et pendant le Sommet (OQP 2001, CASA, assos étudiantes), et j'ai animé une caravane de mob. contre la ZLÉA (OQP 2001) qui a visité une douzaine de cégeps et écoles secondaires.
- ?? 2001-2003 : Étudiant à l'UQAM en Histoire, culture et société. J'ai monté à l'automne dernier, avec trois autres personnes, une formation sur la mobilisation et l'organisation militante, donnée dans une dizaine de cégeps.

Voilà, au plaisir de travailler avec vous pour la poursuite du militantisme au Québec.

Salutations militantes,

Antoine Casgrain

[casgrain.antoine@courrier.uqam.ca](mailto:casgrain.antoine@courrier.uqam.ca)

Jean-Luc Ratel, Comité journal

Montréal, vendredi le 18 avril 2003

Chères membres, chers membres,

C'est avec un plaisir non dissimulé que je vous sou mets par la présente une demande de renouvellement de mandat au sein du comité du journal. Faisant partie de ce comité depuis l'automne passé, j'ai participé activement à la rédaction, la correction et la distribution des derniers *Ultimatum* produits. Je pense que mon implication au sein de ce comité s'est avérée utile et, en ce qui me concerne, m'a donné envie de poursuivre encore l'année prochaine. C'est pour cette raison que je sollicite aujourd'hui un second mandat, étant convaincu de l'importance que détient ce comité dans le bon fonctionnement de l'ASSÉ.

Je tiens par contre à préciser qu'à partir de l'automne prochain, je ne serai plus membre en règle de l'ASSÉ, puisque je débiterai ma maîtrise en sociologie à l'Université de Montréal. Peut-être réussirai-je à faire entrer l'Association des cycles supérieurs en sociologie de l'Université de Montréal (ACSSUM) dans les rangs de l'ASSÉ, mais le fait est qu'à mon entrée dans cette association, je ne serai plus membre de notre centrale syndicale. Aussi, souhaité-je que les membres ici présents et présentes tiennent compte de ce facteur dans leur décision. Pour ma part, je compte rester aussi actif, même si je ne serai plus membre : aucune inquiétude de ce côté!

Salutations bourdieusiennes,

Jean-Luc Ratel

## Julia Posca, Comité journal

Bonjour,

je m'appelle Julia Posca et je suis étudiante au premier cycle en sociologie à l'UQAM. Je soumetts par la présente ma candidature à un poste du Comité journal de l'ASSÉ. La lutte pour les droits étudiants me semble des plus pertinentes étant donné la situation qui prévaut au Québec, mais aussi dans bien d'autres régions du monde à l'heure actuelle. En effet, la montée du néolibéralisme et la contamination de cette logique marchande au domaine de l'éducation justifie pour moi l'organisation en syndicats étudiants afin de combattre cette tendance. La pertinence de l'ASSÉ vient donc de la nécessité de s'allier dans une lutte commune qui doit avoir lieu autant au niveau provincial que local, national et international.

En me présentant sur le Comité journal, je souhaite donc participer plus activement à cette lutte. La diffusion de l'information, la sensibilisation et l'expression d'opinions m'apparaissent comme des éléments essentiels à la circulation des idées que porte l'ASSÉ et à la mobilisation de la communauté étudiante ou de toutes autres personnes ou groupes qui se rallient à la cause étudiante. C'est pour ces raisons que j'aimerais travailler à la création et à la diffusion du journal l'Ultimatum.

Julia Posca

[delf\\_62@hotmail.com](mailto:delf_62@hotmail.com)

## Gabriel L'Écuyer, Comité journal

Montréal, le 24 avril 2003

Chères militantes, chers militants,

Cette première année universitaire fut aussi ma première année dans le mouvement militant. Ma participation au Comité journal de l'ASSÉ fut pour moi particulièrement intéressante et enrichissante. Elle m'a permis non seulement de mieux connaître le mouvement étudiant et ses revendications en faisant de la recherche, mais aussi donné la possibilité d'écrire des articles dans le journal Ultimatum, ce dernier ayant pour objectif d'informer les étudiantes et les étudiants et de les conscientiser sur certains enjeux touchant la société à quelque niveau que ce soit (du local à l'international). Et c'est sans parler du legs que m'a fait Thomas, soit l'apprentissage d'un logiciel bien utile!

L'expérience acquise au sein du Comité me facilitera la tâche afin de tenter de combler certaines lacunes du journal et de toujours l'améliorer (comme le mythe de la croissance infinie...), tant au niveau visuel que du besoin de faire participer plus de membres à la rédaction du journal.

C'est donc avec joie et intérêt que je vous demande de m'accorder la possibilité de prendre part aux activités du Comité journal pour une seconde année consécutive.

Salutations solidairement solidaires,

Gabriel L'Écuyer

## Émile Fortin, Conseil Exécutif

Ste-Thérèse 18 avril 2003

Bonjour, je suis Émile Fortin et je milite depuis maintenant un an et demi à l'Association Générale des Étudiantes et Étudiants du Collège Lionel-Groulx. Présentement, j'occupe le poste de Secrétaire général à l'AGEECLG.

Comme représentant de l'AGEECLG, j'ai pris part à plusieurs débats et réunions lors de différentes instances du milieu militant. J'ai aussi participé à la plupart des grandes manifestations de la dernière année.

Le contexte dans lequel les étudiantes et étudiants doivent lutter pour conquérir plus de droits est difficile, mais cela ne devrait pas nous surprendre : la lutte contre les inégalités, l'élitisme, la discrimination est toujours difficile. Je peux en témoigner avec un exemple tiré de ma propre expérience. L'été dernier, j'ai participé à la lutte pour le droit au logement. Lors de cette lutte (le *Seven years squatt* à Ottawa) j'ai été emprisonné pendant 36 heures et je suis présentement en procès pour avoir défendu le droit à un logement décent et abordable pour les plus démunis-es. Je crois avoir acquis, durant la dernière année, de bonnes connaissances politiques, autant au niveau théorique que pratique.

J'ai aussi mis beaucoup d'énergie dans l'affiliation de mon Asso à l'ASSÉ et dans la participation de nos membres à la grève continentale contre la ZLÉA. J'ai assisté à tous les congrès et toutes les réunions de l'ASSÉ cette session, ce qui me pousse à vouloir m'impliquer davantage dans l'ASSÉ.

Comme secrétaire à l'information j'ai l'intention de faire profiter au maximum les autres associations étudiantes de mes expériences afin d'aider à ce que l'ASSÉ soit plus forte dans les années à venir. Plus concrètement j'aimerais revoir la facture de l'Ultimatum et participer à l'amélioration des divers outils de mobilisation de l'ASSÉ. J'aimerais aussi faire de fréquentes tournées afin de maximiser l'échange d'informations entre les membres. Je veux aussi travailler à faire adhérer d'autres associations étudiantes à l'ASSÉ.

Pour résumer, je veux contribuer à 1) consolider l'ASSÉ 2) Organiser la lutte 3) Élargir la mobilisation

Salutations militantes,

Émile Fortin



**Extrait de Procès-verbal**

6<sup>ième</sup> réunion du CRE, Collège Lionel-Groulx.

16 avril 2003 local D-040

**Point 5**

Il est proposé d'entériner la candidature d'Émile Fortin à l'exécutif de l'ASSÉ

Proposé par : William Ross

Appuyée par : Alexandre Giguère

Adopté à l'unanimité

## André Munro, Conseil exécutif

Au Congrès de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante,

Je désire par la présente lettre présenter ma candidature au poste de Secrétaire aux relations internes à l'ASSÉ. Je suis avec beaucoup d'intérêt le développement de l'ASSÉ depuis longtemps et je serais très heureux de pouvoir m'y impliquer davantage. L'ASSÉ a certainement plusieurs défis à remplir mais cette Association a aussi beaucoup de potentiel pour « brasser la cage » au mouvement étudiant et développer une alternative au courant corporatiste, récupérateur et myope que représente les fédérations étudiantes au Québec. À mes yeux, un des défis intéressant de l'ASSÉ est de continuer à grandir sans perdre de son militantisme et de sa volonté démocratique.

Cela fait maintenant six ans que je milite dans le mouvement étudiant. Durant mes années de cégeps, j'ai occupé les postes de Secrétaire à l'interne et Secrétaire à l'externe à la SOGEECOM. Jusqu'à aujourd'hui, je dois avouer que mes études universitaires avaient pris le pas sur mon militantisme même si j'occupe le poste (emploi rémunéré) d'Assistant à la recherche et aux projet à la *Concordia Student Union*. Tout de même, j'ai pris une part active dans l'affiliation de CSU à l'ASSÉ et j'ai souvent aidé l'exécutif de cette association à développer des contacts avec le mouvement étudiant francophone.

Je crois fermement dans les principes de base de l'ASSÉ et souhaite vivement son succès. Par ailleurs, quant à l'interne, je suis d'avis qu'il faut s'assurer que la relation entre l'Exécutif et les associations membres de l'ASSÉ soit constante et dynamique. Enfin, il est primordial que l'ASSÉ soit connu au-delà des exécutifs locaux, plus particulièrement dans les comités de mobilisation locaux et chez les étudiantes et les étudiants en général.

Salutations militantes,

André Munro

François Baillargeon, Conseil exécutif

Montréal, jeudi 17 avril 2003

Je présente ici ma candidature au poste de secrétaire à la coordination du Conseil exécutif de l'ASSÉ. Je n'élaborerai pas ici de programme politique au sens strict du terme, car je ne crois pas que ce soit le rôle imparti à un exécutant de l'ASSÉ que de lancer l'organisation dans une direction particulière. Son rôle est plutôt d'assurer l'existence des conditions propices à la prise de décisions collectives dans les instances appropriées, en premier lieu le Congrès. Le gros du travail consiste ensuite à s'assurer de la réalisation de ces décisions. J'ai bien entendu mes idées sur la façon dont doit s'orienter et s'organiser l'ASSÉ, qui teintent mes interventions et mon travail au quotidien. Pour en connaître les grandes lignes, je vous renvoie à mon bilan du mandat qui se termine (inclus au cahier de congrès de mai 2003).

Au-delà de mes positions personnelles, il faut surtout souligner ici l'expérience d'un an bien rempli au poste de secrétaire aux affaires académiques universitaires du Conseil exécutif de l'ASSÉ. J'y ai vu dans une bonne mesure la nature et l'ampleur du travail à accomplir, j'en ai aussi goûté la gratification. Dans un second mandat, j'aimerais spécialement poursuivre certaines tâches comme le travail de recherche ou la représentation médiatique. J'ai aussi l'intention de porter une plus grande attention aux finances de l'association, tâche dont s'est acquittée presque seule la permanente cette dernière année.

Je vous remercie de la confiance qui m'a été témoignée au cours de cette première année et j'espère pouvoir continuer à construire avec vous un espace de démocratie populaire et de luttes sociales.

Solidairement,

**François Baillargeon, étudiant au baccalauréat en histoire de l'UQAM**

# Avis de motion

Avis de motion à traiter

## Déposé par AESPC-UQÀM

De biffer le paragraphe suivant :

*Dans les universités où l'association de campus n'est pas membre de l'ASSÉ, les regroupements étudiants basés sur les programmes d'étude (module, département, faculté) peuvent y adhérer. Ces regroupements doivent alors se regrouper en caucus, par campus, sur la base du principe une association = un vote. Les droits de paroles et de propositions restent toutefois distincts. Dans les universités où il n'existe pas d'association générale unitaire, mais seulement des associations sectorielles, chacune de ces associations bénéficient d'un droit de vote distinct.*

## Déposé par l'exécutif

Considérant que la voie des femmes a de la difficulté à se faire entendre étant donné la faible représentation des femmes dans les délégations;

Considérant la double-tâche des femmes à l'intérieur du mouvement étudiant, du à leur statut d'étudiante et de femme;

Considérant que le Comité femmes de l'ASSÉ a déjà et continue de pousser pour la formation de Comités femmes locaux;

Considérant que le Comité femmes consulte ses bases locales à partir de ses comités-femme locaux et des autres femmes membres et non-membres;

**Que le Comité femmes ait un droit de vote au Congrès;**

**Que le Comité femmes ait 3 déléguées avec droit de vote au Conseil interrégional.**

## Avis de motion déposés

### Politique de subventions

Soumis au Congrès de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)

Par l'exécutif de l'ASSÉ

Les 2, 3 et 4 mai 2003

La politique suivante vise à encadrer la façon dont l'ASSÉ peut ou ne peut pas effectuer des subventions. Elle vise également à donner une structure quant aux procédures et à l'application des demandes, et ce afin que des décisions équitables puissent être prises pour les requérants et les requérantes, tout comme pour les instances responsables.

---

#### ANNEXE B : PERCEPTION, RÉPARTITION ET GESTION DES FONDS DE L'ASSÉ

##### ARTICLE 14 : POLITIQUE DE SUBVENTIONS

###### But

Le but de cette politique est de fournir un support financier aux projets soumis à l'ASSÉ.

L'ASSÉ peut effectuer des subventions par le biais de ses instances, telles que le Congrès, le Conseil interrégional et le conseil exécutif, selon les modalités ci-dessous.

Toute demande excédant les modalités de la présente politique doivent être référée au Congrès.

###### Règles budgétaires

- ?? • L'enveloppe de subventions ne peut dépasser 3% du budget total de l'ASSÉ.
- ?? Le montant maximal pouvant être accordé par projet/activité/organisme/groupe/organisation est de 600,00\$. Toute demande excédentaire doit être faite au Congrès, selon les délais et procédures prévus.
- ?? Un demandeur ou une demandeuse pourra faire un nombre illimité de demandes dans une même année budgétaire jusqu'à concurrence de 600,00\$ pour l'ensemble de ces demandes.

### Éligibilité

- ?? L'ASSÉ donne priorité aux demandes faites par et/ou pour les membres de l'ASSÉ. Les demandes externes seront traitées selon les priorités suivantes :
- ?? Avoir un lien direct avec les buts, principes et revendications de l'ASSÉ;
  - ?? Avoir un lien direct avec le plan d'action de l'ASSÉ.
  - ?? En second lieu, les demandes de financement d'activité ou de projet pour un organisme/groupe/organisation ne disposant pas de source de financement régulière bénéficie d'une priorité.
  - ?? Les organismes/groupes/organisations n'ayant reçu aucune subvention de l'ASSÉ dans l'année courante bénéficie d'une priorité.
  - ?? Les demandes externes doivent recevoir l'appui d'un membre de l'ASSÉ pour être recevables.
  - ?? Les organismes/groupes/organisations ou le demandeur ou la demandeuse peuvent demander la promotion de son activité, projet ou organisme/groupe/organisation dans les médias de l'ASSÉ.

### *Non-éligibles*

- ?? • Toute demande visant une seule personne (par exemple, un projet d'échange ou de stage à l'intérieur ou à l'extérieur du pays);
- ?? Toute demande pour des organismes ou des fondations de bienfaisance (par exemple, Centraide, Jeunesse au Soleil);
- ?? Toute demande contribuant à la promotion d'une entreprise privée et/ou d'une activité d'une entreprise privée;
- ?? • Toute demande à but lucratif.

### Procédures et application

Chaque demande de subvention doit :

~~///~~ Indiquer le nom et les coordonnées de l'organisme/groupe/organisation ou du demandeur ou de la demandeuse;

~~///~~ Indiquer le montant demandé et le budget du projet/activité/organisme/groupe/organisation.;

~~///~~ Indiquer les raisons de la demande et énoncer en quoi l'organisme/groupe/organisation ou le demandeur ou la demandeuse se considère éligible à une subvention de l'ASSÉ.

~~///~~ L'échéance de la réponse.

?? • Pour être recevables, les demandes doivent être reçues au minimum 2 semaines avant l'échéance de la réponse.

?? Pour être exécutée, une résolution doit être prise par l'instance à laquelle la demande a été faite. Cette résolution est présumée être la pièce justificative.

?? Un organisme/groupe/organisation ou un demandeur ou une demandeuse ne peut effectuer plus d'une demande par année financière, soit du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin de chaque année.

### Modification

?? Toute modification à la présente politique est sujette à l'application des procédures, tel qu'énoncé au Chapitre 11 des Statuts et règlements de l'ASSÉ.

# États financiers

## Introduction aux finances de l'ASSÉ

Après un exercice financier presque complet (l'année financière de l'ASSÉ commence le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année et se termine le 30 juin de l'année suivante) il est temps de voir où on en est, mieux comprendre les finances de l'ASSÉ; vos possibilités et être prêts et prêtes à penser au prochain budget.

Pour visualiser un peu où va l'argent, vous trouverez à la page suivante, les montants en question. Pour vous aider à voir tout ça plus clairement, voici, par poste budgétaire, le pourcentage des dépenses de l'ASSÉ (du 1<sup>er</sup> juillet 2002 au 23 avril 2003) par rapport à l'ensemble celles-ci.

Montréal	0,05%
Sud-est	0,16%
Québec	0,00%
Ultimatum	9,12%
Ultimatum express	6,21%
Matériels d'information	12,96%
Instances	13,55%
Tournée et représentation	7,71%
Matériels logistiques et actions	1,36%
Campagne de presse	5,21%
Télécommunications	3,49%
Loyer	6,39%
Assurance	1,87%
Taxes municipales	0,74%
Informatique	6,61%
Équipements de bureau	2,06%
Salaire	13,08%
Gouvernement du Québec	0,71%
Gouvernement du Canada	1,24%
CSST	0,39%
Divers	0,38%
Dons	4,13%
Traduction	2,59%

## États financiers

*1<sup>er</sup> juillet 2002 au 23 avril 2003*

	<b>Budget<sup>1</sup></b>	<b>Dépenses</b>	<b>Solde<sup>3</sup></b>
<b><u>Conseils régionaux</u></b>			
Montréal	2 000,00\$	43,15\$	1 956,85\$
Sud-est	2 000,00\$	130,25\$	1 869,75\$
Québec	2 000,00\$	0,00\$	2 000,00\$
<b>Total</b>	<b>6 000,00\$</b>	<b>173,40\$</b>	<b>5 826,60\$</b>

### **Information**

Ultimatum	9 885,91\$	7 474,82\$	2 411,09\$
Ultimatum express	5 411,14\$	5 089,64\$	321,50\$
Matériels d'information	14 315,30\$	10 626,10\$	3 689,20\$
<b>Total</b>	<b>29 612,35\$</b>	<b>23 190,56\$</b>	<b>6 421,79\$</b>

### **Mobilisation**

Instances	11 801,37\$	11 107,74\$	693,63\$
Tournées et représentations	7 218,10\$	6 316,55\$	901,55\$
Matériel logistique et actions	1 916,98\$	1 116,98\$	800,00\$
Campagne de presse	3 554,33\$	4 267,66\$	- 713,33\$
<b>Total</b>	<b>24 490,78\$</b>	<b>22 808,93\$</b>	<b>1 681,85\$</b>

	<b>Budget<sup>1</sup></b>	<b>Dépenses</b>	<b>Solde<sup>3</sup></b>
<b><u>Administration</u></b>			
Télécommunications	5 493,08\$	2 860,58\$	2 632,50\$
Loyer	7 669,88\$	5 238,81\$	2431,07\$
Assurances	0,00\$	1 532,54\$	- 1532,54\$
Taxes municipales	427,51\$	606,41\$	-178,90\$
<b>Total</b>	<b>13 590,47\$</b>	<b>10 238,34\$</b>	<b>3 352,13\$</b>

<b><u>Bureau</u></b>			
Informatique	3 913,54\$	5 420,15\$	- 1 506,61\$
Équipements de bureau	2 141,68\$	1 685,29\$	456,39\$
<b>Total</b>	<b>6 055,22\$</b>	<b>7 105,44\$</b>	<b>- 1050,22\$</b>

<b><u>Employée</u></b>			
Salaire	16 461,70\$	10 725,82\$	5 735,88\$
Gouvernement du Québec	1 578,77\$	583,08\$	995,69\$
Dédutions à la source			
Gouvernement du Canada	2 025,82\$	1 014,91\$	1 010,91\$
Dédutions à la source			
CSST	608,50\$	321,63\$	286,87\$
<b>Total</b>	<b>20 674,79\$</b>	<b>12 645,44\$</b>	<b>8 029,35\$</b>

	Budget <sup>1</sup>	Dépenses	Solde <sup>3</sup>
<b><u>Autres</u></b>			
Divers	676,80\$	309,08\$	367,72\$
Dons	1 585,00\$	3 385,00\$	- 1 800,00\$
Traduction	3 460,29\$	2 120,29\$	1 340,00\$
<b>Total</b>	<b>5 722,09\$</b>	<b>5 814,37\$</b>	<b>- 92,28\$</b>

**Total des postes budgétaires**

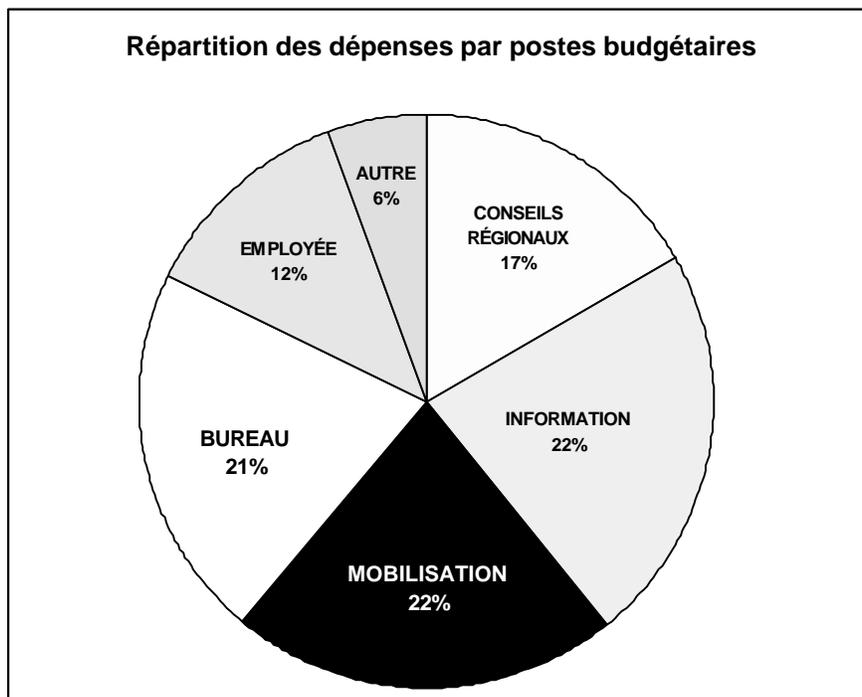
Total 106 145,70\$ 81 976,48\$ 24 169,22\$

<sup>1</sup> Le premier budget de l'ASSÉ (automne 2002) comprenait des revenus erronés c'est pourquoi un autre budget a été fait au Congrès de janvier 2003.

Les montants inscrits dans la colonne *Budget* comportent donc les montants budgétés lors du Congrès de janvier 2003 qui visait la période du 30 janvier au 30 septembre 2003, ainsi que la compilation des dépenses réelles effectuées entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2002.

<sup>2</sup> Le solde du compte de l'ASSÉ ne comprend pas les chèques en circulation.

<sup>3</sup> Le solde consiste en un surplus ou un déficit de chaque poste budgétaire par rapport aux prévisions budgétaires de janvier 2003.



# Procès-verbaux

Congrès extraordinaire de l'ASSÉ  
28 février 2003, Cégep de Ste-Foy

## Présences

Blandine Juchs, AESPC-UQÀM, Sociologie	Jean-Pierre Marcotte, AEMH-UQÀM, Histoire
Carlos Guerreiro, AECS, Sherbrooke	Jérémy Watters, Les Services Collectifs Inc. Ste-Foy
Catherine Tremblay, AGECEVM, Vieux-Montréal	Jonathan Aspireault-Massé, Histoire UQÀM
Chantale Poirier, AECM, Matane	Larra Charles, SoGÉÉCoM, Maisonneuve
Charles Dionne, AGEELC-C, Limoilou, Charlesbourg	Marie-Michèle Whitlock, Exécutif de l'ASSÉ
Chrystelle St-Laurent, Comité écologique, Sherbrooke	Mathieu Corbeil-Bussièeres, Exécutif de l'ASSÉ
Cylia Themens, AECSL, St-Laurent	Mathieu Fournier, Comité de mob, Sherbrooke
David Gagnon, AGEECJ, Jonquière	Maxime Pelletier Labelle, AGEELC, Lionel-Groulx
Dominic Hébert Sherman, AECA, Alma	Nadia Perron, AECA, Alma
Élise Ross, Comité de mob, Sherbrooke	Renaud Phaneuf, Exécutif de l'ASSÉ
Émile Fortin, AGEELC, Lionel-Groulx	Rila Gauthier, Comité de mob, Vieux-Montréal
Émilie Vigneault, Les Services Collectifs Inc., Ste-Foy	Sophie Shoen, Comité de mob, St-Laurent
Ève Léger, AECSL, St-Laurent	Stéphanie A-Cotnoir, AGEECJ, Jonquière
François Baillargeon, Exécutif de l'ASSÉ	Valérie Soly, Permanente de l'ASSÉ
François-Xavier Aubry, AGECD, Drummondville	Vincent Boucher, Les Services Collectifs Inc., Ste-Foy
François-Xavier Charlebois, AGECEVM, Vieux-Montréal	Vincent Lamontagne, Sciences humaines, Sherbrooke
Gabriel Dumas, Comité de mob, Sherbrooke	
Gabriel Lagacé, Comité de mob, Lévis-Lauzon	
Gédéon, CSU, Concordia	
Guillaume Blais, Comité de mob, Lévis-Lauzon	
Héloïse Moysan-Lapointe, Exécutif de l'ASSÉ	
Jean-Nicolas Denis, AGEELC, Lévis-Lauzon	

0.0 Ouverture

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par l'exécutif de l'ASSÉ

Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Que Valérie Soly soit présidente d'assemblée et que Marie-Michèle Whitlock soit secrétaire d'assemblée.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

Adoptée à l'unanimité

1.2 Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
- 2.0 Irak
- 3.0 Levée

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

Adoptée à l'unanimité

2.0 Irak

Proposition privilégiée

Que l'on fasse une plénière de 30 minutes.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ

Appuyée par AGEECLG

Adoptée à l'unanimité

2.1 Que l'ASSÉ appelle à une grève générale illimitée le premier jour des bombardements.

Proposée par AEMH-UQÀM

Appuyée par AESPC-UQÀM

Proposition privilégiée

Que l'on ajourne 10 minutes.

Proposée par SoGÉÉCoM

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée

Que l'on ouvre le Congrès.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale :

Pour : 1  
Contre : 2

Abstention : 4

La proposition est mise en dépôt.

2.2 Que l'ASSÉ appelle à des levées et cours et/ou grève la journée du Bomb Day.

Proposée par le Conseil interrégional de l'ASSÉ

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

2.3 Que l'ASSÉ participe aux actions du 5 mars contre la guerre en Irak.

Proposée par le Conseil interrégional

Appuyée par l'exécutif de l'ASSÉ

Adoptée à l'unanimité

2.4 Dans le cas où la guerre ne serait pas encore déclenchée, l'exécutif propose au Congrès extraordinaire que l'ASSÉ organise une manifestation contre la guerre en Irak le 15 avril 2003.

Proposée par l'exécutif de l'ASSÉ

Appuyée par AGEELCG

Pour : 1  
Contre : 3  
Abstention : 3

La proposition est rejetée à la majorité.

Proposition privilégiée

D'ajourner pour 10 minutes.

Proposée par AGEELCG

Appuyée par l'exécutif de l'ASSÉ

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée

Que l'on ouvre le Congrès.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par SoGÉÉCoM

Adoptée à l'unanimité

2.5 Considérant qu'une guerre « Américano-canadienne » contre l'Irak constitue un danger pour l'ensemble des populations mondiales et un crime contre l'humanité, l'ASSÉ revendique, si le Canada donne son appui diplomatique :

*L'arrêt de toute implication directe dans le conflit;*

*Le retrait du Canada de l'OTAN, l'OEA et l'ALENA;*

*Que les sommes attribuées à la Défense soient transférées dans les programmes sociaux, notamment dans l'éducation;*

*Le retrait des ambassades canadiennes des pays agresseurs;*

*Et, que le Canada utilise tous ses recours diplomatiques pour stopper la guerre.*

Conséquemment :

*L'ASSÉ appelle à une grève générale illimitée déclenchée le jour des bombardements, si :*

*Un plancher de 15 associations étudiantes est atteint;*

*Qu'une coordination de grève de l'ASSÉ soit tenue la première fin de semaine suivante;*

*Qu'une manifestation provinciale soit organisée.*

Proposée par AECSL

Appuyée par AGEECLG

Proposition privilégiée

Que l'on scinde la proposition.

Proposée par AESPC-UQÀM

Appuyée par AGEECLG

Adoptée à l'unanimité

2.6 Considérant qu'une guerre « Américano-canadienne » contre l'Irak constitue un danger pour l'ensemble des populations mondiales et un crime contre l'humanité, l'ASSÉ revendique, si le Canada donne son appui diplomatique :

Proposée par AECSL

Appuyée par AGEECLG

### Amendement

2.6.1 De retirer « Américano-canadienne ».

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par l'exécutif de l'ASSÉ

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale, telle qu'amendée : adoptée à l'unanimité.

2.7 L'arrêt de toute implication directe dans le conflit.

Proposée par AECSL

Appuyée par AGEECLG

Adoptée à l'unanimité

2.8 Le retrait du Canada de l'OTAN, l'OEA et l'ALENA

Proposée par AECSL

Appuyée par AGEECLG

Pour : 2

Contre : 3

Abstention : 1

La proposition est rejetée à la majorité.

2.9 Que les sommes attribuées à la Défense soient transférées dans les programmes sociaux, notamment dans l'éducation.

Proposée par AECSL

Appuyée par AGEECLG

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 2

Proposition privilégiée

De levée le Congrès.

Proposée par SoGÉÉCoM

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

Pour : 3

Contre : 4

Abstention : 0

La proposition est rejetée à la majorité

Proposition privilégiée

De constater le quorum.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par la SoGÉÉCoM

Adoptée à l'unanimité

Le quorum est constaté.

2.10 Le retrait des ambassades canadiennes des pays agresseurs.

Proposée par AECSL

Appuyée par AGEELCG

Pour : 0  
Contre : 2  
Abstention : 5

La proposition est mise en dépôt.

2.11 Et, que le Canada utilise tous ses recours diplomatiques pour stopper la guerre.

Proposée par AECSL

Appuyée par AGEELCG

Adoptée à l'unanimité

2.12 Conséquemment :

*L'ASSÉ appelle à une grève générale illimitée déclenchée le jour des bombardements, si :*

?? Un plancher de 15 associations étudiantes est atteint;

*Qu'une coordination de grève de l'ASSÉ soit tenue la première fin de semaine suivante;*

Qu'une manifestation provinciale soit organisée.

Proposée par AECSL

Appuyée par AGEELCG

Proposition dilatoire

*Que la proposition soit mise aux voies (question préalable).*

Proposée par AESPC-UQÀM

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale :

Pour : 2  
Contre : 2  
Abstention : 3

La proposition est mise en dépôt.

3.0 Levée

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

# Congrès des 1<sup>er</sup> et 2 février 2003

Café Aquin - Université du Québec à Montréal

## Présences

Jérémie Watters, Services Collectifs Inc., Ste-Foy	Pierre Losier-Côté, AEMH-UQÀM, Histoire
Vincent Boucher Services Collectifs Inc., Ste-Foy	Élène Beaudoin Sciences politiques, UQÀM
Philippe, AGEECLP, La Pocatière	Yanick Lampron, AGECD, Drummondville
Émile Fortin, AGEECLG, Lionel-Groulx	Gabriel L'écuyer , Comité journal
Mathieu Corbeil-Bussièrès, AECS, Sherbrooke	Jean-Luc Ratel, Comité recherche et réflexion, Comité journal
Élise Demers, AECS, Sherbrooke	Marie-Michèle Whitlock, Exécutif de l'ASSÉ
Carlos Guerreiro, AECS, Sherbrooke	Héloïse Moysan-Lapointe, Exécutif de l'ASSÉ
Renaud Phaneuf, SoGÉÉCoM, Maisonneuve	François Baillargeon, Exécutif de l'ASSÉ
Larra Charles, SoGÉÉCoM, Maisonneuve	Valérie Soly, Permanente de l'ASSÉ
Jean-Mathieu Lamotte, AESPC-UQÀM, Sociologie, premier cycle	Geneviève Pagé, CSU, Concordia
Catherine Tremblay, AGEECVM, Vieux-Montréal	Benoît Marsan, AEMH-UQÀM, Histoire
François-Xavier Charlebois, AGEECVM,	Yves Engler, CSU, Concordia
Louis-Philippe Lizotte CIEL, Université de Montréal	Philippe Lepage, Comité de mobilisation, St- Jérôme
Benoît Lacoursière, AFESPED-UQÀM-Comité recherche et réflexion	Simon Provost, Comité de mobilisation, St- Jérôme
Guillaume Ouimet, AECSL, Saint-Laurent	Anahi Morales, Sciences Politiques, UQÀM
Ève Léger, AECSL, Saint-Laurent	Richard Miron, Observateur, ADDS
Blandine Juchs, AESPC-UQÀM, Sociologie, premier cycle	Christian Pépin, AECSL, Saint-Laurent
	Simon Van Vliet , AECSL, Saint-Laurent

Ordre du jour

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
  - 1.1 Élection des præsidiiums
  - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du congrès de septembre 2002
- 2.0 Information – tour de table
- 3.0 Acceptation du nouveau membre
- 4.0 Femmes, plénière
- 5.0 Revendications
  - 5.1 Plénière
  - 5.2 Délibérante
- 6.0 Plan d'action
  - 6.1 Plénière
  - 6.2 Délibérante
- 7.0 Finances
- 8.0 Avis de motion
  - 8.1 Traitement des avis de motion
  - 8.2 Dépôt des avis de motion
- 9.0 Élections
- 10.0 Varia
- 11.0 Levée

**Samedi 1<sup>er</sup> février 2003**

- 0.0 Ouverture à 10h30
- Proposée par Les Services Collectifs Inc.
- Appuyée par SoGÉÉCoM
- Adoptée à l'unanimité

**1.0 Procédures**

- 1.1 Élection des præsidiiums
- 1.2 Benoît Marsan et Valérie Soly, respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.

Proposée par l'exécutif

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposée par l'exécutif

Appuyée par AECS

**Amendement**

***1.2.1 Que le point 4.0 Femmes soit reporté après le point 6.0 Plan d'action.***

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

**Proposition privilégiée**

*Que l'on ajourne le Congrès entre 12h30 et 18h pour permettre aux déléguées de participer à la rencontre des féministes radicales à l'Université Concordia.*

Proposée par l'exécutif

Appuyée par AEMH

### Amendement

**1.2.2** *Que le débat soit restreint à 30 minutes et 3 minutes par intervention.*

Proposée par AECS

Appuyée par SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

Vote sur la proposition principale, telle qu'amendée :

P : (5) C : (1) A : (1)

*La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à la majorité*

**1.3** Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès de septembre 2002

Proposée par AECS

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

Adoptée à l'unanimité

### **2.0** *Information – tour de table*

### **3.0** *Acceptation du nouveau membre*

**3.1** Que le Congrès accepte l'affiliation de l'Association générale des étudiantes et étudiants du Collège de Lionel-Groulx; l'AGEECLG.

Proposée par AECS

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

Adoptée à l'unanimité

### **4.0** Revendications

#### **4.1** Plénière

#### **4.2** Délibérante

**4.2.1** Pour l'abolition de la cote R.

Proposée par l'exécutif

Appuyée par SOGÉÉCOM

### Amendement

**4.2.1.1** Que l'ASSÉ s'oppose à toute forme de contingentement dans les programmes d'études collégiaux et universitaires, considérant qu'il s'agit d'une entrave à l'accessibilité à l'éducation; que l'ASSÉ se prononce pour l'abolition de la cote R.

Proposée par AECSL

P : (6) C : (1) A : (1)

Adoptée à la majorité

L'amendement dispose de la proposition principale.

**4.2.2** Pour l'autonomie financière dès le départ du domicile familial.

Proposée par l'exécutif

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

**4.2.3** Pour l'abolition de la contribution parentale, de la contribution du conjoint et-ou de la conjointe et de la contribution de l'étudiante et-ou de l'étudiant.

Proposée par l'exécutif

Appuyée Les Services Collectifs Inc.

P : (7) C : (1) A : (0)

Adoptée à la majorité

**4.2.4** Pour le retrait de tous les agents et-ou toutes les agentes extérieur-e-s des Conseils d'administration des Cégeps;

*La création d'un comité externe qui regroupera ces mêmes agents et-ou agentes, qui aura un-e membre au conseil d'administration et un droit de*

recommandation au conseil d'administration;

*L'ajout de deux (2) étudiants et-ou étudiantes au sein du conseil d'administration;*

*L'ajout de deux (2) enseignants et-ou enseignantes;*

L'ajout de un-e (1) employé-e de soutien;

*L'ajout de un-e (1) professionnel-le non-enseignant-e;*

*L'ajout du directeur et-ou de la directrice à la vie étudiante;*

*Le maintien des trois (3) autres membres de la direction;*

*Le retrait du droit de vote de la Présidence. Si un vote sur une proposition est égal, on doit : soit en discuter et refaire le vote, soit faire le dépôt de ladite proposition qui serait rediscutée à la prochaine réunion.*

Que l'ASSÉ étudie une proposition adaptée pour les universités.

Proposée par AECS

Appuyée par AECSL

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée

Que l'on ajourne le congrès à 12h22.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée

Que le congrès soit réouvert à 18h57.

Proposée par AEMH

Appuyée par AESPC-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

4.2.5 Que l'ASSÉ se positionne en faveur de la gratuité complète et universelle de l'éducation et de l'ensemble des services sociaux et publics.

Que l'ASSÉ se positionne en faveur d'un revenu minimum garanti pour toute personne résidant au Québec.

Que l'ASSÉ se positionne en faveur d'une augmentation significative de l'impôt des entreprises et des personnes à revenus élevés afin de financer les deux mesures précédentes.

Que l'ASSÉ revendique la gratuité scolaire à tous les niveaux et indépendamment de l'origine nationale ou provinciale de l'étudiante ou de l'étudiant.

Que l'ASSÉ réitère sa position contre le PRPR.

Que l'ASSÉ revendique l'étatisation de tous les établissements universitaires et collégiaux privés (à but lucratif ou non).

Que l'ASSÉ revendique des changements majeurs au régime des prêts et bourses.

Proposée par AEMH-UQÀM

Appuyée par AGEELG

Proposition de scindage

Proposée par AECSL

Appuyée par SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

4.2.6 Que l'ASSÉ se positionne en faveur de la gratuité complète et universelle de l'éducation et de l'ensemble des services sociaux et publics.

Adoptée à l'unanimité

4.2.7 Que l'ASSÉ se positionne en faveur d'un revenu minimum garanti pour toute personne résidant au Québec.

2 : P : (6) C : (0) A : (2)

Adoptée à la majorité

4.2.8 Que l'ASSÉ se positionne en faveur d'une augmentation significative de l'impôt des entreprises et des personnes à revenus élevés afin de financer les deux mesures précédentes.

**Amendement**

4.2.8.1 ainsi que l'abolition des paradis fiscaux.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par AGEECLG

**Sous-amendement**

4.2.8.1.1 et que les gouvernements prennent toutes les mesures nécessaires pour en finir avec l'évasion fiscale... (afin de financer les deux mesures précédentes).

Proposée par l'AECS

Appuyée par SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

Le sous-amendement dispose de l'amendement

La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité

4.2.9 Que l'ASSÉ revendique la gratuité scolaire à tous les niveaux et indépendamment de l'origine nationale ou provinciale de l'étudiante ou de l'étudiant.

Adoptée à l'unanimité

4.2.10 Que l'ASSÉ réitère sa position contre le PRPR.

Adoptée à l'unanimité

4.2.11 Que l'ASSÉ revendique l'étatisation de tous les établissements universitaires et collégiaux privés (à but lucratif ou non).

**Amendement**

4.2.11.1 Que l'on remplace « universitaires et collégiaux » par « scolaires ».

Proposée par l'AECS

Appuyée par AGEECLG

Adoptée à l'unanimité

Vote sur la proposition principale telle qu'amendée :

P : (7) C : (0) A : (1)

Adoptée à la majorité

4.2.12 Que l'ASSÉ revendique des changements majeurs au régime des prêts et bourses.

P : (5) C : (0) A : (2)

Adoptée à la majorité

4.2.13 Que l'ASSÉ exige une révision du régime des prêts et bourses concernant les familles monoparentales.

Proposée par AECSL

Appuyée par AESPC-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

4.2.14 Que l'ASSÉ se positionne contre la brutalité policière et contre la brutalité des agents et agentes de sécurité des établissements scolaires, suite au cas de l'UQÀM où 2 étudiants ont été battus par des agentes et agents de sécurité.

Proposée par AESCP-UQÀM

Appuyée par AGEECLG

Rejetée à l'unanimité

4.2.15 Que l'ASSÉ revendique le démantèlement du service de sécurité privé à l'intérieur des institutions publiques des établissements d'enseignements;

Proposée par AESPC-UQÀM

Appuyée par SOGÉÉCOM

P : (2) C : (4) A : (2)

Rejetée à la majorité

4.2.16 L'ASSÉ dénonce l'utilisation des agents et agentes de sécurité comme outil de répression dans les institutions scolaires.

Proposée par l'exécutif

Appuyée Les Services Collectifs Inc.

Adoptée à l'unanimité

4.2.17 Que tous les établissements d'éducation soient déclarés zones démilitarisées.

Proposée par CSU

Appuyée par AGECLG

### Amendement

4.2.17.1 Que par le fait même le recrutement pour l'armée soit interdit.

Proposée par AECSL

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

P : (5) C : (0) A : (3)

Adoptée à la majorité

Vote sur la proposition principale telle qu'amendée

P : (6) C : (0) A : (2)

Adoptée à la majorité

### Proposition privilégiée

Que l'on ajourne pour 15 minutes à 20h25.

Proposée par AECS

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

Adoptée à l'unanimité

### Proposition privilégiée

Les Services Collectifs Inc. Propose la réouverture à 20h40.

Appuyée par la SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

## 5.0 Plan d'action

### 5.1 Plénière

#### Proposition privilégiée

Que l'on ajourne le Congrès jusqu'à demain 9h30.

Proposée par AEMH-UQÀM

Appuyée AECS

Adoptée à l'unanimité

Dimanche 2 février 2003

#### L'exécutif propose l'ouverture à 10h18

Appuyée par AGECLG

Adoptée à l'unanimité

## 5.2 Délibérante

5.2.1 Que l'ASSÉ étudie la possibilité d'appuyer la création d'associations étudiantes pour les programmes de formation secondaire

professionnelle et envisage la possibilité qu'elles s'affilient à l'ASSÉ.

Proposée par SOGÉÉCOM

Appuyée par AGEELG

P : (5) C : (0) A : (2)

Adoptée à la majorité

5.2.2 Semaine du 3 février : envoi d'un communiqué de presse annonçant le plan d'action;

21 février : Lancement de la campagne 'Pour la dissidence contre le privé'.

Cette campagne vise à faire la promotion d'actions directes contre les intérêts privés sur les campus dans la perspective de réappropriation collective de l'espace public.

15 mars : Participation et appui à la Journée internationale contre la brutalité policière, organisée en collaboration avec le COBP;

19 mars : Journée nationale d'occupations locales. Conférence de presse en après-midi, à Montréal;

25 mars : Conférence de presse

27 mars : Manifestation à Québec. Point de presse.

2-3-4 mai : Congrès annuel

Proposée par l'exécutif

Appuyée par l'AECS

#### **Amendement**

5.2.3.1 26 mars : Journée nationale d'occupations, 1<sup>er</sup> avril conférence de presse, 3 avril : Manifestation à Québec. Point de presse.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

#### **Amendement**

5.2.2.2 Que l'ASSÉ participe à l'organisation de la conférence des droits sociaux; 3 au 16 mars : semaine sensibilisation et d'actions féministes.

Proposée par AESCP-UQÀM

Appuyée par SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

5.2.3 Que l'ASSÉ appelle à des contingents étudiants lors de mobilisations et d'actions contre la guerre en Irak.

Proposée par AGEELG

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

Adoptée à l'unanimité

#### **Amendement**

5.2.3.1 Que la campagne « Pour la dissidence contre le privé! » soit remplacée par « Pour la gratuité contre le privé! »

Proposée par AESPC-UQÀM

Appuyée par SOGÉÉCOM

P : (0) C : (6) A : (1)

Rejetée à la majorité

#### **Amendement**

5.2.3.2 Que la campagne « Pour la dissidence contre le privé! » soit remplacée par « À grands coups de bottes, le privé à la porte ! »

Proposée par AGEELG

Appuyée par AGECD

P : (5) C : (2) A : (0)

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée

De prendre une pause de 5 minutes afin de discuter de l'amendement ci-haut.

Proposée par SOGÉÉCOM

Appuyée par AESPC-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

5.2.4 Que l'ASSÉ appui et participe à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai : Journée internationale des travailleurs et des travailleuses.

Proposée par AEMH-UQÀM

Appuyée par SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

5.2.5 Que l'ASSÉ appui et participe à la simulation de manifestation le 7 février à 15h, organisée par le CIEL, contre la simulation de l'OMC, au HEC.

Proposée par AEHM-UQÀM

Appuyée par AGECD

Adoptée à l'unanimité

5.2.6 Que l'ASSÉ appui et participe à la manifestation le 7 février à 12h30 dans le cadre d'une rencontre des ministres provinciaux du travail sur la ZLÉA à Montréal.

Proposée par l'AECS

Appuyée par AGECLG

Adoptée à l'unanimité

5.2.7 Que le CIR se tienne le mardi 18 février à Québec, à 19h.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

5.2.8 Que l'ASSÉ appui et participe à la coalition cégeps-universités contre la guerre ainsi qu'à la manifestation organisée le 15 février.

Proposée par AGECLG

Appuyée par AESPC-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

La principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

5.2.9 Que le Congrès mandate le comité recherche et réflexion de même que le comité des affaires académiques et pédagogiques à faire une recherche sur les rapports d'autorité dans les établissements collégiaux et universitaires, qui serait remis au Congrès annuel de mai.

Proposée par l'AECS

Appuyée par AESPC-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

5.2.10 Que l'on mandate le comité recherche et réflexion de faire une étude sur la situation des élèves en formation professionnelle au secondaire, qui serait remis au Congrès de septembre.

Proposée par SOGÉÉCOM

Appuyée par AESPC-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

5.2.11 Que l'on mandate le comité recherche et réflexion de mener une recherche sur l'évasion fiscale, qui serait remis au Congrès annuel de mai.

Proposée par l'exécutif

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

Adoptée à l'unanimité

5.2.12 L'exécutif de l'ASSÉ propose la pétition, telle que présentée en Annexes.

Proposée par l'exécutif

Appuyée par Les Services Collectifs Inc.

#### **Amendement**

5.2.12.1 Que la pétition soit déposée le 3 avril 2003, lors de la manifestation à Québec.

Proposée par AECS

Appuyée par AGECLG

Adoptée à l'unanimité

#### **Amendement**

5.2.12.2 « ...ou de la couleur de leur peau ... » changer par « de leur origines ethniques », « ...une éducation de qualité... » ajouter « et gratuite »; ajouter une section signatures.

Proposée par AESPC-UQÀM

Appuyée par AGECLG

Adoptée à l'unanimité

#### **Proposition privilégiée**

Que l'on passe au point 7.0 Finances et que le point femmes soit traité soit traité après le dîner.

Proposée par l'exécutif

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

6.0 Finances

(Voir documents en annexes)

6.1 L'exécutif de l'ASSÉ propose les états financiers, tels que présenté aux pages 21 et 22.

6.2 L'exécutif de l'ASSÉ propose les prévisions des revenus, tels que présenté à la page 23.

6.3 L'exécutif de L'ASSÉ propose le budget, tel que présenté aux pages 24 et 25.

6.4 L'exécutif de l'ASSÉ propose de modifier les budgets alloués aux Conseils Régionaux, considérant que la situation n'a pas évolué depuis le Congrès de septembre 2002 (Proposition 7.2 du point Finances du procès-verbal des 27-28-29 septembre 2002) et qu'aucune facture, des dépenses des Conseils régionaux, n'a été formellement reçues.

6.5 L'exécutif de l'ASSÉ propose les modifications suivantes au contrat de travail de la permanence, selon la proposition du Conseil interrégional du 22 novembre 2002 :

#### **5.2 CONGÉS ANNUELS**

Durant l'été (juin, juillet et août), les congés payés de l'employée-e durent trois (3) semaines. Le choix des dates fera l'objet d'une entente entre l'employée-e et l'employeur.

*Ajout*

#### **5.4 JOURNÉE DE MALADIE**

Pour l'employée-e, les journées de maladie payées s'accumulent au rythme d'une par deux mois. Elles sont aussi cumulatives sur une base annuelle.

*Enlever aussi*

#### **5.10 ACCUMULATION DE L'ANCIENNETÉ**

L'ancienneté continue de s'accumuler pendant les absences suivantes :

a) les vacances *annuelles*

?? Remplacer par d'été et d'hiver

### 8.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Sous réserves des dispositions contraires contenues dans le présent contrat et dans la clause 8.2, ledit contrat entre en vigueur le 7 juin 2003.

<i>Changement de date</i>
---------------------------

### 8.3 DURÉE

La présente entente est valide jusqu'au 6 juin 2004, soit après cinquante-deux (52) semaines de travail.

?? Changement de date

Proposée par l'exécutif

Appuyée par l'AECS

Adoptée à l'unanimité

6.6 Que le Congrès alloue un montant de 750,00\$ à CSU pour le projet de créer un précédent devant la commission d'accès à l'information afin que les étudiant-e-s puissent accéder aux contrats d'exclusivité signés par les cégeps et universités;

Que l'exécutif de l'ASSÉ n'ait pas le droit d'accorder de subventions, tant et aussi longtemps que le Congrès n'aura pas adopté une politique de subvention.

Proposée par l'exécutif

Appuyée par SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

6.7 Que l'ASSÉ donne 350,00\$ à l'ASÉ-UQÀM pour rembourser les frais de production des affiches pour la manifestation contre la brutalité policière. Le montant représente la moitié des frais encourus par la coalition. Le montant doit être déposé avant le 15 mars

Proposée par AESPC-UQÀM

Appuyée par l'AECS

P : (4) C : (0) A : (3)

Adoptée à la majorité

6.8 Que l'ASSÉ donne une contribution au CIEL de 200,00\$.

Proposée par AESPC-UQÀM

Appuyée par AGEDECLG

Adoptée à l'unanimité

6.9 Que l'on mandate Valérie Soly pour rédiger une politique de dons et subventions qui serait remise lors du Congrès annuel de mai.

Proposée par l'AECS

Appuyée par SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

#### Proposition privilégiée

Que l'on ajourne le Congrès pour le dîner et que l'on reprenne à 14h15.

Proposée par l'AECS

Appuyée par SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

### 7.0 Femmes

7.1 Qu'il y ait un caucus non-mixte femmes.

Proposée par le Comité femmes

Appuyée par AESPC-UQÀM

Adoptée à l'unanimité

7.2 Que le Congrès mandate les conseils régionaux d'organiser au moins une action femmes dans la session; Qu'une action femmes soit organisée lors de la manifestation du 3 avril 2003.

Proposée par l'exécutif

Appuyée par AESPC-UQÀM

### **Amendement**

**7.2.1** *Que l'on remplace « action femmes » par « action pro-féministe et anti-patriarcale ».*

Proposée par le Comité femmes

Appuyée par AEMH-UQÀM

P : (3) C : (0) A : (3)

Adoptée à la majorité

La proposition principale telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

## 8.0 Avis de motion

### 8.1 Traitement des avis de motion

#### **8.1.2 Déposé par CSU**

Considérant que la voie des femmes a de la difficulté à se faire entendre étant donné la faible représentation des femmes dans les délégations;

Considérant la double-tâche des femmes à l'intérieur du mouvement étudiant, du à leur statut d'étudiante et de femme;

Considérant que le comité-femme de l'ASSÉ a déjà et continue de pousser pour la formation de comités femme locaux;

Considérant que le comité-femme consulte ses bases locales à partir de ses comités-femme locaux et des autres femmes membres et non-membres;

Que le comité femme ait un droit de vote au Congrès;

Que le comité femme ait 3 déléguées avec droit de vote au Conseil interrégional.

L'avis de motion ne peut être traité, car CSU n'est pas présent au Congrès.

#### **8.1.3 Déposé par SOGÉÉCOM**

La SOGÉÉCOM propose que, par mesure transitoire, l'exécutif de l'ASSÉ possède au Conseil interrégional un nombre de votes égal au nombre de votes des conseils régionaux actifs jusqu'à concurrence de sept votes.

Le Congrès refuse de traiter l'avis de motion.

## 8.2 Dépôt des avis de motion

### **8.2.1 Déposé par AESPC-UQÀM**

De biffer le paragraphe suivant :

Dans les universités où l'association de campus n'est pas membre de l'ASSÉ, les regroupements étudiants basés sur les programmes d'étude (module, département, faculté) peuvent y adhérer. Ces regroupements doivent alors se regrouper en caucus, par campus, sur la base du principe une association = un vote. Les droits de paroles et de propositions restent toutefois distincts. Dans les universités où il n'existe pas d'association générale unitaire, mais seulement des associations sectorielles, chacune de ces associations bénéficient d'un droit de vote distinct.

#### 8.2.2 Déposé par l'exécutif

Considérant que la voie des femmes a de la difficulté à se faire entendre étant donné la faible représentation des femmes dans les délégations;

Considérant la double-tâche des femmes à l'intérieur du mouvement étudiant, du à leur statut d'étudiante et de femme;

Considérant que le comité-femme de l'ASSÉ a déjà et continue de pousser pour la formation de comités femme locaux;

Considérant que le comité-femme consulte ses bases locales à partir de ses comités-femme locaux et des autres femmes membres et non-membres;

Que le comité femme ait un droit de vote au Congrès;

Que le comité femme ait 3 déléguées avec droit de vote au Conseil interrégional.

## 9.0 Élection

9.1 Que les Statuts et Règlements de l'ASSÉ soient suspendus pour permettre les mises en candidatures à l'Exécutif.

Proposée par Socio-UQAM

Appuyée par SOGÉÉCOM

Adoptée à l'unanimité

9.2 Que Larra Charles et Jean-Luc Ratel soient respectivement Présidente et Secrétaire d'élections.

## 10.0 Varia

11.0 Levée à 17h26

Proposée par Socio-UQAM

Appuyée par les Services Collectifs

Adoptée à l'unanimité

9.3 Que Mathieu Corbeil-Bussières et Renaud Phaneuf soient respectivement responsables aux affaires internes et responsable aux affaires externes.

Proposée par Les Services Collectifs Inc.

Appuyée par Socio-Uqam

Résultats

Mathieu Corbeille-Bussières

P : (5) C : (0) A : (1)

Élu à majorité

Renaud Phaneuf

P : (6) C : (0) A : (0)

Élu à l'unanimité

Proposée par l'AECS

Appuyée par AGEELG

Adopté à l'unanimité

## Annexes

### États financiers

21 juin 2002 au 24 janvier 2003

#### Conseils régionaux

Montréal	0,00\$
Sud-est	0,00\$
Québec	0,00\$

#### Information

Ultimatum	6 018,11\$
Ultimatum express	3 029,04\$
Matériels d'information	9 558,60\$
Traduction	890,29\$
<b>Total</b>	<b>19 496,04\$</b>

#### Mobilisation

Instances	7 241,55\$
Tournées et représentations	3 218,10\$
Matériels logistiques et actions	1 116,98\$
Campagne de presse	1 685,59\$
<b>Total</b>	<b>13 262,22\$</b>

#### Administration

Télécommunications	2 161,47\$
Loyer	3 054,88\$
Assurances	1 532,54\$

Taxes municipales	177,63\$
-------------------	----------

<b>Total</b>	<b>6 926,52\$</b>
--------------	-------------------

**Bureau**

Informatique	5 415,20\$
--------------	------------

Équipements de bureau	1 462,49\$
-----------------------	------------

<b>Total</b>	<b>6 877,69\$</b>
--------------	-------------------

**Employée**

Salaire	6 775,00\$
---------	------------

Gouvernement du Québec	262,02\$
------------------------	----------

Gouvernement du Canada	535,60\$
------------------------	----------

CSST	108,50\$
------	----------

<b>Total</b>	<b>7 681,12\$</b>
--------------	-------------------

**Autres**

Divers	282,56\$
--------	----------

Dons	1 655,00\$
------	------------

<b>Total</b>	<b>1 937,56\$</b>
--------------	-------------------

Total des postes budgétaires

---

<b>Total</b>	<b>56 181,15\$</b>
--------------	--------------------

---

### Cotisations – Hiver 2003

Estimé en fonction de la session Automne 2002

<u>AECSL</u>		2 400,00\$
<u>AECS</u>	Automne 2002	5 608,00\$
	<u>Hiver 2003</u>	4 683,00\$
<u>AGECD</u>		1 700,00\$
<u>AGEECLP</u>	Automne 2002	1 500,00\$
	<u>Hiver 2003</u>	1 500,00\$
<u>AEMH-UQÀM</u>		445,00\$
<u>AESPC-UQÀM</u>		251,00\$
<u>CSU</u>	Actuel	10 196,63\$
	<u>Estimé (15 février 2003)</u>	4 000,00\$
	<u>Estimé (15 juin 2003)</u>	2 000,00\$
<u>Compte ASSÉ</u>	Au 29 janvier 2003	31 009,34\$
	<u>SOGÉÉCOM</u>	(5 830,00\$)
<b>Total</b>		<b>65 292,97\$</b>

## **Budget**

30 janvier au 30 septembre 2003

### Conseils régionaux

<u>Montréal</u>	2 000,00\$
<u>Sud-est</u>	2 000,00\$
<u>Québec</u>	2 000,00\$
<b><i>Total</i></b>	<b><i>6 000,00\$</i></b>

## **Information**

<u>Ultimatum</u>	5 500,00\$
<u>Ultimatum express</u>	2 000,00\$
<u>Matériels d'information</u>	9 000,00\$
<b><i>Total</i></b>	<b><i>16 500,00\$</i></b>

## **Mobilisation**

<u>Instances</u>	5 000,00\$
<u>Tournées et représentations</u>	4 000,00\$
<u>Matériels logistiques et actions</u>	1 800,00\$
<u>Campagne de presse</u>	2 500,00\$
<b><i>Total</i></b>	<b><i>13 300,00\$</i></b>

**Administration**

<u>Télécommunications</u>	4 000,00\$
<u>Loyer</u>	5 500,00\$
<u>Assurances</u>	0,00\$
<u>Taxes municipales</u>	249,88\$

***Total*** **9 749,88\$**

**Bureau**

<u>Informatique</u>	500,00\$
<u>Équipements de bureau</u>	1 300,00\$

***Total*** **1 800,00\$**

**Employée**

<u>Salaire</u>	11 000,00\$
<u>Gouvernement du Québec</u>	1 400,00\$

(Déductions à la source)

Gouvernement du Canada 1 600,00\$

(Déductions à la source)

<u>CSST</u>	500,00\$
-------------	----------

***Total*** **14 100,00\$**

**Autres**

<u>Divers</u>	500,00\$
<u>Dons</u>	500,00\$
<u>Traduction</u>	2 000,00\$

***Total*** **3 000,00\$**

**Total des postes budgétaires**

***Total*** **64 449,88\$**

***Surplus*** **843,09\$**

**Pour une réelle accessibilité à une éducation de qualité**

*Monsieur Sylvain Simard, Ministre de l'éducation?*

*Monsieur Bernard Landry, Premier Ministre du Québec,*

Par le biais de cette pétition, nous vous demandons de mettre tout en œuvre pour assurer à tous et toutes, indépendamment de leur provenance géographique, de leur condition sociale, de leur sexe ou de leur origine ethnique, une éducation gratuite et de qualité.

Nous vous demandons donc de réinvestir massivement dans le système de prêts et bourses afin d'abolir l'endettement étudiant, entrave grave aux études post-secondaires. Nous vous demandons aussi de réinvestir massivement dans les institutions d'enseignement afin d'abolir les frais afférents de tout acabit. De plus, nous vous demandons de mettre fin à la logique de compétition implantée dans le système d'éducation, tant entre les institutions qu'entre les individus, qui constitue une forme d'élitisation de l'éducation et qui contribue ainsi à rendre les études moins accessibles.

Nom  
Signature

Ville

Statut

---

---

---

...

# Code des règles de procédure de l'ASSÉ

---

## Chapitre 1 Champs d'application

---

### Article 1

Les délibérations du Congrès de l'ASSÉ et du Congrès extraordinaire de l'ASSÉ sont régies par les règles de procédures contenues dans le présent Code.

### Article 2

Les mêmes règles, sauf incompatibilité, régissent les délibérations de toutes les autres instances de l'ASSÉ.

### Article 3

Le présent Code n'affecte en rien le fonctionnement et les procédures des organisations affiliées, ni le mode d'élection de leurs délégué-e-s ou exécutantes et exécutants, mais il fait autorité dans la conduite de leurs délibérations.

---

## Chapitre 2 Le Congrès

---

### Article 4

Une séance du Congrès comprend la période de temps qui s'écoule entre l'ouverture et l'ajournement.

Une session du Congrès comprend la période de temps qui s'écoule entre l'ouverture et la levée.

### Article 5

L'ouverture doit être proposée et secondée par des délégations membres. La délégation qui propose l'ouverture assumera le rôle de présidence jusqu'à l'élection du præsidium. Lorsque le Congrès est ouvert, le quorum prévu dans les Statuts et règlements de l'ASSÉ doit être constaté.

### Article 6

Si un ou une délégué-e est d'avis qu'il n'y a pas quorum, que ce soit au début ou au cours d'une séance, il ou elle doit attirer l'attention de la présidence sur ce point. Cette dernière doit s'assurer immédiatement s'il y a quorum.

Faute de quorum, la présidence doit lever la séance. Le secrétariat doit alors prendre note de l'heure de l'ajournement et des présences.

Les délibérations du Congrès sont valides jusqu'au moment où l'absence de quorum a été constatée.

### Article 7

Les séances du Congrès sont publiques. Toutefois, sur adoption d'une proposition privilégiée à cette fin, une séance peut être tenue à huis clos.

Lorsque le huis clos est décidé, la présidence prie les visiteurs et les visiteuses de quitter la salle.

### **Article 8**

Les sanctions que le Congrès, en les motivant, peut imposer au cours des délibérations, sont les suivantes :

- a) expulser un visiteur ou une visiteuse de la salle des délibérations;
- b) expulser un ou une délégué-e

Des sanctions moins sévères énumérées plus loin peuvent être imposées par la présidence, sous réserve d'un appel de sa décision.

### **Article 9**

Règle générale, les décisions du Congrès sont prises à la majorité des voix. Les exceptions à cette règle sont indiquées dans le présent Code.

### **Article 10**

Le procès-verbal du Congrès doit être un compte rendu sommaire des délibérations. On y consigne, en particulier, les propositions régulières, privilégiées et dilatoires et les votes. Le procès-verbal ne rapporte ni les discours, ni les observations des délégué-e-s. Il renferme les rapports que le Congrès adopte.

Le procès-verbal du Congrès est réputé adopté dès que le secrétariat le dépose au siège social de l'ASSÉ. Il doit être entériné lors du Congrès suivant.

---

## Chapitre 3

### Les propositions

---

### **Article 11**

Le Congrès est invité à se prononcer sur une question par une proposition. Le vote, affirmatif ou négatif, révèle la résolution; la décision que prend le Congrès.

### **Article 12**

Une proposition est soumise régulièrement au Congrès lorsqu'elle a une ou un proposeur-e et une ou un second-e, qu'elle a été lue par le secrétariat et que la présidence a jugé qu'aucune règle de procédure ne s'y oppose.

### **Article 13**

Le Congrès dispose de propositions diverses qui sont groupées comme suit :

- a) propositions ordinaires
- b) propositions incidentes
- c) propositions privilégiées
- d) propositions dilatoires

### **Article 14**

Les propositions ordinaires sont celles dont le Congrès est saisi normalement en suivant l'ordre du jour alors qu'aucune autre proposition n'est devant lui. Ce sont les propositions principales avec, s'il en est, des amendements et des sous-amendements. Elles soulèvent aussi bien des questions vitales que des questions de routine.

### **Article 15**

La proposition principale pose la question sur laquelle le Congrès est invité à se prononcer.

### **Article 16**

L'amendement doit se rapporter à la question soulevée par la proposition principale. L'amendement ne doit pas aborder une question nouvelle et ne doit pas aller à l'encontre du sens de la proposition. L'amendement ne peut consister qu'à ajouter, retrancher ou retrancher pour ajouter certains mots.

### **Article 17**

Le sous-amendement ne doit se rapporter qu'aux termes de l'amendement. Le sous-amendement ne doit pas aborder une question nouvelle et ne doit pas aller à l'encontre du sens de la proposition. Le sous amendement ne peut consister qu'à ajouter, retrancher ou retrancher pour ajouter certains mots de l'amendement.

### **Article 18**

L'amendement et le sous-amendement doivent être rédigés de façon que, s'ils sont adoptés, la décision du Congrès reste intelligible.

### **Article 19**

La présidence met aux voix, en premier lieu, le sous-amendement, puis l'amendement et enfin la proposition principale, peu importe que le vote ait été affirmatif ou négatif sur le sous-amendement ou sur l'amendement.

### **Article 20**

La règle générale ci-dessus souffre plusieurs exceptions :

a) Les propositions principales ordinaires peuvent chacune donner lieu à plusieurs amendements et à plusieurs sous-amendements. Il ne peut cependant y avoir plus d'un amendement et un sous-amendement à la fois devant le Congrès.

b) Dans certains cas, l'adoption d'un amendement peut rendre inutile le vote sur la proposition principale, et l'adoption d'un sous-amendement peut rendre inutile le vote sur l'amendement. La présidence affirme alors que le vote sur l'amendement ou le sous-amendement dispose de la proposition principale et/ou sur l'amendement, sous réserve d'un appel de sa décision.

c) Lorsque le Congrès est saisi d'un texte et que ce rapport contient plusieurs sections, il a le droit d'en disposer dans son entier ou de l'étudier section par section avant de se prononcer.

S'il y a accord pour procéder d'une telle façon, la présidence pose la question « adopté? » après la mention de chaque section, et si aucune objection n'est soulevée, le paragraphe est adopté.

S'il y a quelque objection, les règles de la procédure s'appliquent et l'on procède par propositions.

À la fin de l'étude du texte, une proposition d'ordre générale permet l'adoption du rapport avec les modifications apportées au cours de la discussion.

Une proposition pour étudier section par section un texte est une proposition privilégiée.

d) Si un texte contient des propositions ou recommandations alternatives, elles sont soumises l'une après l'autre au Congrès, qui en dispose.

e) Si le Congrès est saisi d'une proposition principale complexe, l'on peut faire une proposition privilégiée pour la diviser et étudier séparément chacune des questions qu'elle renferme. S'il y a accord, les règles normales de procédures s'appliquent à chaque question.

f) Les propositions incidentes, privilégiées et dilatoires sont des propositions distinctes qui ne peuvent être amendées et elles sont mises aux voix telles que formulées.

g) Une proposition peut être secondée à l'unanimité.

### **Article 21**

Aucune proposition ne peut être reçue dès que le vote est décidé, sauf pour proposer le vote par appel nominal.

### **Article 22**

Une proposition hors d'ordre ou une proposition qui n'as pas de secondeur-e ne sont pas consignées au procès-verbal.

### **Article 23**

Avant le vote, on doit de nouveau donner lecture de la proposition.

### **Article 24 : Retrait d'une proposition**

Lorsque le Congrès est régulièrement saisi d'une proposition, cette dernière ne peut être retirée qu'avec le consentement unanime des délégations membres présentes.

### **Article 25 : Refonte**

Lorsque le Congrès est régulièrement saisi d'une proposition, d'un amendement ou d'un sous-amendement, ce dernier ne peut être modifié sans recourir à la procédure d'amendement ou de sous-amendement que s'il s'agit d'une modification visant à corriger la formulation grammaticalement incorrecte de la proposition, de l'amendement ou du sous-amendement. La présidence demande alors « y a-t-il consensus pour remplacer [ *la proposition originale* ] par [ *la proposition modifiée* ] » La modification peut être faite qu'avec le consentement unanime des délégations membres présentes. S'il y a consensus, le secrétariat corrige alors la proposition au procès-verbal. Cette procédure ne peut être utilisée pour modifier en quoi que ce soit le sens d'une proposition, d'un amendement ou d'un sous-amendement, même s'il semble y avoir consensus.

### **Article 26**

Les propositions incidentes ont pour effet de suspendre le débat sur la proposition principale, soit pour permettre à un comité d'examiner plus en détail la question à l'étude, soit simplement pour faire produire et lire un document qui s'y rapporte.

Les propositions incidentes sont des propositions qui ne peuvent être amendées.

**Elles peuvent :**

- a) référer à un comité permanent de l'ASSÉ
- b) former un comité spécial qui fera rapport sur la question à selon une échéance déterminée dans la proposition.

**Article 27**

Les propositions privilégiées sont celles auxquelles le Congrès accorde priorité en raison de l'urgence des questions qu'elles soulèvent. Elles ont priorité sur toutes les autres propositions et il existe entre elles un ordre de priorité. Ce sont des propositions distinctes.

Elles sont soumises au Congrès directement ou découlent d'une question de privilège accordée par la présidence. Aucune proposition privilégiée ne peut cependant être formulée lorsqu'un vote est décidé.

Tout délégué ou toute déléguée qui veut soumettre une question de privilège sur un sujet qui n'est pas à l'ordre du jour du Congrès doit la remettre à la présidence.

Les propositions privilégiées sont utilisées :

- a) pour ajournement pur et simple;
- b) pour reprendre un débat ajourné sur une question;
- c) pour reprendre le débat d'une question mise en dépôt;

d) pour donner suite à une question de privilège;

e) pour reconsidérer un vote (avis de motion);

f) pour ouvrir une plénière d'une durée déterminée ou non;

g) pour fermer une plénière de durée non déterminée;

h) pour ouvrir un caucus femmes non mixte

i) pour décréter le huis clos

j) pour étudier un texte section par section;

k) pour scinder une proposition complexe;

**Article 28**

La proposition d'ajournement pur et simple d'une séance peut-être faite en tout temps; elle a priorité sur toutes les propositions et ne peut-être amendée. C'est la seule proposition privilégiée qui peut être faite lorsqu'il y a déjà une proposition privilégiée devant le Congrès. Elle doit être formulée comme suit : « que le Congrès s'ajourne maintenant ». Et le vote se prend sans discussion.

**Article 29**

Les propositions privilégiées visant à reprendre un débat ajourné sur cette question, à reprendre le débat sur une question mise en dépôt, à fixer le moment où une question sera débattue, sont soumises de préférence au début d'une séance, juste après la réouverture.

### **Article 30 - Avis de motion**

Les propositions privilégiées visant à faire reconsidérer un vote doivent être annoncées par un avis de motion, donné à la session précédant celle où le Congrès se prononcera, ou devra avoir été dûment acheminé au siège social de l'ASSÉ et avoir été inclus dans le cahier de Congrès.

Le Congrès se prononce d'abord sur la reconsidération elle-même avant de reprendre le vote sur la question dont le Congrès avait déjà disposé. Ces propositions privilégiées ne peuvent être amendées.

L'association membre qui a déposé l'avis de motion doit être présente à la séance où cet avis est considéré, sans quoi l'avis de motion est annulé.

### **Article 31 – Propositions dilatoires**

Les propositions dilatoires ont pour effet soit d'éviter ou d'empêcher la discussion au mérite d'une question, soit d'y mettre fin brusquement.

La question préalable est la principale proposition dilatoire. Les règles qui s'appliquent à cette proposition sont exposées au chapitre de la question préalable.

Les propositions dilatoires sont des propositions distinctes qui ne peuvent être amendées. Dans tous les cas, le vote se prend sans discussion.

Les propositions dilatoires sont :

- a) la question préalable
- b) la mise en dépôt d'une proposition

- c) la référence d'une décision à une autre instance

---

## Chapitre 4

### Le vote (mise aux voix)

---

### **Article 32**

Les droits de vote sont définis dans les Statuts et règlements de l'ASSÉ.

*« Le Congrès est composé des délégués de chaque association membre, avec trois (3) personnes maximum ayant droit de parole et un (1) droit de vote par délégation selon le principe une association = un (1) vote. Il est aussi composé des membres du Conseil Interrégional, des Comités de travail, du Comité femmes, du Comité Journal et du Conseil exécutif qui disposeront d'un droit de parole. Le Conseil exécutif et le Conseil Interrégional possèdent également un droit de proposition. »*

*« Dans les universités où l'association de campus n'est pas membre de l'ASSÉ, les regroupements étudiants basés sur les programmes d'étude (module, département, faculté) peuvent y adhérer. Ces regroupements doivent alors se regrouper en caucus, par campus, sur la base du principe une association = un vote. Les droits de paroles et de propositions restent toutefois distincts. Dans les universités où il n'existe pas d'association générale unitaire, mais seulement des associations sectorielles, chacune de ces associations bénéficient d'un droit de vote distinct. »*

### **Article 33**

Règle générale, le vote se prend à main levée. La présidence demande : « que les délégations qui sont en faveur de la proposition lèvent le carton », et elle fait une pause; puis elle ajoute : « contre, par le même signe? »; puis : « abstentions ? » et, selon le résultat, déclare la proposition « adoptée » ou « rejetée ».

### **Article 34 - Mise en dépôt**

Tout vote ayant pour résultat autant de « pour » que de « contre » ou qui récolte plus d'abstentions que de « pour » et de « contre » a pour effet automatique de mettre la proposition en dépôt. La question peut être reconsidérée au courant de la délibérante ou remise à une séance ou session ultérieure.

### **Article 35 – Dissidence**

Toute délégation qui désire faire enregistrer sa dissidence sur une décision du Congrès doit le faire juste après la tenue du vote. Le secrétariat indique la dissidence sur le procès-verbal

### **Article 36 - Vote par appel nominal**

Lors d'un vote par appel nominal, la ou le secrétaire du Congrès fait appel à toutes les délégations. Chacune est tenue d'exprimer son vote par les mots « pour », « contre » et « abstention ». Le secrétariat enregistre le vote et fait rapport à la présidence qui en proclame le résultat. Le vote par appel nominal est consigné en détail au procès-verbal.

### **Article 37 – Vote secret**

Avant que le vote soit commencé selon une autre méthode, toute délégation peut exiger le vote au scrutin secret

---

## Chapitre 5 les comités

---

### **Article 38**

Un comité ad Hoc a le nombre de membre que fixe l'organisme qui le forme. Ces membres doivent avoir été mis en nomination et avoir accepté la charge. Une personne absente doit faire-part de sa candidature par écrit. Si plus de candidates et de candidats se présentent que le nombre fixé, l'élection se fait au scrutin, à la pluralité des voix. Le comité peut aussi s'adjoindre de collaboratrices et de collaborateurs, si besoin est. Si aucune candidature n'est reçue,

*Dans le cas du Conseil interrégional,* celui ou celle qui propose la formation d'un comité ne peut refuser d'être mis en candidature en qualité de membre du comité sans quoi la proposition est jugée irrecevable.

*Dans le cas du Congrès,* la délégation qui propose la formation d'un comité doit être assurée de la candidature d'au moins un ou une membre de l'association dans le comité sans quoi la proposition est jugée irrecevable.

### Article 39

Tout comité ad hoc doit faire rapport à l'instance dont il relève, et à l'exécutif entre les sessions.

---

## Chapitre 6 La présidence

---

### Article 40

La présidence dirige les délibérations avec impartialité. Elle veille au maintien de l'ordre et du décorum. Elle reçoit les propositions, les met aux voix et proclame le résultat des scrutins. Elle fait observer les règlements et se prononce sur toute question relative à l'application des règles de procédure. En cas de désordre grave, la présidence peut lever la séance ou la suspendre pour un temps déterminé. Elle peut également retirer la parole à un orateur ou une oratrice qui persiste à s'écarter du sujet en discussion. Elle suit l'ordre du jour.

### Article 41

Lorsqu'il y a appel de la décision de la présidence, dans les cas prévus, le vote se prend à majorité, après un débat sur la question s'il y a lieu. En cas de partage égal des voix, la décision est maintenue.

---

## Chapitre 7 Les délégué-e-s

---

### Article 42

Pendant les séances, les conversations à haute voix sont interdites, cependant, toutes les délégations peuvent demander

un court délai à la présidence pour se consulter.

### Article 43 – Droits de parole

Aucun ni aucune délégué-e ne peut prendre la parole sans l'avoir demandée à la présidence et l'avoir obtenu.

### **La présidence accorde les droits de parole ainsi :**

- a) Les délégué-e-s qui n'ont pas encore parlé, puis les délégué-e-s qui ont déjà parlé;
- b) Ensuite, la présidence accorde la parole selon l'ordre dans lequel ils ont été demandés, en alternant homme et femme.

### Article 44

Lorsqu'une ou un délégué-e prend la parole, elle ou il doit s'adresser à la présidence. Elle ou il doit également s'en tenir à la question sous considération, éviter les répétitions et éviter les injures, les défis, les menaces, les personnalités, les propos sexistes ou racistes et tout langage grossier. Elle ou il est mis en demeure par la présidence de retirer les paroles qui violent les règles de la discussion. Les interruptions sont interdites sauf pour soulever des points d'ordre.

### Article 45

Lorsqu'un point d'ordre est soulevé, l'oratrice ou l'orateur se tait. Elle ou il ne continue que lorsque la présidence a rendu sa décision.

---

## Chapitre 8

### La question préalable

---

#### **Article 46**

La question préalable ne peut se poser que si cinq interventions sur la question ont été faites.

#### **Article 47**

La question préalable repose sur la présomption que le Congrès est suffisamment renseigné sur une question et qu'il est prêt, sans plus de discussion, à se prononcer.

#### **Article 48**

Pour s'assurer que cette présomption est fondée, un ou une délégué-e utilise un droit de parole pour dire simplement « Question préalable ».

La présidence demande alors à la délégation de spécifier si elle laisse les personnes déjà incites sur la liste de parole, sur le premier tour ou sur le premier et second tour, prendre la parole. Et spécifier si la question préalable s'applique à toute la proposition ou seulement à un amendement ou au sous-amendement.

Dès ce moment, la discussion est close, et aucune autre proposition ne peut être reçue.

#### **La présidence demande un-e second-eur-e.**

Le secrétariat rédige la proposition comme suit : « que la proposition (ou, selon le cas, le sous-amendement ou

l'amendement) soit mise aux voix immédiatement. »

Le vote se prend à main levée.

#### **Article 49**

On ne peut s'abstenir sur la question préalable.

#### **Article 50**

La question préalable est décidée à la majorité des deux tiers des voix.

#### **Article 51**

La question préalable peut être posée autant de fois que nécessaire sur une question, mais cinq interventions doivent prendre place entre chaque fois.

La même délégation ne peut proposer ou secondar la question préalable plus d'une fois sur une même question.

#### **Article 52**

Si la question préalable est adoptée, la présidence doit aussitôt mettre aux voix, sans discussion, le sous-amendement, l'amendement ou la proposition principale.

#### **Article 53**

Toute délégation qui n'est pas proposeuse peut avoir recours à cette procédure.

---

## Chapitre 9

### Les questions de privilège

---

#### **Article 54**

Une question de privilège peut être demandée lorsqu'il y a violation des droits ou atteinte aux prérogatives de l'instance ou des délégué-e-s. On peut aussi demander une question sur tout sujet important qu'il y a urgence de discuter.

#### **Article 55**

Un ou une délégué-e peut demander une question de privilège en tout temps sauf lorsqu'un vote est décidé ou durant un discours.

#### **Article 56**

En demandant une question de privilège, la ou le délégué-e explique brièvement de quoi il s'agit. La présidence décide d'accorder ou de refuser la question de privilège.

Il est toujours possible d'en appeler de la décision de la présidence.

Une question de privilège accordée peut donner lieu à une proposition privilégiée.

---

## Chapitre 10

### Les points d'ordre

---

#### **Article 57**

Au cours d'un débat, une ou un délégué-e peut toujours soulever un point d'ordre pour protester contre des personnalités,

des défis, des injures, un langage grossier, des propos sexistes ou racistes ou pour exiger d'une oratrice ou d'un orateur qu'elle ou qu'il retire des paroles blessantes qu'elle ou qu'il a prononcées.

On peut aussi soulever un point d'ordre pour réclamer le maintien de l'ordre et du décorum ou pour exiger qu'un orateur ou qu'une oratrice s'en tienne au sujet de la discussion.

#### **Article 58**

Dès qu'un point d'ordre est soulevé, l'orateur ou l'oratrice se tait. Celle ou celui qui a soulevé le point d'ordre l'explique brièvement. La présidence écoute puis rend sa décision. Si le point d'ordre est maintenu, l'oratrice ou l'orateur concerné-e doit en tenir compte, de même que toutes les personnes intéressées.

Il est toujours possible d'en appeler de la décision de la présidence.

#### **Article 59**

Tout délégué et toute déléguée a le droit de parler une fois sur le même point d'ordre avant que la présidence rende sa décision.

#### **Article 60**

On ne peut soulever qu'un seul point d'ordre à la fois.

---

## Chapitre 11 Élections

---

### **Article 61**

Peuvent présenter leur candidature au Conseil exécutif, sur les Comités de travail, sur le Comité Journal, ainsi qu'au Conseil Interrégional toutes les personnes qui sont membres d'une association étudiante membre et qui obtiennent l'appui de leur association locale.

### **Article 62**

Les élections générales ont lieu lors du Congrès annuel en avril, mais le mandat des élu-e-s n'entre pas en fonction avant juin, afin de permettre une période de transition et de formation des nouveaux et nouvelles élu-e-s.

### **Article 63**

Un Congrès extraordinaire peut procéder à des élections partielles ou générales s'il est spécifiquement convoqué à ce sujet.

### **Article 64**

Pour être recevable, chaque candidature doit être expédiée avec un programme au siège social de l'ASSÉ. Les candidatures doivent être déposées au moins deux (2) semaines avant la tenue du Congrès. Pour des élections dans le contexte d'un Congrès extraordinaire, l'instance qui l'aura convoqué (le tiers des associations membres ou le Conseil Interrégional) devra déterminer lors de la convocation les modalités de l'élection tout en

respectant un délai raisonnable et réaliste pour le dépôt des mises en candidature.

### **Article 65**

Chaque élection, générale ou partielle, devra être annoncée dans au moins une des publications officielles de l'ASSÉ et devra permettre au moment de sa parution un délai raisonnable et réaliste entre sa diffusion et la date limite du dépôt des candidatures. Dans le cas du Congrès annuel, la publication devra être diffusée au moins quatre (4) semaines avant la tenue du Congrès. Il est de la responsabilité de chaque association membre d'afficher et de diffuser les informations relatives aux élections.

### **Article 66**

Les élections se font au vote secret. Les candidats et candidates sont élu-e-s poste par poste. Dans le cas où il n'y a qu'une candidature à un poste, la candidate ou le candidat doit, pour être élu-e, recueillir une majorité absolue des associations présentes. Si deux personnes se disputent un poste, celle qui a le plus de votes est déclarée élue. S'il y a plus de deux candidatures à un même poste et qu'aucune de ces candidatures ne recueille la majorité absolue des voix au premier tour, un second tour de scrutin opposera les deux personnes ayant obtenu le plus de voix au premier tour. La personne qui obtient le plus de voix sera alors élue.

### **Article 67**

La présidence et le secrétariat du Congrès doivent s'assurer du bon déroulement des élections.

# Calendrier

Afin de faciliter l'élaboration du plan d'action, voici un calendrier. Vous remarquez qu'il est vierge de toute information, c'est qu'il ne tient qu'à vous de le remplir de façon stratégique !

<b><u>Août</u></b>						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

<b><u>Septembre</u></b>						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

<b><u>Octobre</u></b>						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

<b><u>Novembre</u></b>						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

<b><u>Décembre</u></b>						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

<b><u>Janvier</u></b>						
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

**Février**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

**Mars**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				